

U d'of OTTAWA



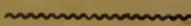
3900300237140





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LE GRAND SIÈCLE



BOILEAU

PAR

M^{gr} RICARD

Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Professeur honoraire des Facultés d'Aix et de Marseille

DEUXIÈME ÉDITION

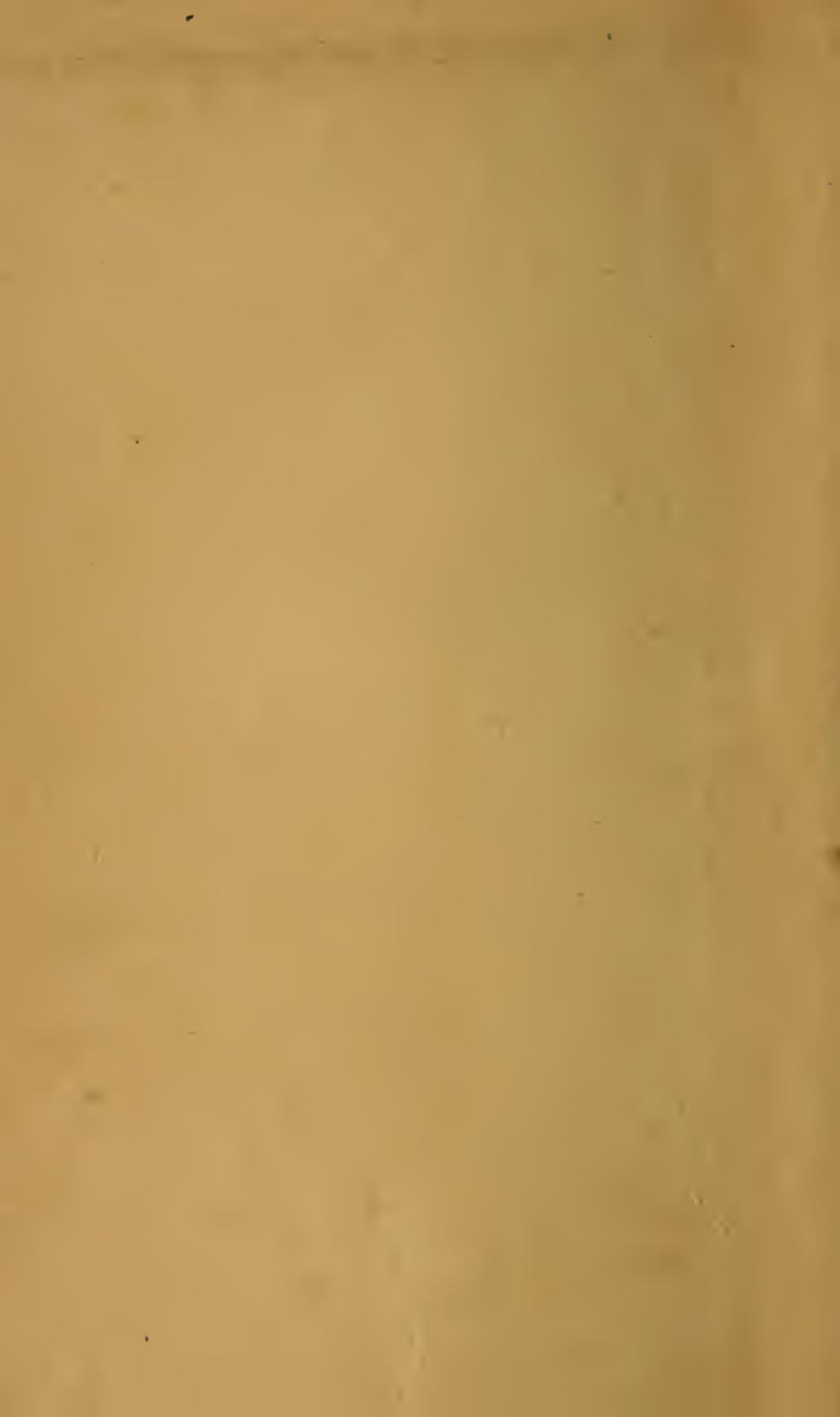


LYON

EMMANUEL VITTE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
3 et 5, place Bellecour

PARIS

JULES VIC & AMAT
ÉDITEURS
11, rue Cassette



LE GRAND SIÈCLE



BOILEAU

DU MÊME AUTEUR

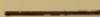


LE GRAND SIÈCLE.

Bossuet.

Corneille.

Boileau.



EN PRÉPARATION

La Bruyère.

Madame de Sévigné.

La Fontaine.



LE GRAND SIÈCLE

AVR 25 1974

BOILEAU

PAR

M^{gr} RICARD

Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Professeur honoraire des Facultés d'Aix et de Marseille

DEUXIÈME ÉDITION

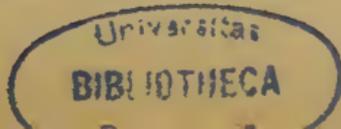


LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

Imprimeur-Libraire de l'Archevêché et des Facultés Catholiques
3, PLACE BELLECOUR, ET RUE CONDÉ, 30



PQ

1722

R3-

1890



PRÉFACE

Si Boileau est le plus contesté de nos poètes classiques, en revanche, il est un des plus populaires. Depuis près de deux siècles, aucun gouvernement, aucun système d'enseignement ne l'a retranché des études nécessaires. Nous apprenons à lire dans ses ouvrages; nous en sommes imbus; Boileau est dans nos veines. On n'est pas libre en France de ne pas lire Boileau.

M. Nisard, qui parle de la sorte, conclut, en se posant cette question, qu'il se hâte d'ailleurs de résoudre affirmativement :

— Ne serait-ce point, comme faisant partie de l'autorité publique, qu'il a le privilège d'être contesté?

Ceux qui l'ont contesté davantage, mordillant en vain sur cette renommée de granit, ce

sont ceux qui composent la nation, que le satirique définissait plaisamment « cette nation farouche des mauvais poètes qui prend feu si aisément, qui est si avide de louanges, et qui digère si difficilement la raillerie ».

Nous allons, nous aussi, essayer de redire, sinon avec des considérants nouveaux, du moins sous une forme nouvelle, pourquoi Boileau est tout à la fois le plus contesté et le plus populaire de nos grands poètes du Grand Siècle.

Rien, ce nous semble, dans les travaux savants auxquels se sont livrés les biographes et les commentateurs, n'a échappé à nos consciencieuses recherches. Peut-être, pourrons-nous revendiquer la modeste gloire d'avoir ajouté quelque menue brindille à cette gerbe superbe. Mais, ce que nous avons surtout ambitionné, c'est l'humble jouissance de remettre, en ce qui nous a semblé être son vrai jour, le portrait du poète du bon sens, défiguré par les uns et obscurci à plaisir par les autres.

Sans dissimuler les lacunes, — nous n'osons dire, par crainte de manquer au respect qui lui est dû, les défauts de Boileau, — nous avons

essayé de le replacer sur son piédestal d'autrefois, tel que l'admirèrent et aussi l'aimèrent nos devanciers, car Boileau fut aimé et il méritait de l'être.

Puissions-nous l'avoir démontré, pour la gloire des lettres françaises et l'honneur du
GRAND SIÈCLE.

Marseille, ce 15 juin 1890



CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

SOMMAIRE. — Un essaim de grosses abeilles. — Le chanoine Gillet et la Satire Ménippée. — La première femme du greffier Gilles Boileau. — Combien la seconde ressemblait peu à la première. — Les mânes de Gillet s'en plainquirent. — Point de mère sur ce berceau. — La méchante gouvernante. — Comment les romantiques ont noté cette lacune dans l'éducation de Boileau. — D'où lui vient son surnom de Despréaux. — La guérite près des toits. — La première ambition et la première fortune de Boileau. — Ce qu'on entend dans la guérite. — Si l'enfance est le temps le plus heureux de la vie ! — Les professeurs de Boileau. — Pédantisme. — Théologie et Droit civil. — Une première plaidoirie. — La famille en pâlit ! — Mort du père de Boileau. — Le frère aîné, sa femme et sa fille. — Le neveu Dongois. — Service que Dongois faillit rendre à son oncle. — La ruse éventée par Lamoignon. — L'ébauche, la charge et le portrait.

I

u moment où Henri IV fit son entrée en ce Paris longtemps rebelle, à ce beau jour du printemps de 1594, il y eut un essaim de grosses abeilles

qui sortit, comme on croit, d'un coin de la Cité, d'auprès le jardin de M. le premier Président ; elles marchaient et voletaient devant les lys, donnant au visage et dans les yeux des ligueurs fuyards : ce fut la *Ménippée* même (1). »

Comme disait Charles Nodier, « s'il est un

(1) SAINTE-BEUVE. *Portraits littéraires*, t. III, p. 385. La *Satire Ménippée* prit son nom de Ménippe, fameux satirique grec. Cet ouvrage, jusqu'alors sans précédent et sans modèle dans notre langue, est une relation burlesque, entremêlée de descriptions, de harangues, d'allégories, des Etats convoqués à Paris, le 18 février 1593, par le duc de Mayenne, à l'effet d'élire un roi, de connaître des prétentions de ceux qui briguaient la couronne et de modifier les lois de la monarchie suivant les circonstances nouvelles. Ces Etats ne surent rien trancher, et prêtèrent trop au ridicule. Ce côté risible, et quelquefois odieux, fut admirablement mis en relief par les auteurs de la *Satire Ménippée*, qui transforment en deux charlatans le parti de Lorraine et celui d'Espagne, tous deux occupés à brasser le « catholicon », essence mêlée de poudre d'or, de pensions, de promesses, de belles paroles, bien alambiquée, bien calcinée, sophistiquée diversement par l'une et l'autre faction ; en faisant tenir aux principaux personnages des Etats, par une fiction pleine de comique, des discours où ils trahissent eux-mêmes et dévoilent leurs motifs intéressés et ceux de leurs amis. Mais, en hommes de parti, ils méconnurent ce qu'il y avait de généreux dans l'inspiration première de la Ligue. (Voir Fréd. GODEFROY, *xvi^e siècle*, p. 286 et suiv.)

livre où brille de tout son éclat l'esprit et le caractère français, un livre empreint de cette gaieté satirique, de cette causticité fine et mordante, et cependant de cette charmante urbanité qui est le sceau de notre génie national, c'est la *Satire Ménippée*. »

Ils s'étaient mis à six pour l'écrire, tous malins, tous fort royalistes, surtout Jacques Gillot, ancien doyen de l'église de Langres, puis chanoine de la Sainte-Chapelle, qui donnait le ton à ses collaborateurs (1), en les réunissant chez lui, où fut écrit le célèbre pamphlet.

Prenez une carte du vieux Paris et placez-vous devant l'hôtel de la Présidence, qui fut depuis la Préfecture de police. Regardez la première maison à droite, dans la rue de Jérusalem. C'est là que logeait Jacques Gillot, là que fut composé « le roi des pamphlets », cette *Ménippée* non moins utile à Henri IV, disait le président Hénault, que la bataille d'Ivry.

Savant aimable, lettré délicat, le chanoine

(1) Pierre Le Roy, Florent Chrestien, Pithou, Nicolas Rapin et Passerat.

Gillot, conseiller-clerc au Parlement de Paris, dirigeait ses cinq amis, heureux de se ranger sous la conduite de leur hôte, chez qui se réunissaient d'ailleurs tous les beaux esprits du temps. En sa qualité de clerc, il fut, veut la tradition, chargé de composer la harangue que le légat Gaëtano est censé tenir aux Etats Généraux, harangue qui est bien la chose la plus amusante.

Il la composa peut-être dans ce même appartement où, en 1636, l'année que parut le *Cid*, Gilles Boileau, greffier de grand'chambre au parlement de Paris, attendait la naissance de son quinzième et avant-dernier enfant.

Le greffier était noble et sa noblesse remontait à quatre siècles, sans solution de continuité, jusqu'à Jean Boileau, secrétaire du roi, qui avait reçu pour lui et pour sa postérité des lettres de noblesse, en 1371 (1). Noble et écuyer, le greffier n'était pas plus riche pour

(1) Cela fut constaté dûment par arrêt, comme Boileau le racontait lui-même à Brossette, quand il lui mandait, en date du 9 mai 1699 : « Pour mon affaire de la noblesse, je l'ai gagnée avec éloge, du vivant même de M. Racine, et j'en ai l'arrêt en bonne forme, qui me déclare noble de quatre cents ans. M. de

cela. Son emploi le distrayait fort de sa famille, qu'il fallait avant tout songer à nourrir.

Sa première femme, Charlotte de Brochard (1), lui avait donné huit filles et trois garçons, dont le premier mourut en bas âge ;

Pommereu, président de l'assemblée, fit en ma présence, l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitants, et lui dit ces propres mots : « Le Roi veut bien que vous poursuiviez les faux nobles de son royaume ; mais il ne vous a pas pour cela donné permission d'inquiéter des gens d'une noblesse aussi avérée que sont ceux dont nous venons d'examiner les titres. Que cela ne vous arrive plus. »

(1) Charlotte de Brochard, d'un caractère très acariâtre, s'était donné la mission d'exercer la patience de son mari, bourgeois paisible et débonnaire. Elle avait aussi la main leste et prenait soin de le rappeler plusieurs fois par jour à chacun de ses enfants. Le logis retentissait souvent de ses doléances et de ses cris. La malignité publique avait, selon l'usage, singulièrement exagéré ses défauts et répandu sur son compte les bruits les plus faux et les plus cruelles accusations, que Brossette, l'ami et le commentateur de Despréaux, a eu le tort d'accepter et de répéter trop facilement. De cette femme emportée et criarde, *ululatrix*, comme aurait dit le comique latin, mais au fond du cœur dévouée à sa famille, il a fait contre toute vérité un monstre, une furie battant dans ses enfants un époux qu'elle détestait, et refusant de mettre ses filles au couvent pour avoir le plaisir de les frapper et de les conduire au tombeau par ses mauvais traitements. (G. Bizos. *Boileau*, 1^{re} leçon.)

le second, Jérôme, hérita de la charge paternelle, et le troisième, Pierre, sieur de Puymorin, fut contrôleur des menus plaisirs et de l'argenterie du Roi.

Quand elle mourut, le 15 septembre 1629, Gilles Boileau avait quarante-six ans et huit enfants survivants des onze qu'il avait eus d'elle. A sept mois de là, il épousait une jeune femme de vingt ans, Anne de Nyélé, fille d'un procureur au Châtelet.

C'était, tout à l'opposé de Charlotte Brochard, la bonté et la douceur même. L'avant-dernier de ses fils le dira un jour, dans l'épithaphe composée en l'honneur de cette épouse modèle :

Epouse d'un mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je sus plaire à ses yeux :
Nous ne sûmes jamais ni railler ni médire.
Passant, ne t'enquiers pas si de cette bonté
Tous mes enfants ont hérité :
Lis seulement ces vers, et garde-toi d'écrire !

Le débonnaire greffier était heureux avec une femme aussi digne de lui, et le logis était tranquille. Les mânes de Jacques Gillot s'en plainquirent-elles ? Des malins l'ont affirmé, en

racontant la naissance de l'enfant qui allait hériter de sa verve railleuse, au point de devenir le premier satirique de France et du monde.

II

— En quelle année êtes-vous né? demandait un jour à Despréaux le roi Louis XIV.

— Sire, répondit le poète, je suis venu au monde un an avant Votre Majesté pour annoncer les merveilles de son règne.

Le précurseur courtisan se flattait un peu et se rajeunissait d'un an en faisant cette réponse au roi. La vérité est qu'il naquit à Paris, le 1^{er} novembre 1636, dans la maison autrefois habitée par Jacques Gillot (1), probable-

(1) Quand un satirique n'habitait pas cette maison prédestinée, il semblait que, par un juste retour des choses d'ici-bas, elle dût abriter sous son toit quelque victime de la Satire. Jacques Gillot l'avait léguée à son neveu, le lieutenant-criminel Tardieu, que sa malversation et une incroyable avarice avaient rendu fameux, avant que Despréaux eût si affreusement retracé dans sa personne et dans celle de sa femme le tableau de *la lésine*, esquisse vigoureuse et puissante digne de Juvénal. (*Ibid.*)

ment dans la chambre où le malin chanoine avait écrit quelques-unes des pages les plus piquantes de l'immortelle Satire, rue de Jérusalem (1), en face d'une maison qui avançait en angle au point d'intersection des rues de Nazareth et de Galilée, où, vers la fin du siècle, devait naître le plus terrible railleur qui fût jamais, Voltaire, qui, dans son *Épître à Despréaux*, rappelle en un vers heureux ce piquant souvenir :

Dans la cour du Palais je naquis ton voisin.

Le jour même de sa naissance, le quinzième enfant de Gilles Boileau était présenté à la Basse-Chapelle, et y recevait, avec ce caractère indélébile du chrétien qu'il devait toujours estimer à si haut prix, le nom de Nicolas.

(1) Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats, comme il le dit lui-même dans sa dixième épître, Boileau devait, selon l'ingénieuse remarque d'un critique, avoir à loisir sous les yeux le spectacle de la vie bourgeoise et de la vie de palais : ces circonstances extérieures sont importantes à noter dans la formation intellectuelle et morale. Surtout quand il s'agit d'un grand écrivain, il faut s'en rendre compte avec soin, si l'on veut avoir le côté délicat et psychologique de la genèse spéciale de son génie.

Sa mère disait Colin, et son père garda l'habitude de ce diminutif, qui lui rappelait une de ces inventions que l'amour des mères imagine, comme pour rendre plus gracieux aux autres l'enfant adoré.

Hélas ! peu après la naissance de son petit Colin, quand elle eut mis au monde une petite fille qui vécut peu, la seconde femme de Gilles mourut, laissant inconsolable un époux digne d'elle, avant d'avoir pu imprimer dans l'âme de Nicolas quelque chose de sa tendresse douce et de sa grâce aimable.

Chétif et malade, l'enfant avait besoin de ce sourire maternel pour égayer son naturel déjà un peu triste. Il lui manqua plus qu'à d'autres et sa vie entière devait s'en ressentir (1). Plus

(1) Quand Brossette perdit sa mère, Boileau lui manda : « Je conçois votre affliction telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille ; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris, étant morte que je n'étais encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous souler de larmes. Je ne saurais approuver cette orgueilleuse indolence des stoïciens, qui rejettent follement ces secours innocents que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer la mort d'une mère, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la

tard, quand nous aurons à regretter l'effacement de certains dons, sans lesquels le génie reste incomplet, à une certaine sécheresse de cœur nous reconnâtrons l'absence d'une mère au premier éveil des tendresses de l'âme, quand l'enfant était encore au berceau.

Une mercenaire âgée, impérieuse et taciturne, fut chargée de présider à cette première manifestation des facultés morales. Près de sa vieille gouvernante, le petit Colin apprit surtout à se taire, et à gémir dans la solitude du cœur, comprimé dans ses élans même devant son père qu'un double veuvage et des soucis cuisants rendirent dès lors mélancolique et silencieux.

Les romantiques n'ont pas manqué de noter avec soin cette lacune dans la première éducation du grand satirique. En 1829, Sainte-Beuve, qui devait plus tard se rétracter amplement de ses préventions de jeunesse, y

barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu; mais la crainte lui demande des consolations. » Tout cela est peut-être un peu froidement dit. Mais on n'en aime pas moins à recueillir ces accents sous une plume d'ordinaire moins sensible.

insistait complaisamment, non sans motif, hélas ! car c'est bien à cela que l'esthétique de Boileau devra de rester toujours courte en plus d'un point aujourd'hui justement remis en honneur.

« Rien de tendre, rien de maternel autour de cette enfance infirme et stérile ; rien pour elle de bien inspirant ni de bien sympathique dans toutes ces conversations de chicane auprès du fauteuil du vieux greffier, rien qui touche, qui enlève, et fasse qu'on s'écrie avec Ducis : « Oh ! que toutes ces pauvres maisons bourgeoises rient à mon cœur ! » Sans doute, à une époque d'analyse et de retour sur soi-même, une âme d'enfant rêveur eût tiré parti de cette gêne et de ce refoulement ; mais il n'y fallait pas songer alors, et d'ailleurs l'âme de Boileau n'y eût jamais été propre. Il y avait bien, il est vrai, la ressource de la moquerie et du grotesque ; déjà Villon et Regnier avaient fait jaillir une abondante poésie de ces mœurs bourgeoises, de cette vie de cité et de basoche ; mais Boileau avait une retenue dans sa moquerie, une sobriété dans son sourire, qui lui interdisait les débauches

d'esprit de ses devanciers. Et puis les mœurs avaient perdu en saillie depuis que la régularité d'Henri IV avait passé dessus : Louis XIV allait imposer le décorum. Quant à l'effet hautement poétique et religieux des monuments d'alentour sur une jeune vie commencée entre Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, comment y penser en ce temps-là ? Le sens du moyen âge était complètement perdu ; l'âme seule d'un Milton pouvait en retrouver quelque chose. »

N'attendez donc de cette éducation de poète si longtemps malheureuse et comprimée, « ni la pieuse et sublime mélancolie du *Penseroso* s'égarant de nuit, tout en larmes, sous les cloîtres gothiques et les arceaux solitaires ; ni une charge vigoureuse dans le ton de Regnier sur les allées obscures et les escaliers en limaçon de la Cité ; ni une douce et onctueuse poésie de famille et de coin du feu, comme en ont pu faire La Fontaine et Ducis (1). »

On l'avait logé dans une guérite au grenier. Il y vivait le plus souvent seul, livré à lui-même. Maladif et taciturne, il remarquait

(1) *Portraits littéraires*, t. I, p. 9.

tout et s'habituaît « à voir les choses avec sens, sévérité et brusquerie mordante ».

Il n'avait un peu de joie qu'au temps où le Palais prenait ses vacances. Le greffier conduisait alors ses enfants dans un hameau situé près de Villeneuve-Saint-Georges, à Crône, où il possédait une petite maison de campagne avec un pré au bout du jardin, où le petit Colin avait licence de s'ébattre un peu. Ce pré restera historique, puisqu'il servit d'occasion au surnom de Despréaux que les Boileau donnèrent dès lors à Nicolas, plus connu bientôt sous le surnom que sous son nom véritable et patronymique.

A onze ans, Despréaux faillit mourir. La pierre, ce mal terrible dont il devait toujours souffrir, avait pris déjà un tel développement, qu'il fallut recourir à la douloureuse opération de la taille. En apparence, l'opération cruelle avait réussi. En fait, elle le laissa malade pour tout le reste de ses jours. Il en résulta chez lui encore plus de taciturnité et cette lourdeur extérieure qui faisait dire à son père, quand il le comparait à ses autres enfants :

— Pour Colin, c'est un bon garçon, il n'a

point d'esprit et ne dira jamais de mal de personne.

On ne pouvait réussir mieux un pronostic !

Le greffier, qui s'était montré si bon prophète, ne soupçonna non plus jamais que la guérite où il avait logé Colin pût contrister ce « bon garçon ». Il ne se plaignait point, donc il était heureux dans son logement aérien. Le bonheur était médiocre pour « le bon garçon », dont toute l'ambition dès lors était de descendre de la guérite au grenier, comme il le rappelait plaisamment dans la suite, quand il aimait à raconter comment il avait « commencé sa fortune par descendre au grenier ».

La société des chats, les combats qu'ils livraient autour de sa pauvre couchette aux rats de la toiture, le voisinage des cloches et bien d'autres bruits qui troublaient ses sommeils d'enfant souffreteux lui faisaient dès lors se dire, à peine entré dans son lit, surtout au retour d'une petite saison tranquille à Crône :

Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?
Et quel fâcheux démon, durant des nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières ?

J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi.
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les
[chats.

Voilà pour les nuits. L'aube vient-elle à
poindre ? Au moment où chats et souris rega-
gnent leur tanière, d'autres bruits achèvent
de rendre le sommeil impossible au pauvre
enfant, dont les nerfs, surexcités par la peur et
l'insomnie, auraient tant besoin de repos :

Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voisinage,
Qu'un affreux serrurier, que le ciel en courroux
A fait pour mes péchés trop voisin de chez nous (1),
Avec un feu maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.

(1) Première leçon de ce passage de la 6^e satire, plus
naturelle et mieux observée que la correction qui a
prévalu depuis 1701 :

Qu'un affreux serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,

J'entends déjà partout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir :
Tandis que dans les airs mille cloches émues
D'un funèbre concert font retentir les rues,
Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts font mourir les vivants.

Quand il sortait de cette niche inhospitable pour retomber sous la verge d'une domestique ignorante, dure et impérieuse, le pauvre enfant, tout « bon garçon » qu'il fût, sentait gronder en son âme une révolte, soigneusement dérobée aux regards vigilants de ses frères, surtout de Gilles, jaloux déjà des talents qu'il avait surpris en germe — l'œil de l'enfance est si perçant ! — chez ce petit Colin dédaigné comme un avorton sans esprit.

Despréaux garda toujours de son enfance le plus triste souvenir. « Lorsque la mort des Corneille, des Molière, des La Fontaine, des Racine, dit un de ses biographes, l'eut laissé seul à la tête du Parnasse, lorsque, admiré de tous les gens de lettres, recherché par les grands, comblé des faveurs de Louis XIV, il semblait n'avoir qu'à se féliciter de la carrière qu'il avait parcourue, il assurait qu'il aurait re-

noncé à la vie, s'il lui avait fallu renaître avec les maux qui avaient affligé sa jeunesse (1). »

Entendait-il rebattre le lien commun : « L'enfance est le temps le plus heureux de la vie. »

— Ah ! s'écriait-il, c'est une vieille erreur !

L'image de la servante qui l'avait si rudement élevé repassait alors devant ses yeux, et il répétait avec un accent d'amer souvenir :

— Peut-on ne pas regarder comme un grand obstacle au bonheur le chagrin continuel, et particulier à cet âge, de ne jamais faire sa volonté ?

La réflexion n'était pas d'un enfant gâté au logis paternel, dans sa première adolescence. Enfin, l'heure sonna pour lui d'aller au collège, car, pour si peu d'esprit que son père lui eût reconnu, le vieux greffier ne pouvait décemment se dispenser de procurer à Colin, comme à ses aînés, le bienfait d'une éducation libérale.

(1) BERRIAT SAINT-PRIX, *Œuvres complètes de Boileau*, t. I, p. 2.

III

La cruelle opération dont nous avons parlé interrompit le cours des premières études de Nicolas. Il venait de faire ses classes élémentaires au collège d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis. Son père l'y avait placé dès l'âge de sept ou huit ans, et il y finissait sa quatrième, quand la maladie contraignit de le garder au logis paternel, livré à la chirurgie barbare du temps et aux soins mercenaires de la vieille bonne qui fit tant souffrir son enfance.

Le jeune malade avait hâte d'échapper à l'une et à l'autre, pour se réfugier dans l'étude, sa grande consolatrice. En 1648, il entra au collège de Beauvais, rue du Clos-Bruneau. C'était, comme le collège de Navarre, un établissement de plein exercice, en possession d'une longue célébrité : Crévier, Rollin et Coffin y professèrent les belles-lettres à la fin du siècle et dans les commencements du siècle suivant.

L'enfant s'y trouva bien. Il y avait à cela

plusieurs raisons : d'abord, le souvenir de la maison paternelle où il n'était pas heureux, à l'encontre de la comparaison d'ordinaire si défavorable au collège ; puis, on le laissait libre de se livrer avec une sorte d'entraînement frénétique à son goût passionné pour la lecture. En vain la cloche, chargée d'annoncer l'heure des repas ou des récréations, était-elle placée juste sous sa fenêtre, le studieux écolier ne l'entendait pas sonner, oubliant de se récréer et même de se nourrir pour satisfaire sa passion de lecture. Les maîtres, au fond charmés de ces heureuses dispositions, le surprenaient, même au milieu de la nuit, plongé dans l'étude de ses auteurs favoris, surtout les poètes latins ou les romanciers français. Le péril était grand avec ces derniers, pour une nature moins froidement sage que la sienne : pour lui, il les goûtait, sans enthousiasme et comme sans passion, discernant déjà, avec une délicatesse qui étonnait ses instituteurs, le faux et le mauvais goût des auteurs en possession de la gloire.

Un jour, l'un de ses maîtres surprit, dans son pupitre, un gros cahier, où Despréaux,

comme tout bon humaniste précoce l'a tenté avant et après lui, avait écrit sa grande œuvre de début. Cette fois, c'était une composition dramatique où trois géants, prêts à se battre, ouvraient la scène. Un autre géant, le roi Grifalar, survenait et les séparait par ces mots :

Géants, arrêtez-vous,
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups.

Plus tard, le précoce dramaturge s'amusait à répéter ces deux vers de son « chef-d'œuvre » de collégien, en défiant l'un des rivaux de Racine d'en retrouver un seul de cette force dans les cent mille que cet auteur ridicule avait commis.

L'essai poétique de Despréaux fit quelque bruit parmi ses condisciples. Les professeurs souriaient, et, quand le greffier s'en venait, aux rares jours de la sortie, ramener le studieux écolier, toujours plus convaincu de son inaptitude aux choses de l'esprit, le principal se récriait et protestait, d'abord timidement, puis chaque fois avec plus de confiance en l'avenir de l'élève.

On a conservé de lui quelques pièces qui datent de cette époque : une énigme, deux chansons, un sonnet, une ode, toutes œuvres médiocres il est vrai, mais de facture assez large pour augurer de cet avenir.

Parmi les prophètes de Boileau se rangea, dès la première année, son professeur de troisième, M. Sevin, qui professait cette classe au collège de Beauvais depuis cinquante ans, rare exemple de fidélité et de goût pour le grand devoir professionnel, qui borna toujours son ambition à reconnaître en germe les génies du temps qui passaient sous sa férule. Il avait prédit aux deux plus grands avocats du 17^e siècle, Patru et Lemaistre, leur future renommée au barreau. L'énergie et l'application intelligente de Despréaux le portèrent à encourager ses premiers essais poétiques. Un jour il lui dit :

— Vous serez la gloire du Parnasse français !

Ces prophéties exercent, sur l'avenir des écoliers, une influence qui aide singulièrement à leur accomplissement. C'est une si grande force que la foi en soi-même ! Plus d'un lecteur, en interrogeant ses souvenirs de collège,

retrouvera, dans sa propre genèse intellectuelle ou morale, une action de ce genre.

Mais qu'aurait dit le vieux M. Sévin, s'il avait lu plus avant encore dans l'avenir, lui qui professait un culte si fervent pour le poète qu'il appelait le prince, le Pindare, l'Homère des poètes gaulois, le divin Ronsard !

Ronsard, par une autre méthode,
Réglâ tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin :
Mais sa muse, en français parlant grec et latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ces grands mots le faste pédantesque.

Ah ! lorsque son admiration excessive pour Malherbe, en qui il ne voulait voir que les progrès de la correction et du goût, dictait à Despréaux ces vers cruels, l'image attristée de son vieux régent de troisième ne lui apparut-elle donc pas, pour lui reprocher ce sacrilège attentat sur l'idole de M. Sévin ! Ronsard a bien des défauts ; mais que de côtés gracieux, que d'invention neuve, que d'âme, étouffés par la froide régularité de l'école qui

renversa le dieu de son piédestal ! Boileau contribua, plus que tous, à cette réaction, heureuse mais excessive, qui fournira aux romantiques l'un de leurs plus spécieux arguments contre sa trop complète victoire du mauvais goût de la Pléiade, tant aimée de M. Sévin.

En rhétorique, le régent s'appelait M. Laplace. Il ne brillait ni par le goût ni par la modestie. Quand, en 1650, on l'élut recteur de l'Université, peut-être à son tour d'ancienneté, il faillit mourir de joie. Ses élèves ahuris le voyaient se promener au milieu de la classe, la tête renversée, le verbe haut, l'œil étincelant d'orgueil, répétant plusieurs fois par heure, en son mauvais latin de langue courante :

— *Ibo, ambulabo per totam civitatem, cum chirothecis violaceis et zonâ violaceâ* (1) !

Les rhétoriciens avaient bien un peu envie de rire. Mais on ne riait pas impunément d'un recteur de l'Université, et les malins savaient bien qu'elle était devenue plus redou-

(1) J'irai, je parcourrai la ville entière, avec des gants violets et une ceinture violette.

table pour eux, parce qu'elle pouvait maintenant être plus efficace, la menace majestueuse du vaniteux pédant, quand il surprenait un élève remuant ou bavard :

— Tu seras la première victime que j'immo-
lerai à ma juste sévérité.

Sévin adorait Ronsard. Laplace détestait Homère.

De ce dernier souvenir de collège, Boileau prenait plus tard occasion de répéter plaisamment qu'il était habitué aux Zoïles depuis sa rhétorique. Il en avait gardé aussi l'image du pédant, tel qu'il le décrivait dans ses *réflexions critiques sur Longin*. Sans doute, à ce moment, il visait directement Perrault, mais il est évident que l'image du vieux Laplace posait aussi devant son pinceau railleur.

— Un pédant, c'est un homme plein de lui-même, qui, avec un médiocre savoir, décide hardiment de toutes choses ; qui se vante sans cesse d'avoir fait de nouvelles découvertes ; qui traite de haut en bas Aristote, Epicure, Hippocrate, Pline ; qui blâme tous les auteurs anciens ; qui trouve à la vérité quelques endroits passables dans Virgile, mais

qui y trouve aussi beaucoup d'endroits dignes d'être sifflés... (1)

Le pédantesque régent, tout recteur de l'Université qu'il fût devenu à son tour d'âge, ne brillait pas non plus par la dextérité de ses traductions, quand il se hasardait à les improviser en classe, sans corrigés sous les yeux.

« Je ne saurais, racontera plus tard plaisamment son élève, m'empêcher de rapporter l'exemple d'un maître de rhétorique sous lequel j'ai étudié, et qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère... Il nous faisait traduire l'oraison pour Milon ; et, à un endroit où Cicéron dit : *obduruerat et percaluerat respublica*, « la république s'était endurcie et était devenue comme insensible », les écoliers étant un peu embarrassés sur *percaluerat*, qui dit presque la même chose qu'*obduruerat*, notre régent nous fit attendre quelque temps son explication ; et enfin, ayant défié plusieurs fois Messieurs de l'Académie, et surtout M. d'Ablancourt, à qui il en voulait, de venir traduire ce mot :

(1) La plupart de ces traits sont empruntés à la 10^e satire de Regnier.

— *Percalluerat*, dit-il gravement, vient du cor et du durillon que les hommes contractent aux pieds ;

Et de là il conclut gravement qu'il fallait traduire :

— *Obduruerat et percalluerat respublica*,
« la république s'était endurcie et avait contracté un durillon (1) ».

IV

Despréaux était d'Eglise. A l'âge de onze ans, ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, l'avaient fait tonsurer. Au sortir du collège de Beauvais (2), il dut com-

(1) *Réflexions critiques*, etc. Réf. 1x.

(2) Nous sommes loin du temps où Boileau en personne était, au beau milieu de Paris, salué, applaudi, acclamé de la gent écolière. Il jouit de ce triomphe vingt-sept ans après l'apparition de son code poétique, au mois de décembre 1701. Boileau dînait ce jour-là, au collège de Beauvais, chez le « bon » Rollin. Un demi-siècle auparavant, le *Législateur du Parnasse* avait été élève du susdit collège. C'est là que ses goûts pour « le travail des vers » avaient été encouragés par un vieux régent de troisième ; là qu'il avait ri à pleine

mencer à étudier en théologie. La scolastique rebuta cet esprit, sensible à la beauté du langage, par ses formules abstraites et ses spéculations en style dénué d'ornements littéraires.

On eut pitié de cette invincible répugnance, et, tout en conservant le petit bénéfice dont il

gorge en entendant son régent de rhétorique traduire le *percalluerat respublica* de Cicéron ; là qu'il avait essayé une tragédie, de laquelle fort heureusement il n'est resté qu'un vers et demi. Coffin, professeur de seconde, et poète latin, improvisa une ode pour la circonstance, et chanta le grand événement sur le mode d'Alcée :

Io ! Bolæus Bellovacam domum,
Muis amicus, quam coluit puer,
Subire dignatur vocatus,
Nec tenuem facilis recusat
Conviva mensam...

Les petits successeurs du poète sexagénaire accueillirent sa présence dans leurs murs « par des acclamations, par des cris de joie et par des vivats redoublés. Et M. Despréaux leur donna des vacances, pour répondre aux empressements qu'ils témoignaient pour lui. » Ces écoliers assurément n'étudiaient pas encore l'*Art Poétique* en vue d'un examen. (V. DELAPORTE, *l'Art Poét. de Boil. commenté*, t. I, p. 2. Cet ouvrage, très érudit et très curieux, est indispensable à qui veut avoir le dernier mot de la critique sur le code du « Grand Prévôt du Parnasse français ».)

était pourvu (1), il quitta la Sorbonne pour l'Ecole de droit.

L'étudiant, devenu vieux, rappelait à son ami Brossette les mécomptes de sa nouvelle tentative :

— J'ai naturellement peu d'inclination pour la science de droit civil, et il m'a paru, étant jeune et voulant l'étudier, que la raison qu'on y cultivait n'était point la raison humaine et celle qu'on appelle le bon sens, mais une raison particulière fondée sur une multitude de lois qui se contredisent les unes les autres, et où l'on se remplit la mémoire sans se perfectionner l'esprit. Je me souviens même que dans ce temps-là je fis sur ce sujet des vers latins iambes qui commençaient par :

O mille nexibus non desinentium
Fecunda rixarum parens !
Quid intricatis juribus jura impedis ?

J'ai oublié le reste. Il m'est pourtant encore demeuré dans la mémoire, que je comparais

(1) Le prieuré de Saint-Paterne, qui rapportait par an 800 livres. Il le garda huit ou neuf ans, et le rendit avec l'argent qu'il en avait perçu.

les lois du Digeste aux dents de dragon que sema Cadmus, et dont il naissait des gens armés, qui se tuaient les uns les autres (1).

Avec ce goût pour la basoche, Nicolas devait faire un avocat médiocre. Il fut reçu le 4 décembre 1656, et, bonheur rare pour un débutant, il fut presque aussitôt chargé d'une cause. Louis Racine a plaisamment raconté l'aventure.

Au moment où le nouvel avocat allait prendre la parole, le procureur s'approcha et lui dit :

— N'oubliez pas que la partie soit interrogée sur faits et articles.

Il aurait parlé hébreu ou sanscrit que le jeune basochien aurait eu chance d'entendre mieux qu'il n'entendit la recommandation du rusé procureur. Il ne voulut pas cependant laisser paraître son ignorance, et, payant d'audace :

— Pourquoi la chose n'est-elle pas faite ? répondit-il avec une assurance digne d'une meilleure fortune. Si tout n'est pas prêt, il ne faut pas que je plaide !

(1) Lettre du 15 juin 1704. Edit. Lavardet.

A cette réplique aussi naïvement sotte, le procureur resta d'abord ahuri. Puis, il partit d'un tel éclat de rire que les confrères accoururent pour l'entendre s'écrier :

— Voilà un jeune avocat qui ira loin ! Il a de grandes dispositions..,

Despréaux sentit l'ironie du compliment. Il prit le barreau en horreur. Le souvenir des déclamations entortillées et oiseuses qu'il avait dû subir à cette époque de sa jeunesse, le hantait au point de le rendre féroce, comme ce jour où, devant un grave magistrat, il louait Virgile de ne rien dire de trop. Le magistrat eut l'imprudence de répliquer, sur un ton badin :

— Je ne me serais pas douté que ce fût là un si grand mérite !

— Si grand, reprit aigrement le poète, que c'est celui qui manque à toutes vos harangues !

La race incorrigible des plaideurs lui faisait pitié :

N'imite pas ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la Justice,
Qui, toujours assignant et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés !

Enfin, on le délivra de cette torture (1). Il l'a chanté à sa façon :

Mais bientôt, amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.

Son père et ses frères en gémirent, et le vieux greffier répétait son horoscope, estimant que Colin, toujours « bon garçon », serait, somme toute, un sot toute sa vie.

La famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poète naissant.
On vit avec horreur une muse effrénée
Dormir chez un greffier la grasse matinée.

« Dormir » est un euphémisme. Il aurait dû dire « songer ou rimer » dans la guérite où

(1) D'Alembert veut croire que « ce fut une perte pour le barreau. Plein des lumières du bon goût, il eût été législateur sur ce grand théâtre comme il l'a été sur le Parnasse. Il eût introduit la véritable éloquence dans un pays où de nos jours elle n'est que trop souvent ignorée, et où elle l'était bien plus il y a cent ans. Il eût fait main basse sur cette rhétorique triviale qui consiste à noyer un tas de sophismes dans une mer de paroles oiseuses et de figures ridicules. »

il continuait de loger, au-dessus du grenier, jusqu'à ce qu'il plût à son frère Gilles de lui céder enfin ce grenier tant envié, où, du moins, le vent soufflait moins fort, la pluie n'inondait plus son méchant petit lit et où l'on entendait d'un peu moins près le sabbat des chats dans les gouttières.

V

Son père mourut, inquiet de l'avenir du « brave Colin », mais lui laissant de quoi vivre et rimailleur à son aise (1), avec sa part d'un patrimoine acquis par soixante années d'honnête et incessant labeur.

Le fils reconnaissant célébra cette juste renommée de probité professionnelle :

Ce greffier, doux et pacifique,
De ses enfants au sang critique

(1) « Son père, en mourant (le 3 février 1657), lui laissa environ 12,000 écus, dont il plaça à peu près le tiers (12,000 livres), à fonds perdus, sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, ce qui lui produisit 1,500 livres de rente. Son bien s'augmenta considérablement dans la suite par des successions et par des pensions du roi (*Brossette*). »

N'eut point le talent redouté ;
Mais, fameux par sa probité,
Reste de l'or du siècle antique,
Sa conduite dans le palais,
Partout pour exemple citée,
Mieux que leur plume vantée
Fit la satire des Rolets.

Hélas ! le fils aîné du défunt greffier, qui hérita de la charge et aussi du logis paternel où Despréaux continua d'habiter, Jérôme Boileau, y amena avec lui sa femme, Louise Bayen, une digne belle-fille de la première femme du père de l'infortuné « Colin », la célèbre Charlotte Brochard, dont nous avons conté l'humeur acariâtre et bizarre.

Sa belle-fille la valait. Il paraît que, lorsque son mari se refusait à quelque'une de ses fantaisies, elle jouait la malade, comme Despréaux le rappelle dans sa *satire contre les femmes* :

T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours
malades,
Se font, des mois entiers, sur un lit éhonté,
Traiter d'une visible et parfaite santé ?

Madame Jérôme Boileau se montrait au be-

soin aussi sensible aux maux vrais ou faux de son époux qu'aux siens propres. A la moindre appréhension pour cette trop chère moitié de sa vie, elle tombait en pâmoison, et Despréaux avait, plus d'une fois, dû l'asperger d'eau fraîche pour la faire revenir :

Quel charme, au moindre mal qui vous vient me-
De la voir aussitôt accourir, s'empresser, [nacer,
S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence
Et souvent de douleur se pâmer par avance !

Les nouveaux domestiques allaient et venaient dans la maison. On en changeait à chaque instant, au point qu'un jour, en rentrant chez lui, Jérôme en trouva un qui lui demanda son nom et ce qu'il voulait :

Son mari, qu'une affaire appelle dans la ville,
Et qui chez lui, sortant, a tout laissé tranquille,
Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,
De voir que le portier lui demande son nom,
Et que, parmi ses gens, changés en son absence,
Il cherche vainement quelqu'un de connaissance.

Pour achever l'agrément de cet intérieur domestique, la femme du nouveau greffier

avait formé sa fille Charlotte à son image et ressemblance :

— Vous dites, écrivait Racine à Despréaux, qu'il vous manque une nièce. Voudriez-vous qu'on vous envoyât mademoiselle Boileau (1) ?

Il faut tout dire cependant. Maître Jérôme, tout affable et bon qu'il fût, avait un défaut qui explique les scènes de famille auxquelles le satirique a fait plus tard de si méchantes allusions. Joueur effréné, il s'emportait en perdant au point d'en perdre la raison. Brossette raconte que, dans une maison où il allait jouer, on avait résolu que quiconque jurerait ou s'émanciperait en paroles, paierait un écu chaque fois que cette loi serait violée. Jérôme, très emporté quand il ne gagnait pas, aimait mieux acheter la liberté de pester tout son soûl pour une grosse poignée d'écus qu'il jetait sur la table d'avance.

(1) Despréaux ne garda pas toujours rancune à une belle-sœur et à une nièce dont l'humeur bizarre, il ne l'ignorait pas, n'empêchait pas les sentiments affectueux et dévoués à son égard. Il assista madame Jérôme Boileau à sa dernière heure et fit à mademoiselle Charlotte une assez large part dans son testament.

VI

Jérôme mourut le 24 juillet 1679.

Despréaux quitta à cette occasion la maison paternelle. Il alla loger chez son neveu favori, Nicolas Dongois, fils de sa sœur Anne et héritier de la charge de Jérôme Boileau.

Le jeune greffier passait pour un jurisconsulte fort capable. Le parlement ne dédaignait pas de compter avec lui, et le premier président Lamoignon lui témoigna une estime affectueuse, à la grande joie de l'oncle Despréaux.

Un jour, oncle et neveu s'entendirent pour jouer un tour de leur façon à M. le Premier. L'anecdote est piquante. Nous la tenons de Brossette.

C'était au moment où le *Discours sur la Méthode* battait son plein. Au grand désespoir de l'Université de Paris, le cartésianisme envahissait tout. L'Université imagina de présenter requête au Parlement, pour empêcher qu'on n'enseignât la nouvelle philosophie. Lamoignon, fort anxieux, confia à Despréaux

qu'il ne pouvait se dispenser de rendre un arrêt conforme aux désirs de la Sorbonne. Le satirique se promit aussitôt tout bas de l'en empêcher.

Il s'entendit avec Dongois, qui se chargea de saupoudrer le libellé avec des termes de droit et suivant la formule, tandis qu'il avait lui-même rédigé un arrêt burlesque que le neveu devait essayer de faire signer à M. le Premier, sans que celui-ci s'en doutât.

A quelques jours de là, le malin greffier, qui avait à dessein laissé s'entasser les expéditions, se présente au Président avec une liasse énorme de pièces à signer. Il espérait que l'arrêt burlesque passerait avec le reste, et que Lamoignon signerait sans lire. Il comptait sans la vigilance du grand magistrat. D'un coup d'œil, celui-ci vit la ruse, et, au moment où Dongois croyait tenir la signature, l'arrêt vola sous son nez :

— A d'autres ! fit en riant Lamoignon. C'est un tour de Despréaux.

Puis, il reprit l'arrêt, le lut avec plaisir et avoua depuis que ses considérants railleurs l'avaient empêché d'en donner un sérieux.

Despréaux venait de rendre au cartésianisme un service bien plus important qu'on ne le pense. Les histoires de la philosophie ont eu tort de l'oublier.

Dongois faillit rendre à Despréaux un autre service, que, pour la gloire littéraire de l'oncle, nous apprécierions davantage, s'il avait eu plus de persévérance. Le neveu donna presque au satirique le goût des choses de la nature. Il avait à treize lieues de Paris, près de Mantes, une campagne, le château d'Hautile, que Boileau se prit à aimer, peut-être pour l'amour du neveu, tant le cadre où le cœur s'est senti heureux, s'embellit d'une beauté, à laquelle s'ajoute dès lors cet attrait mystérieux qui anime la nature, les champs, les bois, les prés, la mer, la solitude, en lui prêtant une vie supérieure et comme une âme parlante.

Boileau, de son naturel peu rêveur, entendait peu ou point ce langage. C'est une lacune à son esthétique, on le lui a assez reproché de 1820 à 1840 pour n'avoir guère à y insister. L'affection qu'il portait à Dongois faillit le lui faire entendre. A Hautile, s'il ne rêva point, il goûta la paix des champs, et céda, une fois en

sa vie, à la tentation de décrire un paysage avec des traits d'un pittoresque charmant :

Oui, Lamoignon, je fais les `chagrins de la ville,
Et contre eux la campagne est mon unique asile.
Du lieu qui me retient veux-tu voir le tableau ?
C'est un petit village, ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours de diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés
Et de noyers souvent des passants insultés.
Le village au-dessus forme un amphithéâtre ;
L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre,
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement,
La maison du Seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée ;
Le soleil en naissant la regarde d'abord
Et le mont la défend des outrages du Nord.....

La peinture est gracieuse. Il faut savoir gré à Dongois de l'avoir inspirée à son oncle, d'ordinaire moins sensible aux choses qui relèvent

plus particulièrement du domaine de l'imagination. Là, d'ailleurs, disons-le bien vite, n'était point sa vocation. Le génie qui veille sur les lettres françaises l'avait marqué au front pour une autre destinée, et il est temps de le suivre dans la voie où sa vocation prédestinée poussait irrésistiblement celui qui va devenir le vengeur du bon goût, le satirique redouté de tous ceux qui outragent ce goût.

Il tenait sa vocation de famille. Mais elle devait trouver en lui son plein accomplissement. Le mérite original de Nicolas Boileau, observe Sainte-Beuve, étant de cette famille gaie, moqueuse et satirique, fut de joindre à la malice héréditaire le coin du bon sens, de manière à faire dire à ceux qui sortaient d'auprès de lui ce que disait l'avocat Mathieu Marais :

— Il y a plaisir à entendre cet homme-là, c'est la raison incarnée (1).

Eh ! oui, « la raison », et avec la raison le goût, le sens littéraire, l'horreur du faux, de l'exagéré, de l'irrégulier ; mais avec quelque raideur, j'allais dire avec quelque étroitesse dans les vues, surtout quand il s'agira

(1) *Causeries du lundi*, t. VI, p. 498.

de parcourir les domaines de l'imagination (1). Après cela, le rôle du grand satirique reste assez beau pour arrêter sur nos lèvres l'expression plus explicite de ce regret, en nous rappelant la vérité de ce mot de Voltaire, que nos romantiques ont cruellement expérimenté :

— Ne disons pas de mal de Nicolas, cela porte malheur !

VII

La famille tout entière en tenait, nous venons de le dire, mais à des degrés divers.

Deux des frères Despréaux semblent avoir le mieux concentré ce caractère familial : Gilles et Jacques, l'avocat et le chanoine, tous deux spirituels, tous deux malins et railleurs. Mais, observe encore avec une justesse suprême Sainte-Beuve (2), « le dirai-je ? en

(1) Madame Guizot (Pauline de Meulan), a dit quelque part de la raison chez Boileau : « C'était en lui un organe délicat, prompt, irritable, blessé d'un mauvais sens comme une oreille sensible l'est d'un mauvais son, et se soulevant comme une partie offensée sitôt que quelque chose venait la choquer. »

(2) *Causeries du lundi*.

considérant cette lignée de frères ressemblants et inégaux, il me semble que la nature, cette grande génératrice des talents, essayait déjà un premier crayon de Nicolas quand elle créa Gilles : elle resta en deçà et se repentit ; elle reprit le crayon, et elle appuya quand elle fit Jacques : mais, cette fois, elle avait trop marqué. Elle se remit à l'œuvre une troisième fois, et cette fois ce fut la bonne. Gilles est l'*ébauche*, Jacques est la *charge*, Nicolas est le *portrait*. »

Avant le portrait, et pour le bien apprécier en tout son jour, il nous faut regarder d'un peu près l'ébauche et nous rendre compte des traits un peu forts de la charge (1).

(1) Dans le chapitre qui va suivre, nous avons largement mis à contribution la piquante étude que M. G. Bizos, doyen de la faculté des lettres d'Aix et professeur de littérature française, a consacrée, dans ses excellentes leçons sur le satirique, aux *Frères de Boileau*. Recueillant patiemment des traits épars de sa vigoureuse esquisse et y ajoutant sa critique personnelle, l'habile et disert professeur a fait une œuvre remarquable, que ses auditeurs l'ont pressé de publier à part. C'est à cette brochure, depuis longtemps et rapidement épuisée, que nous empruntons les grandes lignes et souvent le détail de cet épisode essentiel de la vie de Despréaux.

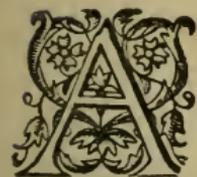


CHAPITRE II

LES FRÈRES DE BOILEAU

SOMMAIRE. — Le sieur de Puymorin. — Un quatrain à quatre. — Despréaux, écrivant à Colbert, oublie les préceptes du parfait courtisan. — Puymorin le réconcilie avec le duc de Montausier. — « Gillot » le glorieux. — Mauvaise langue et mauvais cœur. — Au troisième pilier. — Chez Ménage. — La traduction d'Epictète. — Il est admis à grossir le cortège. — *L'Avis à Ménage*. — Fureur impuissante de ce dernier. — Il essaie vainement d'empêcher son ingrat détracteur d'entrer à l'Académie. — Brouille entre Chapelain et Ménage. — Scarron intervient dans l'affaire. — Une nouvelle lutte où Gilles Boileau n'aura pas les rieurs de son côté. — Il capitule. — Son animosité jalouse contre son frère cadet. — Comment celui-ci s'en venge. — Réconciliation et mort de Gilles Boileau. — « Jaco » et la prophétie paternelle. — Caractère de ce frère de Boileau. — Un tour à la Condé. — Le latin et le sujet des livres du chanoine Boileau. — Il devient chanoine de la Sainte-Chapelle et meurt après son frère.

I



AVANT de parler du greffier et de l'abbé, il convient de saluer au passage un autre frère de Boileau, que sa nature indolente et son gai sybaritisme

préservèrent de succéder au père dans la poussière du greffe. Bien renté, avec d'agréables relations à la cour, où Despréaux lui obtint la charge importante de contrôleur général de l'argenterie et des menus plaisirs du Roi, reçu partout à la ville avec empressement, Pierre Boileau, sieur de Puymorin, ne cessa de se montrer envers le satirique un frère modèle. Il était fier du talent de « Colin ».

Les ennemis de ce talent l'éprouvèrent plus d'une fois à leurs dépens. Quand on attaquait Despréaux devant lui, le bon vivant et gai convive qu'était d'habitude Puymorin devenait piquant et spirituel à emporter le morceau.

Un jour, Chapelain, vexé d'être plaisanté par cet épicurien, à qui sa vie de plaisir laissait bien peu de temps pour l'étude, s'oublia jusqu'à lui répondre :

— C'est bien à vous de me juger, vous qui ne savez pas lire !

La riposte ne tarda pas. Elle fut sanglante :

— Hélas ! répliqua Puymorin, je ne sais que trop lire depuis que vous faites imprimer.

La repartie eut grand succès. Le spirituel défenseur de Despréaux voulut la mettre en

vers, sous cette forme d'épigramme qui avait alors tant de vogue. Il fit vite les deux derniers vers. Mais il était trop paresseux pour trouver les deux premiers et achever le quatrain : Racine, Molière et Despréaux se mirent de la partie et le quatrain suivant courut bientôt les ruelles :

Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer !
Hélas ! pour mes péchés je n'ai su que trop lire
Depuis que tu fais imprimer (1) !

(1) « Mon père représenta que le premier hémistiche du second vers rimant avec le vers précédent et avec l'avant-dernier vers, il vaudrait mieux dire : *de mon peu de lecture*. Molière décida qu'il fallait conserver la première façon. « Elle est, lui dit-il, la plus naturelle, et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression ; c'est l'art même qui doit nous apprendre et nous affranchir des règles de l'art. » (LOUIS RACINE, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, p. 7.) Brossette ajoute que Despréaux a voulu rappeler cette décision de Molière, quand il dit si justement, dans son *Art poétique* :

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites
Et de l'art même apprend à franchir les limites.

Trois vers, pour le dire en passant, qui prouvent que la critique dans Boileau est moins timide et moins étroite qu'on ne l'a souvent prétendu.

Or, parmi les amis dévoués de Chapelain, il y en avait eu qui n'entendaient pas raillerie sur ce point. Par malheur, ce féroce et acharné défenseur de l'infortunée victime des railleries de Despréaux jouissait, à la cour, d'un grand crédit. Austère et misanthrope, le duc de Montausier disait tout haut qu'à son avis, il fallait envoyer les écrivains médisants « la tête en bas, rimer dans la rivière », et, en particulier de Boileau, que, s'il était le maître, il l'aurait depuis longtemps déjà « expédié aux galères couronné de laurier ».

Le sévère protecteur de Chapelain obtint du Roi qu'il refuserait, ou tout au moins ajournerait le privilège sollicité par le libraire Barbier en faveur de l'impression de l'*Art poétique*. Despréaux l'apprit et en fut profondément irrité.

Or, le soir même, Colbert, que Puymorin entretenait soigneusement favorable à son frère, écrivait à l'auteur :

— Le Roi m'a ordonné, Monsieur, de vous accorder un privilège pour votre *Art poétique*, dès que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas de me l'apporter au plus tôt.

Boileau n'écoula que sa mauvaise humeur du moment, et, sans prendre le temps de consulter Puymorin, il répondit à Colbert :

— Monseigneur, je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilège que Sa Majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étais tout consolé du refus qu'on en avait fait à mon libraire ; car c'était lui seul étant très éveillé pour ses intérêts et sachant fort bien que je n'étais pas homme à tirer tribut de mes ouvrages. C'était donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine, à mon avis, dès qu'il la fondait sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvais fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression et de l'incertitude des jugements du public qui me laissait celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, quoique vous ayez daigné vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon *Art poétique*, aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilège dont je ne me soucie pas, mais pour soumettre mon ou-

vrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes.

Quand Puymorin lut cette lettre, il y trouva « cinquante fautes contre les préceptes du parfait courtisan ». Il cherchait dès lors l'occasion de les réparer, le moins maladroitement possible, auprès du tout-puissant ministre. Enfin, un jour, il parvint à en entretenir Colbert, suppliant Monseigneur d'excuser « un poète que le commerce des Muses écartait souvent de ses plus grands devoirs ».

Colbert se prit à rire et répondit à Puymorin :

— Tout ce que je puis vous dire là-dessus, Monsieur, c'est que jamais lettre ne m'a fait plus de plaisir que la sienne.

Le privilège fut accordé, au grand déplaisir du duc de Montausier.

Le courtisan misanthrope en laissa voir son dépit. Il redoubla, le jour que le malicieux Puymorin vint triomphalement lui annoncer que le Roi accordait une pension de deux mille livres à son frère. Montausier n'y tint plus :

— Bientôt, s'écria-t-il avec une vivacité

dont il ne fut pas le maître, bientôt le Roi donnera des pensions aux voleurs de grand chemin.

Le propos fut répété à Louis XIV et faillit perdre le courtisan. Très inquiet, Montausier s'en vint retrouver, à quelques jours de là, Puymorin et lui dit :

— Est-il vrai, Monsieur, que j'aie été assez imprudent pour vous parler du Roi, en termes offensants, à propos de la pension qu'il accorde à votre frère ?

Puymorin était trop habile pour ne pas saisir l'occasion de ramener le duc à son frère. Au lieu donc de triompher méchamment comme il l'aurait pu, il répondit fort adroitement qu'il n'avait aucun souvenir bien précis, et ajouta, en courtisan consommé qu'il était :

— Mais, quand vous m'auriez parlé ainsi, Monseigneur, vous n'auriez jamais dit ce que vous voudrez ; je suis prêt à dire tout ce qu'il vous plaira.

Le duc, charmé, le pria de continuer à ne se souvenir de rien.

Il était lié dès lors par la reconnaissance, et Despréaux ne tarda pas à s'en apercevoir.

Quand Puymorin mourut (1), Montausier aborda son frère dans la grande galerie de Versailles et lui fit tout haut son compliment de condoléance.

— Je sais, répondit habilement Despréaux, que mon frère faisait grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré; mais il en faisait encore plus de votre vertu; il m'a dit plusieurs fois qu'il était très fâché que je n'eusse pas pour ami le plus honnête homme de la cour.

Le misanthrope fut ravi. Il emmena sur-le-champ Despréaux dîner chez lui, afin que la réconciliation fût bien publique. Jusqu'après sa mort (2) Puymorin servait ainsi les intérêts

(1) Despréaux aida à la réconciliation, en écrivant les deux vers restés fameux :

Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût lui donner son suffrage.

(2) Fort ami des plaisirs de la table, le trop joyeux épicurien avait fait un pacte, avec quelques gais compagnons, en vertu duquel le premier d'entre eux qui mourrait, reviendrait donner aux survivants de ses nouvelles. Puymorin était malade, quand il eut un songe où l'un des contractants, mort depuis peu, lui apparut et le terrifia si fort que maître Pierre en

de ce cher « Colin », qu'il n'avait pu cependant styler encore suffisamment aux usages et aux habiletés de la cour.

II

— « Gillot » est un glorieux !

C'est ainsi que le père de Despréaux, le même qui avait pronostiqué l'incurable bonhomie de « Colin », désignait son aîné du second lit, Gilles, sur qui, secrètement flatté de ses premiers succès, le vieux père reposait ses plus chères espérances.

Redouté de ses condisciples pour son esprit railleur, caressé de ses maîtres comme de ses parents, l'enfant gâté étouffa de bonne

mourut. « Le 13 décembre 1683, dit l'acte de décès, a été inhumé, en l'église de la Basse Sainte-Chapelle, messire Pierre Boileau, sieur de Puymorin, ci-devant conseiller du Roi, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la Chambre de Sa Majesté, décédé en sa maison, cour du Palais. » Par acte déposé chez son voisin, le notaire Arouet, Puymorin laissait à son frère Nicolas sa vaisselle précieuse et le nommait son exécuteur testamentaire.

heure dans son cœur les dons aimables pour ne s'appliquer qu'à se faire craindre. Il devint avocat et se mit à présider au troisième pilier de la grande salle, où une petite cour de beaux-esprits l'entourait d'ordinaire pour applaudir à sa verve satirique. Il était en effet, comme dit Sainte-Beuve, de « cette race freronne éclosée de la Fronde et qui s'égayait librement pendant le ministère de Mazarin ». Il se plaisait à se faire appeler « Boileau le critique », ou encore « Boileau le grammairien ». Pénétré de sa valeur et convaincu de la terreur qu'il devait inspirer à tous « les auteurs d'importance », il ne cacha bientôt plus ses prétentions au sceptre de la critique. Il le confesse, avec une fatuité naïve, dans une épître fanfaronne à sa tante :

Quoi donc ! n'appréhendez-vous rien
D'un esprit comme le mien ?...

Quand son père mourut, le glorieux « Gil-
lot » ne trouva pour toute épitaphe que ces
vers cyniques, où il reproche au défunt de ne
lui avoir pas laissé plus d'argent :

Ce greffier, dont tu vois l'image,
Travailla plus de soixante ans,
Et cependant à ses enfants
Ila laissé pour tout partage
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
Dont son fils l'avocat enrage.

Pour donner cours à son insatiable ambition, l'ingrat basochien comprit qu'il fallait savoir mettre une sourdine à son humeur hautaine et railleuse, et rentrer pour un temps ses griffes au moins près de qui pourrait l'aider à se produire dans ce beau monde des Précieux et des Précieuses, où il rêvait d'entrer.

Pour cela, il lui fallait un patron, ou, comme on disait alors, un protecteur, dont le parrainage ouvrirait au souple client les portes fermées au satirique avocat.

En ce temps-là, au sein des salons lettrés, pontifiait un érudit de mince aloi, nouveau Pic de la Mirandole, qui défiait les savants et les littérateurs du monde entier par l'universalité de ses connaissances, ou mieux de ses prétentions.

Protégé de Chapelain, reçu et admiré à l'hôtel Rambouillet, favori du futur cardinal

de Retz, précepteur de la future marquise de Sévigné, pensionné largement, Gilles Ménage tenait sans conteste le sceptre et distribuait à son gré les renommées. Il multipliait d'autant plus sûrement les coups de ce que Tallemant des Réaux appelait sa « mordacité », que chacun tremblait devant ce tyran du Parnasse. L'Académie elle-même avait cru devoir dissimuler son irritation d'un pamphlet que le dédaigneux potentat lança contre elle, en un jour de capricieuse humeur.

Boileau « le critique » se présenta donc chez Ménage.

Par bonheur, l'Aristarque était dans une passe de bienveillance.

« Mollement étendu, la tête renversée dans son fauteuil, drapé dans un habit de coupe élégante, un sourire malicieux aux lèvres, il autorisa son visiteur à lui lire » le manuscrit que celui-ci apportait en tremblant.

C'était une traduction d'Epictète et, vrai, en un temps surtout où la langue française s'entortillait encore à plaisir dans les méandres de la phrase latine, l'essai de Gilles Boileau méritait l'attention de son juge.

Ménage, en effet, qui ne manquait pas de goût au fond de tous ses travaux de pédantisme, ne pouvait être insensible à cette langue vive, heureusement débarrassée d'incidantes, rapide, sobre, qui rappelle à plaisir la nerveuse simplicité du modèle, comme quand il traduit cette maxime :

« Si vous alliez sur mer et que le vaisseau vînt à aborder, il vous serait permis d'en sortir pour aller puiser de l'eau ; même on ne vous empêcherait pas de ramasser les coquilles qui se trouveraient en votre chemin. Mais il faudrait que vous eussiez toujours l'œil attaché sur le navire et que vous prissiez bien garde que le gouverneur vous appelât, parce qu'il faudrait aussitôt tout quitter, de peur qu'il ne vous fit jeter dans le vaisseau les pieds et les mains liés. Il en est de même dans la vie. Si Dieu vous donne une femme et des enfants, il vous est permis de les prendre et d'en jouir. Mais s'il arrive que Dieu vous appelle, il faut les quitter sans y penser davantage et courir vite au vaisseau. Que si vous êtes déjà vieux, gardez-vous de vous en éloigner, de peur que vous ne soyez point prêt, quand on vous appellera. »

Cette prose nette, précise, nerveuse, frappa l'oreille du distributeur de couronnes littéraires. Il n'en laissa cependant presque rien paraître, et se borna, après force remarques et critiques de détail, à autoriser le jeune traducteur à grossir son cortège de courtisans, en lui promettant de prendre son œuvre sous sa protection.

Ravi de ce résultat inattendu, Gilles Boileau se donna bientôt le tort de revenir à la charge, cette fois pour une élégie latine :

— Nous lirons cela une autre fois, fit Ménage en l'interrompant au premier vers ; mais lisez en attendant mon élégie à la Reine de Suède : vous en apprendrez plus là que chez tous les anciens.

Le trait pénétra fort avant dans le cœur de l'irascible jeune homme. Ménage oubliait combien il est toujours délicat de traiter avec la jeunesse des œuvres que celle-ci estime à l'égal d'un premier chef-d'œuvre. Gilles Boileau allait bientôt l'en faire cruellement souvenir.

Bientôt, en effet, Ménage sut qu'un pamphlet fort méchant contre son *Élégie à la*

Reine de Suède circulait dans les ruelles et les salons, et que Gilles Boileau en était l'auteur. Les nombreuses victimes du roitelet littéraire s'en réjouissaient, même assez haut, et on répétait volontiers le mot du premier président Pomponne de Bellièvre, qui, ayant eu, comme tant d'autres, à se plaindre de Ménage, avait conseillé au libelliste d'imprimer sa satire, en lui disant :

— Si vous étiez des gens d'épée, il y aurait du danger ; mais, pour les gens de lettres, ils ne versent que de l'encre.

De colère, Ménage faillit étouffer. Les malins s'amusaient à retourner le fer dans la plaie en feignant de partager son indignation.

— Mais enfin, lui dit l'un d'eux, qu'avez-vous donc fait à ce garçon ?

— Je lui ai fait son Epictète.

Ce qui était faux. Mais, dans sa fureur, Ménage redevenait le menteur qu'il fut toujours, au grand désespoir de Chapelain, qui ne cessait de prêcher la réconciliation et l'apaisement, en disant :

— Ménage est fou, il lui en cuira.

Cependant, la libelle courait le monde. Les

comédiens y faisaient allusion, dans leurs répliques, au théâtre. On disait partout :

— Gilles a trouvé Gilles ; mais Ménage est Gilles le Niais.

Quand on relit, à la distance où nous sommes de l'événement qui passionna la première moitié du Grand Siècle et marqua la première déchéance de l'idole jusque-là triomphante sur les autels où elle régnait par la terreur plus que par la sincérité de ses adulateurs, quand on reprend, sous sa poussière, l'*Avis à Ménage* de Gilles Boileau, on ne peut s'empêcher de sourire encore et on comprend la colère du tyran détrôné..... C'est un petit modèle de critique mordante et de verve railleuse, avec des coups droits comme celui-ci :

— Monsieur, puisque vous avez fait profession toute votre vie de censurer les ouvrages d'autrui, et que les pièces les plus achevées qui aient paru de nos jours, n'ont pas été à l'épreuve de la véhémence de votre critique, il me semble que vous ne sauriez trouver mauvais qu'on examine celles que vous donnez au public.

Ménage avait, selon son habitude, large-

ment utilisé, dans son petit poème (1), ce que d'autres avaient pensé et dit avant lui. Boileau le lui reproche le plus drôlement du monde :

— Vous savez, écrit-il, que Lipse a trouvé cette belle invention avant vous et que, dans son livre des *Politiques*, il n'y a que les points et les virgules qui lui appartiennent. On peut dire néanmoins à votre avantage que vous êtes allé beaucoup plus loin que lui : vous avez adopté des livres entiers. Et c'est pour cela que, quand on m'a dit que vous vous vantiez d'avoir fait mon *Epictète*, je répondis :

Ménage, ce pauvre poète,
Dit qu'il a fait mon Epictète,
Ce n'est pas chose étrange en lui
D'adopter les œuvres d'autrui.

Le malin satirique insiste à plaisir.

— Raillerie à part, fait-il un peu plus loin, cela est étrange que rien ne soit exempt de

(1) Il l'avait intitulé *Christine, Eglogue*. Sur quoi le commandeur de Souvié, un vieux soldat fort ignorant fit cette réflexion : « Je ne croyais pas que la Reine de Suède eut deux noms. » On lui expliqua qu'il y avait une famille des Eglogues comme il y avait une race des Paléologues.

votre pillage : vous en voulez aux morts aussi bien qu'aux vivants. Continuez ces illustres brigandages, enrichissez-vous des dépouilles des nations étrangères. Étendez vos conquêtes jusqu'aux Hébreux et aux Arabes, si vous voulez.

Et, comme trait de Parthe, il lui décoche l'épigramme suivante :

Ménage, ayant dessein d'être des gros auteurs,
Courut vite au Parnasse invoquer les neuf sœurs,
Afin d'apprendre la manière
De faire un gros volume avec peu de matière.
Aussitôt qu'on l'eut entendu
Cet oracle lui fut rendu :
« Adopte un livre, ami Ménage,
Et mets ton nom à chaque page. »

Le tyranneau se sentit mortellement atteint (1). Sur un ton attendri, qui contraste étrangement avec son outrecuidance de la veille, il essaya de répondre, en démontrant qu'il a toujours été permis aux poètes de se louer eux-mêmes. Pourquoi donc cet ingrat,

(1) Jamais, dit Tallemant, rien ne s'est mieux vendu, et je n'ai vu quasi personne qui ne fût bien aise qu'on eût donné sur les doigts à la vanité de Ménage.

« qui était tous les jours chez lui » à écouter complaisamment ses vanteries, le lui reproche-t-il si amèrement ? Tous les beaux esprits, de tous les temps (1), ne lui ont-ils pas donné l'exemple ?

Le chagrin du pauvre Ménage fut à son comble, quand il apprit que l'Académie, où il n'avait pu entrer lui-même, venait d'élire son affreux donneur d'*Avis*. Dans son désespoir, il supplia M^{lle} de Scudéry de traverser cette élection injurieuse par le moyen de M. Pellisson. Chapelain en a raconté la curieuse histoire, avec une bonhomie toute bourgeoise :

« Voici donc ce que c'est, écrit-il le 9 avril au célèbre astronome hollandais Christian Huygens. M. Colletet ayant laissé par sa mort une place vacante dans l'Académie, les amis de M. Boileau songèrent à la lui faire remplir suivant son ancien désir, et le proposèrent à la

(1) Même les contemporains, y compris Balzac. On prétend que le cardinal de Richelieu ayant demandé un jour à Balzac s'il ne se portait pas mieux, Bautin, sans donner le temps à Balzac de répondre dit au cardinal : « Comment pourrait-il se bien porter ? Il ne parle que de lui-même ; et à chaque fois il met le chapeau à la main : cela l'enrhume. »

première assemblée. Dix-huit que nous étions, nous l'agrâmes tout comme d'une voix très digne, et M. le Chancelier y consentit ensuite. Mais le bruit s'en étant répandu avant que le scrutin de la réception fût fait, M. de Pellisson et M. Mesnage, tous deux ennemis irréconciliables, se mirent en campagne pour lui faire donner l'exclusion, et sollicitèrent si violemment contre lui que, des dix-huit qui l'avaient approuvé, ils en corrompirent sept ; et, pour renforcer leur cabale, firent venir à l'assemblée cinq autres des confrères que leurs emplois, ou leur maladie, ou leur négligence, empêchaient de s'y trouver. »

Le chancelier Séguier finit par accommoder l'affaire. Gilles Boileau fut élu, au grand dépit de Ménage, qui le fit chaussonner et ne pardonna point à Chapelain (1) d'avoir favorisé cette élection.

(1) Chapelain voulait la paix. Il y exhortait ses confrères sur un ton d'attendrissement, qui est un trait de caractère. Quand il apprit que, sur la prière des prélats académiciens, Séguier allait accommoder le différend, il s'en réjouit, plein d'espoir « que cet orage se dissipera bientôt, et que les Muses retourneront à leurs musettes et rengaineront leurs stylets et leurs canivets (canifs). »

— Voyant que je ne voulais pas lui servir d'instrument ni devenir le ministre de sa cruauté, disait le bon Chapelain, il a bien eu le mauvais cœur de se brouiller avec moi, après une amitié de plus de vingt années.

Chapelain ne revit jamais plus Ménage qu'en 1471, pour se réconcilier avec lui un peu avant de mourir.

— Sans être méchant, disait-il quand on lui parlait de son ancien ami, il fait les mêmes choses que les méchants.

Ainsi, Gilles Boileau était parvenu à brouiller deux vieux amis et à fermer pour toujours devant Ménage la porte que celui-ci ne put parvenir à l'empêcher de forcer, à l'Académie.

III

Cette année est fertile en grands événements :
Jules donne à la France une paix affermie ;
Et d'Estrée et Montmor par leurs soins véhéments
Ont enfin mis Boileau dedans l'Académie.

C'est en ces pauvres termes que Scarron imagina de conter l'élection, tant combattue

par les amis de Ménage. « Gillot le glorieux » se ressouvint, à ce trait, de ce qu'il devait au pronostic paternel. De là partit une nouvelle querelle, que le premier mari de la future M^{me} de Maintenon a racontée plaisamment dans une lettre à Fouquet, dont voici le début original :

— Monseigneur, peut-être ce qui s'est passé entre Boileau et moi, et les épigrammes dont nous nous sommes estocadés, pourront vous divertir. Je vous en fais une petite relation, me trouvant obligé en conscience de contribuer autant que je puis au divertissement de mon bienfaiteur, à qui je ne puis rendre d'autre service, et à qui je ne dois pas moins que tout le repos que j'aurai le reste de ma vie. Boileau donc, si connu aujourd'hui par sa médisance, par la perfidie qu'il a faite à M. Ménage et par la guerre civile qu'il a faite dans l'Académie, est un jeune homme qui a commencé de bonne heure à se gâter soi-même, et que depuis ont achevé de gâter quelques approbateurs que je n'approuve guères, et dont le discernement m'est fort suspect. Il est le seul de tous ceux qui se sont trouvés dans

ma seconde épître chagrine qui n'a pas entendu raillerie. Comme il s'est mis dans la tête que sa médisance et sa critique l'avaient rendu redoutable à tout le genre humain, il a cru que je lui manquais de respect, puisque je ne le craignais pas, et que, ne pouvant s'en venger sur moi seul, il devait s'attaquer à madame Scarron. Il fit donc contre elle une épigramme fort insolente. Elle n'a pourtant pas daigné s'en offenser, et je crois qu'il enrage...

Suit la plus divertissante série d'épigrammes, qui finirent par mettre les rieurs du côté de Scarron et Gilles tellement hors de lui qu'il faillit en perdre l'esprit, comme disait son mordant adversaire :

Boileau donc perd l'esprit et ne perd presque rien,
Sa folie est plaisante...

Le « glorieux Gillot », comme un fat, avait méchamment raillé Scarron de ses infirmités. Scarron lui réplique :

Si je naquis infortuné,
C'est la faute du ciel, et ce n'est pas la mienne ;
Mais ce sera toujours la tienne
D'avoir l'aspect pédant et l'esprit mal tourné.

Le trait visait juste et frappait droit en pleine poitrine le fat insolent, qui, tous les matins, au troisième pilier de la grand'salle, détachait contre le pauvre pensionnaire d'Anne d'Autriche ses plaisanteries les plus déplacées, ses outrages les plus grotesques, ses propos rabelaisiens et les citations les plus grossières de son répertoire grec et latin, en vrai pédant qu'il avait appris à être auprès de Ménage. Scarron lui rappela qu'au Palais, un avocat a autre chose à faire :

Est-ce qu'on le maltraite
Quand on l'appelle avocat ?
Ce sentiment délicat
Est d'une tête mal faite.
Avocat *ad honores*,
Sache, si tu ne le sais,
Qu'un avocat non vulgaire
Mérite qu'on le révère ;
Mais l'avocat sans procès,
Bien que fort sur la grammaire,
Crotte sa robe au Palais,
Et c'est tout ce qu'il sait faire.

L'avocat sans cause fut blessé. Il essaya de

réduire au silence son rude adversaire, qui, à chaque riposte, se reprenait d'une belle ardeur :

Oui, je lui faisais trop d'honneur
De le mettre dans mon épître
Ce drôle qui s'enfle du titre
De satirique critiqueur !
Ce très ignorant traducteur,
Dont l'esprit n'est que soufre et nitre,
Vient s'acharner sur mon chapitre !
Mais que comme lui je trahisse
Et que mes amis je noircisse
Par des libelles médisants,
Que comme lui je sois infâme,
Si, chaque jour, pendant trois jours,
Je ne le sers d'une épigramme !

Le « Cynique », comme l'appelait Scarron, finit par faire offrir un accommodement :

Offensé de Boileau, voulez-vous que l'on fasse
Quelque accommodement avecque ce Boileau ?
Quoi ! mordu d'un matin, trouveriez-vous fort beau
Qu'il me rendît visite et que je l'embrassasse !

Gilles capitula, autant par dépit que par prudence. Il comprit qu'il allait avoir sur les

bras les nombreux admirateurs de M^{me} Scarron, les puissants protecteurs du poète valétudinaire, le surintendant Fouquet et la Reine-Mère elle-même, sans compter l'opinion, qui se retournait de plus en plus contre lui, comme autrefois contre Ménage :

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas !

IV

Cependant, en face du « glorieux », le petit cadet commençait à faire parler de lui. « Les écrits des deux frères, dit d'Olivet, nous montrent que le même sang coulait dans leurs veines. » Gilles ne put le supporter. L'horoscope paternel voulait que « Colin » fût le « bon garçon », sans esprit, tandis que « Gillot » serait l'aigle de la famille. Or, la faveur du public s'en allait à Colin. Gillot voulut y mettre bon ordre.

— Ce petit drôle s'avise de faire des vers, disait-il, au début, sur un ton dégagé qui dissimulait mal ses inquiétudes.

Quand les vers de ce « petit drôle » eurent

conquis droit de cité, il affecta encore de les dédaigner :

— On les lira pendant quelque temps, disait-il, mais ils tomberont dans l'oubli, comme font la plupart de ces petits ouvrages ; et le temps leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnés.

Bientôt, l'animosité fut si patente, qu'on en jasait un peu partout, chacun se demandant d'où provenait cette inimitié entre deux frères. Linière répondait :

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le rentier (1), aujourd'hui,
En veut à Despréaux son frère ?
C'est qu'il fait des vers mieux que lui.

Despréaux souffrait de cette animosité jalouse. Gilles avait déjà rendu son enfance chagrine et triste, en lui dérobant les faveurs du foyer domestique. Maintenant il s'ingénie à rabaisser son mérite et à entraver sa renom-

(1) Ainsi appelé, parce que, avant d'être contrôleur de l'argenterie du Roi, il avait été payeur des rentes de l'Hôtel de Ville.

mée naissante. Il laissa percer son chagrin, d'abord timidement :

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés ;
Il a cent belles qualités,
Mais il n'a pas pour moi d'affection sincère.
En lui je trouve un excellent auteur,
Un poète agréable, un très bon orateur,
Mais je n'y trouve pas de frère !

Puis, comme Gilles continuait ses mauvais procédés, Despréaux s'irrita et, dans sa colère, montra qu'il était bien de la famille. Une épigramme, depuis corrigée et tournée contre Desmarets de Saint-Sorlin à qui elle n'était pas primitivement destinée, courut un jour les ruelles et les salons.

Hier, un certain personnage
Au Palais me voulut nier
Qu'autrefois Boileau, le rentier,
Sur Costar eût fait un ouvrage.
— Il en a fait, j'en sais le temps,
Dit un des plus fameux libraires :
Attendez... C'est depuis vingt ans ;
On en tira cent exemplaires.

— C'est beaucoup, dis-je en m'approchant,
La pièce n'est pas si publique.

— Il faut compter, dit le marchand,
Tout est encor dans ma boutique.

Reconnaissons-le bien vite, Despréaux dépassa souvent la mesure contre son aîné. Les deux « frères ennemis » ne se devaient guère l'un à l'autre, en fait d'humeur endurente. Sans doute, Gilles avait eu les premiers torts et les plus graves ; mais Colin, « le bon garçon » qui, d'après son père, ne devait « dire jamais de mal de personne », commença par en dire beaucoup de son frère.

Gilles était partisan de Chapelain, qui l'avait fait porter sur la liste des pensionnaires (1).

Nicolas ne peut le souffrir. Sachant d'ailleurs que l'ami du puissant distributeur des

(1) A l'honneur de Chapelain, constatons que la désignation est accompagnée d'un considérant fort juste : « Il a, écrit le distributeur des faveurs royales à côté du nom de Gilles Boileau, de l'esprit et du style en prose et en vers, et sait les deux langues anciennes aussi bien que la sienne. Il pourrait faire quelque chose de fort bon, si la jeunesse et le feu trop enjoué n'empêchaient point qu'il s'y assujettît. »

pensions littéraires le dessert auprès de l'auteur de la *Pucelle*, il s'emporte jusqu'à écrire :

Enfin, je ne saurais, pour faire un juste gain,
Aller bas et rampant fléchir sous Chapelain.
Cependant, pour fléchir ce rimeur tutélaire,
Le frère en un besoin va renier son frère.

La lutte prenait un caractère d'acrimonie blessante. Les ennemis en profitèrent pour récriminer sur les intentions, et les partisans de Chapelain ne se gênaient pas de dire que que le cadet était jaloux et intéressé :

— Il se pourrait faire, écrivait Gabriel Guéret dans sa *Promenade de Saint-Cloud*, que le dépit de n'avoir pas part aux gratifications du Roi eût encore animé Despréaux contre son frère et contre Chapelain.

Ainsi, comme il arrive souvent quand, pour se défendre, on se donne des torts de forme, les responsabilités tendaient à se déplacer et la victime devenait l'offenseur. Les amis de notre jeune poète estimèrent qu'il était temps d'y mettre un terme, dans l'intérêt de Despréaux. « L'intervention de solides et actives amitiés, dit M. Bizos, réunit définitivement

Les deux frères et ruina l'espoir que les ennemis du satirique fondaient sur cette querelle. D'ailleurs, la gloire éclatante que Despréaux augmentait par chaque nouvel ouvrage, ouvrit enfin les yeux à Gilles Boileau. Le nom du poète était dans toutes les bouches, ses vers dans toutes les mains et dans toutes les mémoires; les plus illustres écrivains et les plus grands seigneurs s'honoraient de son amitié; Colbert le louait et le protégeait; le Roi le considérait déjà comme un des ornements de son règne. Gilles comprit qu'il fallait céder à la destinée et ne pas prolonger une rivalité qui devenait chaque jour plus inégale et plus impossible. Reconnaissant donc que, si l'humeur et l'intention satirique ne lui manquaient pas, il n'avait ni assez d'art ni assez d'étude pour accomplir la rude tâche réservée au génie indiscutable de son cadet, il le laissa seul courir désormais « la carrière épineuse » de la poésie, et s'acheminer à grands pas vers le gouvernement du Parnasse. Cependant, pour ne pas dire un éternel adieu aux amusements de sa jeunesse, il cultivait encore, sans prétention, la Muse à ses moments

perdus, rimant madrigaux et épigrammes, feuilles volantes, improvisations rapides, qui étaient d'un versificateur facile, d'un esprit spirituel et délié. Il écrivait avec quelque préciosité, mais non sans grâce, des lettres qu'on se passait volontiers de main en main, dans les cercles et dans les salons à la mode. Ne pouvant plus être le poète de la famille, il en fut le financier. Il se fit pourvoir d'une charge de payeur des rentes, et c'est certainement par allusion à cette profession qu'on l'appelle souvent Boileau le rentier. Il devint ensuite intendant et contrôleur général de l'argenterie, des menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi : mais il exerçait à peine depuis quatre mois ces fonctions, lorsqu'il mourut presque subitement, à l'âge de 38 ans, le 22 octobre 1669, dans sa maison de la rue Saint-Séverin. Despréaux, qui avait sincèrement oublié les anciennes discordes, fut très affecté de cette mort prématurée. Avec un soin pieux il se mit à recueillir les morceaux inédits et épars dus à la plume de son frère, et, en l'année 1670, il les publia sous ce titre : *Œuvres posthumes de M. B., de l'Académie*

française, contrôleur de l'argenterie du Roi.

Si, comme il est vraisemblable, la préface placée en tête du volume est de Despréaux, il faut avouer que le satirique, désireux sans doute de racheter les épigrammes qu'il s'était autrefois permises contre son frère, s'abandonna dans l'éloge à de singulières hyperboles. »

M. Bizos analyse ensuite avec finesse et intérêt les œuvres posthumes d'un auteur qui, au dire du préfacier, « a mérité l'attention d'une des plus spirituelles princesses de la terre » (1). Il y aurait plaisir à suivre cette pointe sur des écrits amusants, spirituels et trop oubliés, si nous ne nous étions déjà trop attardé sur « l'ébauche (2) », et s'il ne nous restait pas encore trop à dire sur la « charge »,

(1) Henriette d'Angleterre.

(2) En résumé, dit enfin l'auteur que nous citons, il est difficile de rencontrer un caractère plus acariâtre que celui de Gilles Boileau : les sentiments affectueux et tendres n'ont pas occupé une grande place dans son cœur. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de littérature, malheureusement égaré dès l'enfance par la flatterie et l'orgueil qui en résulte, gâté par de trop heureuses dispositions naturelles, que le travail, ce dur mais utile maître, ne perfectionna jamais.

avant d'en revenir au « portrait », qui est en somme le véritable but de notre étude et dont le lecteur se plaindrait à bon droit d'être plus longtemps tenu à distance.

V

— *Jaco* sera un libertin !

Ainsi avait prophétisé de son fils Jacques le vieux greffier, qui décidément, entre les dons que le ciel lui fit, ne pouvait, malgré ses prétentions, compter le don de prophétie. Son fils Jacques, ou, comme il disait, « *Jaco* » ne fut jamais libertin, pas plus que « *Gillot* » ne fut un aigle, et « *Colin* » un bon garçon incapable de railler personne. Mais, il était bien de la famille. Caustique et mordant, Jacques s'annonça pour être le digne frère du satirique, avec quelque excès dans la mesure que le bon goût dictait à celui-ci et l'étourderie de son naturel cachait à celui-là.

Né le 16 mars 1635, il fut destiné à la prêtrise et il reçut le bonnet de docteur en Sorbonne en 1661, aux applaudissements des

vieux docteurs, ravis de sa doctrine et charmés de sa verve. Celle-ci n'épargnait rien.

Il discutait contre un théologien de mince aloi, mais assez riche pour payer un confrère qui lui avait fait sa thèse, parue en volume sous le nom de celui qui l'avait achetée. L'abbé Boileau ne résista pas au plaisir de lui prouver que ses rivaux de Sorbonne n'étaient point dupes. Au beau milieu de la discussion, il lui lança ce trait :

— Si vous aviez lu votre dernier livre, vous ne défendriez pas l'opinion que je combats.

L'archevêque de Sens, M. de Gondrin, que Rapin nous montre comme un des plus fougueux jansénistes du temps, l'enleva à Paris pour en faire le doyen de son église métropolitaine. Jacques Boileau, joyeux et frondeur comme un fils de Basoche, malin comme un procureur, bon vivant et gai compagnon, devint promptement populaire au franc et joyeux pays de Bourgogne. On y admirait cette humeur joviale que rien ne pouvait altérer. Il se brise la jambe en tombant d'une échelle, pendant qu'il veut prendre un livre sur un rayon très élevé de sa bibliothèque, il

supporte, le rire aux lèvres, d'atroces douleurs. Cette chère bibliothèque, produit de longues et patientes recherches, un incendie la détruit : il ne s'en émeut pas le moins du monde, rassure ceux qui le plaignent, leur promet de la reconstituer à bref délai et tient parole.

Une aventure, demeurée légendaire, avait achevé de fonder sa réputation de jovialité spirituelle et inaltérable.

Un jour, le grand Condé, passant dans la ville de Sens qui était de son gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les corps et les compagnies de la ville, et, caustique comme il était, il se moqua de tous ceux qui lui firent des compliments. « Son plus grand plaisir, dit un contemporain, était de faire quelque malice aux complimenteurs en ces rencontres. L'abbé Boileau, qui était alors doyen de l'église cathédrale de Sens, fut obligé de porter la parole à la tête de son chapitre. M. le Prince, voulant déconcerter l'orateur, qu'il ne connaissait pas, affecta d'avancer sa tête et son grand nez du côté du doyen, pour faire semblant de le mieux écouter, mais en effet pour le faire manquer s'il pouvait.

Mais l'abbé Boileau, qui s'aperçut de la malice, fit semblant d'être interdit et étonné, et commença ainsi son compliment, avec une crainte affectée :

— Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler en paraissant devant Elle à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques, car, si j'étais à la tête d'une armée de trente mille hommes, je tremblerais bien davantage.

M. le Prince, charmé de ce début, embrassa l'orateur sans le laisser achever, il demanda son nom, et, quand on lui eut dit que c'était le frère de M. Despréaux, il redoubla ses caresses et le retint à dîner (1). »

(1) Brossette a raconté ce détail, après lequel Sainte-Beuve ajoute finement : « Le grand Condé l'avait reconnu au premier mot pour être de la famille. Cet abbé Boileau me paraît offrir la brusquerie, le trait, le coup de boutoir satirique de son frère, sans la finesse toutefois et sans l'application toute judicieuse et sérieuse. Le mérite original de Nicolas Boileau, étant de cette famille gaie, moqueuse et satirique, fut de joindre à la malice héréditaire le coin du bon sens, de manière à faire dire à ceux qui sortaient d'auprès de lui ce que disait l'avocat Mathieu Marais : « Il y a plaisir à entendre cet homme-là, c'est la raison incarnée. » (*Causeries du lundi*, t. VI, p. 498.)

Le harangueur de Condé était donc tout à la fois un homme d'esprit et un habile homme. C'était l'avis des fidèles à Sens, et l'opinion des chanoines ses confrères, qui, à la mort de l'Archevêque, lui confièrent l'administration capitulaire du siège vacant. Jamais, disent les mémoires, le diocèse ne fut mieux gouverné.

Il n'en reste pas moins acquis à ce caractère dont l'exagération trop souvent bouffonne n'échappait pas à la justesse d'esprit de Despréaux (1), que la mesure, la délicatesse et le goût lui firent toujours défaut. Il aimait d'ailleurs à se montrer singulier en tout.

Ainsi, comme il avait soutenu, dans un livre écrit en latin, selon son usage, que les ecclésiastiques, dans la vie civile, doivent s'interdire aussi bien les habits longs que les habits courts, il s'en était fabriqué un de son invention. « Je me souviens, raconte Saint-Marc, de l'avoir vu, les dernières années de sa vie, aller à pied dans les rues de Paris, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'était ni long ni court. »

(1) Il disait, en riant : « Mon frère ne pouvait manquer d'être docteur, et, s'il ne l'eût pas été de Sorbonne, il aurait pu l'être de la Comédie italienne. »

Quand il était au chœur de la Sainte-Chapelle, il chantait des deux côtés, et toujours hors de ton et de mesure.

C'est lui qui, entendant dire un jour à un jésuite que Pascal, retiré à Port-Royal-des-Champs, y faisait des souliers, comme ces Messieurs, par pénitence, répliqua à l'instant :

— Je ne sais s'il faisait des souliers, mais convenez, mon Révérend Père, qu'il vous a porté une fameuse botte.

Ce Jacques Boileau, dit à ce propos Sainte-Beuve, par ses calembours et ses gaietés, me fait assez l'effet d'un Despréaux en facétie et en belle humeur. D'ailleurs, ajoute le savant critique, pour les traits du visage comme en tout, il avait de son frère cadet, mais avec exagération et en charge. Sinon pour la raison, il était digne de lui pour l'esprit.

On lui reprochait un jour la compagnie peu orthodoxe qu'il voyait quelquefois, les protestants et leurs ministres, qu'il traitait avec des ménagements alors peu ordinaires :

— S'il fallait rompre avec tous les réprouvés,

répliquait-il en riant, on courrait risque de vivre seul.

Gallican fougueux et partisan fanatique des moralistes de Port-Royal, il ne cessait de diriger contre les adversaires du jansénisme les traits qu'on lui reprochait d'épargner aux protestants (1). C'est de lui, cette définition des molinistes partisans de la dogmatique antijanséniste et de la morale prétendue relâchée, qu'il appelait « des gens qui allongent le symbole et raccourcissent le Décalogue. » C'est encore de lui cette répartie sanglante, dirigée contre certains choix épiscopaux dus à la faveur et à l'intrigue, en ces temps troublés de la Fronde, à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin :

— C'est, répondit-il, de peur qu'ils me lisent : ils me persécuteraient !

(1) Un jour, il disputait au collège de Beauvais à une thèse de philosophie que soutenait le fils du célèbre pasteur protestant Claude, qui était présent. Jacques Boileau, s'adressant au fils, donna au père le titre de très illustre prince de l'Eglise, *illustrissimus Ecclesiae princeps*, comme s'il eût parlé d'un évêque. Comme de juste, une partie de l'assemblée murmura, la Sorbonne s'émut, et le trop conciliant docteur fut obligé de se rétracter par écrit.

Le latin de Jacques Boileau, du reste, était dur, bizarre, hétéroclite comme les sujets qu'il affectionnait, *l'Histoire des flagellants*, *l'Habit court des ecclésiastiques*.

Ces livres, d'une théologie médiocre, sont remplis d'erreurs aujourd'hui démodées et d'opinions dangereuses dont le temps a fait justice. A cette époque, elles se rapprochaient trop habilement, comme toutes les doctrines du jansénisme, qui ne fut jamais au fond qu'un « calvinisme déguisé », des hérésies de la prétendue Réforme, pour ne pas faire craindre au doyen de Sens les justes censures de ses supérieurs. Il s'abritait dès lors prudemment, à la façon chère aux jansénistes, derrière les pseudonymes et les soi-disant imprimeurs de Hollande qui étaient censés imprimer ses livres.

L'auteur s'y montre successivement presbytérien contre les évêques, puis épiscopalien contre les papes, tout cela à la plus grande gloire des libertés gallicanes et des révoltes schismatiques de Port-Royal, dont M. de Gondrin, l'archevêque de Sens, protecteur du doyen Jacques, était le partisan déclaré.

L'Histoire des flagellants, son principal ouvrage (1), lui valut une volée de bois vert appliquée de main de maître par les journalistes de Trévoux. En vain, grâce à l'intervention de Brossette, obtint-il quelque satisfaction apparente de ces critiques ; en vain, Despréaux arriva-t-il à la rescousse au secours de son frère, Jacques dut se rétracter et reconnaître qu'il avait erré, en condamnant un usage approuvé par l'Eglise et conseillé par les maîtres de la vie spirituelle.

Le Père de La Chaise ne lui tint pas trop rigueur, puisque le doyen de Sens finit par obtenir cette stalle de chanoine à la sainte Chapelle, où nous le retrouverons un jour, fort goûté de Despréaux, qui faisait grand cas

(1) Il y a, dans ce gros livre rempli d'erreurs théologiques et historiques, quelques traits assez amusants, celui, entre autres, du mari qui vient demander au confesseur de sa femme de lui donner la discipline, à laquelle celle-ci aurait été condamnée en pénitence de ses péchés, sous le touchant prétexte que la femme est trop délicate. « Là-dessus, dit le facétieux narrateur, il se mit à genoux et la femme disait au prêtre : — Frappez fort, car, je suis une grande pécheresse ! » On dirait ces facéties tirées de quelque fabliau.

de sa critique littéraire et l'aimait si fraternellement qu'il lui laissa le soin d'exécuter ses dernières volontés.

L'abbé Boileau survécut cinq ans à son frère : il mourut, le 1^{er} août 1716, doyen de la faculté de théologie.



CHAPITRE III

LES PREMIÈRES SATIRES

SOMMAIRE. — Jeune, riche et. beau. — Portrait de Boileau. — S'il a dû aimer d'instinct l'hôtel de Rambouillet. — Accueil qu'il y reçoit. — La Satire dans l'histoire littéraire. — Pourquoi Boileau ne saurait imiter Horace ni Juvénal. — Un trait de maître chez un tout jeune homme. — Le *Discours au Roi* avant les *Satires*. — Sans Juvénal ni Horace il n'aurait point écrit ! — Réplique de Despréaux. — La première période du génie de Boileau. — S'il est nécessaire de plaider l'indulgence en sa faveur. — Les *Embarras de Paris*. — Réponse à Voltaire. — A propos d'archéologie. — Paris pris sur le fait. — Fureur impuissante des premières victimes du satirique. — On le recherche partout, pour l'entendre réciter ses premières satires.



L'ÉBAUCHE et la *charge* nous ont un peu éloigné du *portrait*. Il est temps de revenir à celui-ci. Pour cela, il nous faut reprendre les événements que la digression nous a fait anticiper, au détriment de l'ordre chronologique. Nous ne le quitterons plus désormais, après l'avoir repris au moment où nous l'avons laissé, en 1657, l'année de la mort du père de Boileau.

I

Il avait vingt ans, l'âge heureux que la vieillesse envie, l'âge des illusions et des rêves, l'âge des amitiés solides et des naïvetés confiantes du cœur, l'âge où l'horizon est rose et où rien n'est difficile.

Il était riche (1), ou, ce qui revient au

(1) La mort de son père, dit M. Aubertin, décida la vocation de Boileau. Affranchi d'une tutelle sévère et maître de son bien, Boileau put se livrer à ses goûts, dire adieu au Palais comme à l'Eglise, et aller librement « errer sur le Parnasse ». Il possédait 12,000 écus, soit 36,000 livres, somme assez considérable pour le temps; il en plaça le tiers à fonds perdu sur la ville de Lyon, et ces 12,000 livres lui rapportèrent, sa vie durant, 12 et demi pour cent, soit un revenu de 1,500 livres. Cet ennemi des traitants débutait en vrai financier. Ce capital, si habilement employé, joint au bénéfice de Saint-Paterne qu'il conservait encore, lui assurait à vingt ans l'indépendance, condition nécessaire pour remplir le rôle d'un réformateur et d'un satirique. Comment Boileau aurait-il pu censurer librement, avec autorité, les travers et les ridicules, s'ériger en conseiller des poètes, en législateur du Parnasse, si l'indigence l'avait réduit à mendier une pension et à dépendre d'un protecteur ?

même, il croyait l'être. Or, il faut être riche, pour « errer sur le Parnasse » en toute liberté, sans dépendance gênante d'un Mécène qui fait payer sa protection, sans complaisance forcée pour les tyranneaux des lettres.

Il était jeune, il était riche. Ajouterons-nous : il était beau ?

Nous sommes trop habitués à nous représenter comme chagrin et morose, le satirique dont l'aspect tout seul suffisait à dérider le grave Colbert. La légende de son enfance souffreteuse et de sa maturité cruellement éprouvée par le retour d'un mal implacable nous a dérobé la vingtième année du grand poète des *Satires*, avec sa physionomie enjouée et son œil pétillant de malice mutine.

Un critique contemporain l'a peint en quelques traits. « Pour mieux me remettre en sa présence, dit-il, j'ai voulu revoir hier, au Musée de sculpture, le beau buste qu'a fait de lui Girardon. Il y est traité dans une libre et large manière : l'ample perruque de rigueur est noblement jetée sur son front et ne le surcharge pas ; il a l'attitude ferme et même fière, le port de tête assuré ; un demi-sourire mo-

queur erre sur ses lèvres ; le pli du nez un peu relevé, et celui de la bouche, indiquent l'habitude railleuse, rieuse et même mordante ; la lèvre pourtant est bonne et franche, entr'ouverte et parlante ; elle ne sait pas retenir le trait. Le cou nu laisse voir un double menton plus voisin de la maigreur que de l'embonpoint ; ce cou, un peu creusé, est bien d'accord avec la fatigue de la voix qu'il éprouvera de bonne heure. Mais, à voir l'ensemble, comme on voit bien que ce personnage vivant était le contraire du triste et du sombre, et point du tout ennuyeux ! (1) »

II

On parlait beaucoup de l'Hôtel de Rambouillet.

C'est là que les beaux esprits tenaient bureau, on y sacrait les réputations, et les débutants y devaient gagner leurs éperons, sous peine de ne savoir jamais enfourcher Pégase,

(1) SAINTE-BEUVE, *loc. cit.*, p. 502.

comme c'était alors la mode de dire en beau langage.

Corneille était venu chercher là ses premiers applaudissements. Bossuet, presque enfant, y avait fait présager sa grande éloquence (1). On disait à Despréaux que, pour forcer l'attention du public, il lui fallait d'abord entrer là.

J'imagine que le malin jeune homme se déroba longtemps à cet avis.

Il racontait plus tard à son ami Brossette (2) ses répugnances d'enfant et ses révoltes instinctives contre la tyrannie des Précieuses : « Je vous répondrai... au sujet de la *Clélie* que c'est effectivement une très grande absurdité à la demoiselle, auteur de cet ouvrage, d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre le caractère de nos Français. Car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine qui ne soient copiés sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnait autre-

(1) Voir nos volumes sur BOSSUET (chap. I^{er}) et sur CORNEILLE (chap. IV.)

(2) Lettre du 7 janvier 1703.

fois une clef qui a couru, mais je ne me suis jamais soucié de la voir... »

L'homme, qui parlait si irrévérencieusement de la *Clélie*, et qui se souciait si peu d'avoir une clef après laquelle tout le monde courait au temps de sa jeunesse, n'avait guère d'attrait pour les maîtres du noble hôtel.

Pour entrer là, il fallait parler une langue qu'il n'a jamais su manier, sauf peut-être un jour, dans sa vieillesse, le 12 mars 1706, quand il s'imagina, probablement en réminiscence satirique du style de Voiture, d'écrire à son ami de Lyon :

— Je puis vous assurer que tout le mal ne vient que de ma négligence, qui est en moi comme une fièvre intermittente, qui me dure quelquefois des années entières, et que le Quinquina de l'amitié et du devoir ne saurait guérir.

Le style précieux était plus fin que cela. Les jeunes prétendants, en s'embarquant sur la carte du tendre, aiguisaient mieux leur joli babillage. Je devine dès lors et je comprends l'embarras de Despréaux, le soir qu'il se présenta à l'hôtel Rambouillet.

A la place d'honneur, aux côtés de la maîtresse du lieu, trônait Chapelain, majestueux comme un dieu qui daigne laisser tomber un regard de compassion sur un avorton, puis, le remuant abbé Cotin, fort affairé à distribuer ses oracles.

Quand le jeune Despréaux entra, les deux demi-dieux firent une moue dédaigneuse : avaient-ils entendu parler de ce talent naissant, qu'ils devinèrent redoutable ? Il y a de ces pressentiments dans la vie, qui vous révèlent, au premier contact, l'ennemi futur dans l'homme que vous rencontrez pour la première fois. Quoi qu'il en soit, ils l'accueillirent très froidement, et, comme ils faisaient la loi céans, chacun se crut obligé de garder une réserve peu encourageante envers le nouvel arrivant.

Boileau lisait à merveille. Il faisait mieux que lire ses vers, il les débitait et les jouait avec un art de mise en scène inouï, témoin ce jour où, récitant à Arnauld cette épître où il dit :

Hâtons-nous, le temps fuit, et nous traîne après

[soi :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

il joua ce dernier vers « d'un ton si léger et si rapide, qu'Arnauld, naïf et vif, et qui se laissait faire aisément, de plus assez novice à l'effet des beaux vers français, se leva brusquement de son siège et fit deux ou trois tours de chambre comme pour courir après ce moment qui fuyait. »

Il s'était cependant bien préparé. Un ami qui l'avait entendu à sa dernière répétition en chambre, lui assurait qu'il était impossible de mieux rendre sa pensée, qu'il ne venait de la parler devant lui, à l'œil, à l'oreille, avec les malins pétilllements de ses yeux gris et les sourires discrets de sa bouche railleuse.

Tout fut en vain. Le débit du jeune homme laissa froids ses auditeurs. Ils ne s'intéressèrent point à sa description du Paris qu'il avait pourtant, lui semblait-il, si bien vu de son grenier et dans la rue. On resta indifférent aux malheurs du pauvre diable qui, vêtu de bureau,

Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

Ce réalisme d'expressions sans noblesse, un « manteau », du « linge », fit hausser beau-

coup d'épaules, en ce cénacle de Précieux. Puis, surtout, la raillerie semblait déplaire aux oracles du lieu. Cotin et Chapelain, dit-on, faisaient mille façons, en l'écoutant ; ils murmuraient déjà :

C'est un méchant métier que celui de médire.

Par goût autant que par instinct divinatoire, ils ne jugèrent pas à propos d'encourager le jeune satirique.

« L'auteur, raconte un de ses plus fins biographes (1), avait été admis à lire ses deux premières pièces au sein d'une société fameuse, où présidaient la marquise de Rambouillet, et sa fille, la duchesse de Montausier. Là, brillaient Chapelain et Cotin, révéérés comme des oracles. Le jeune Despréaux n'eut pas le bonheur de leur plaire ; il n'admira pas non plus

(1) Pour être parfaitement exact, nous devons dire que la présentation de Boileau à l'Hôtel de Rambouillet est mise en doute par plusieurs bons connaisseurs au courant du xvii^e siècle. Dans ses *Ennemis de Chapelain*, M. l'abbé Fabre n'hésite cependant pas à continuer de l'affirmer, et il en tire même un argument, à notre avis excessif. Nous avons suivi le sentiment du docte historien.

leur génie, leur goût, leur savoir. Il sortit de l'Hôtel de Rambouillet beaucoup plus satirique qu'il n'y était entré. »

Quels étaient donc ces deux essais de Boileau, qui essayèrent, au grand bureau d'esprit de l'époque, un échec dont le jeune homme garda bonne mémoire ?

III

La Satire naquit avec la société. Elle suit ses progrès et se développe avec la civilisation. Aux grands siècles de la Grèce et de Rome, les satiriques se font une belle place dans le monde littéraire, politique et moral.

Nos aïeux, les vieux satiriques français, se meuvent à l'aise dans un genre essentiellement propre au génie national et à la causticité gauloise. Il fleurit au moyen âge, où il favorise merveilleusement la pensée libre, l'esprit d'opposition ou les mécontentements du populaire. Au seizième siècle, il devient politique et religieux, et revêt une âpreté bien opposée à sa nature riieuse. La Satire redevient aimable et gaie avec Mathurin Régnier, ce novateur de

génie qu'Alfred de Musset ne craignait pas de proclamer

De l'immortel Molière immortel devancier.

Le genre satirique devait attirer irrésistiblement Despréaux.

Ses études se portaient, on s'en souvient, de préférence, chez les anciens, sur Horace, Perse et Juvénal, les rois de la satire à Rome. L'écolier timide du collège de Beauvais, le reclus de la mansarde paternelle, le clerc de basoche, ne retrouvait sa gaîté naturelle qu'à cette lecture favorite. Tandis qu'il savourait l'ironie cachée sous ces beaux vers latins, un sourire malin dessinait déjà le pli caractéristique de ses lèvres, et vous l'eussiez surpris souvent, riant tout seul aux éclats, quand il avait saisi une nuance nouvelle dans l'intention moqueuse du satirique.

La satire, voilà sa voie ! C'est par là qu'il débûtera, c'est par là qu'il régnera, c'est par là qu'il couronnera sa carrière. De quelque nom qu'il pare ses œuvres, cherchez au fond, vous retrouverez le satirique. C'est là son humeur, elle se manifeste partout, même quand

il n'écrit pas pour le public : sa correspondance elle-même est-elle autre chose qu'un feu roulant d'épigrammes? Le genre est dangereux, il expose à de rudes représailles, et Boileau n'est guère vaillant. Le genre côtoie souvent la violation du précepte de la charité, et Boileau est un chrétien rigide. Malgré ce, la pente est irrésistible, il y cède sans trop de façons. Tant pis pour qui le trouvera mauvais !

D'Horace il ne retiendra que l'intention satirique, sans user son esprit à imiter sans grâce l'ironie mondaine et légère de l'élégant poète de Rome. Ce « Janséniste de la religion comme du style » — le mot est de Lamartine — ne saurait aller plus loin.

Juvénal l'attirait plus complètement, Juvénal, dont les ouvrages étincellent, à ses yeux, de sublimes beautés,

Soit que, sur un écrit arrivé de Caprée,
Il brise de Séjan la statue adorée,
Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs,
D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs.

Mais, c'est chose périlleuse que la satire politique, en tout temps, et sous Louis XIV

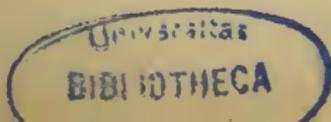
plus qu'en aucun autre. Pendant la Fronde, passe ! Mais la Fronde est bien morte maintenant. Le roi règne, il gouverne, et nul ne tenterait d'en rire sans faire connaissance avec la Bastille. Or, le régime de la Bastille conviendrait mal aux exigences de la santé du poète, sans compter les remords de sa conscience, sévère sur ce chapitre jusqu'au scrupule.

Comment donc allait-il donner carrière à son humeur satirique ?

« Il se rappela, répond M. Bizos (1), le poète latin de l'art poétique, des épîtres et des satires, châtiant les lettres et gagnant par son esprit la protection de l'Empereur. N'y avait-il pas à Paris de mauvais écrivains à railler, un autre Auguste à servir et à récréer ? Le jeune homme jeta les regards autour de lui. Avec une remarquable sûreté de coup d'œil, il vit les dangers que couraient les lettres françaises. Il avait en effet reçu de la nature un bon sens inné, incorruptible, inflexible : les études sévères, seule consola-

(1) Ouvrage inédit, 8^e leçon.

tion des infirmités précoces qui attristèrent son enfance, avaient appliqué en lui ce bon sens au bon goût dans les lettres. Fallait-il donc que, si bien préparé pour la lutte, pourvu de si fortes armes, il laissât l'esprit français dégénérer en afféterie, en mignardise, en jeu d'esprit, toutes choses indignes d'un grand peuple et d'une grande langue ? N'était-il pas de son devoir de réagir contre l'invasion des Italiens et des Espagnols dans notre littérature ? De frapper à coups redoublés la coterie d'écrivains sans souffle et sans originalité, mais puissante par la tyrannie de la mode et de l'habitude, par la camaraderie des salons et des ruelles, par la protection des Précieux et des Précieuses, pour la plupart gens du plus haut monde, et même par la faveur royale ? Son parti fut pris. Il se jura de fustiger le ridicule par le ridicule même et de marcher droit sans ménagement contre la médiocrité alors régnante en littérature. Le nombre et la puissance de ses futurs ennemis ne firent qu'augmenter son courage. Une lutte l'attendait contre le public lui-même égaré par le mauvais goût. Il se promit de ne déposer le



fouet de la Satire qu'après l'avoir éclairé des lumières de la saine raison et ramené à une saine appréciation des talents. Il y avait une place à prendre à côté de Molière : il ne voulait pas la laisser échapper. »

De ce sentiment et de cette résolution naquirent les deux premiers essais satiriques, que le jeune audacieux s'en était allé soumettre aux critiques de l'hôtel de Rambouillet.

Avant de les livrer au public, l'avisé jeune homme comprit qu'il y avait quelque chose à faire au préalable.

IV

En effet, « le rôle de satirique était, en un point capital, plus dangereux que celui du poète comique. Molière procédait par allusions ; il bafouait les personnages contemporains d'une manière transparente et intelligible sans doute, mais voilée néanmoins. Boileau savait que, depuis les anciens, la satire était restée en possession des noms pro-

pres : il allait donc être obligé de les signaler audacieusement et de

Nommer un chat un chat, et Rolet un fripon !

Or, pour prendre de telles libertés, ce n'était pas assez, pour le hardi jeune homme, de n'avoir d'autre appui que sa passion pour le vrai. Il lui fallait une position sûre, d'où il put attaquer « cette nation farouche de mauvais poètes qui prend feu si aisément, qui est si avide de louanges et qui digère si difficilement la raillerie » (1). Il se dit donc qu'il aurait, dès le premier engagement, la bataille gagnée, s'il parvenait à mettre dans son jeu la bienveillance ou même la neutralité du roi. C'est pourquoi, en tacticien habile, il cherche tout d'abord à désintéresser l'amour-propre de Louis XIV de cette querelle entre les écrivains de son règne. Le Roi levait un tribut de gloire et de vanité sur tous les génies de son siècle : Despréaux commença par le lui payer largement pour sa part. Horace n'avait pu écrire que sous le patronage d'Auguste : Boileau allait demander au roi d'être

(1) *Discours sur la Satire.*

son protecteur et son patron. Le futur censeur de son siècle débuta par une *Epître au Roi*, véritable coup de maître :

Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des dieux,
Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes
[yeux,
Grand Roi, si, jusqu'ici, par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour toi dans un humble silence,
Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu,
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû ;
Mais je sais peu louer ; et ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,
Et dans ce haut éclat où tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindrait de les flétrir.

Comment Louis XIV, si sensible à la louange, n'aurait-il pas eu le cœur ému et les oreilles délicieusement caressées par cette magnifique apothéose :

Mais, lorsque je te vois, d'une si noble ardeur,
T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,
Faire honte à ces rois que le travail étonne
Et qui sont accablés du faix de leur couronne ;

Quand je vois ta sagesse, en ses justes projets,
D'une heureuse abondance enrichir tes sujets,
Fouler aux pieds l'orgueil et du Tage et du Tibre,
Nous faire de la mer une campagne libre,
Et tes braves guerriers, secondant ton grand cœur,
Rendre à l'aigle éperdu sa première vigueur,
La France sous tes lois maîtriser la fortune,
Et nos vaisseaux, domptant l'un et l'autre Nep-
[tune,
Nous aller chercher l'or, malgré l'ondè et le vent,
Aux lieux où le soleil le forme en se levant.
Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue,
Ma muse tout en feu me prévient et te loue.

Ce début, d'une tactique si habile et si légitime dans un jeune poète sans appui, écrivant sous un monarque absolu, valut du premier coup à Boileau l'amnistie de Louis XIV et de la cour sur tout ce qu'il pourrait dire contre les rimeurs à la mode et les écrivains en crédit : car, avec infiniment d'esprit et de malice, il avait fait de cette épître une satire. Il avait si indissolublement entremêlé les louanges du Roi et les attaques contre les méchants auteurs, que l'enthousiasme emportait comme naturellement avec lui l'épigramme

et la critique. Il eût été impossible de supprimer une seule plaisanterie mordante sans supprimer en même temps un des traits les plus flatteurs du dithyrambe.

Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
Je mesure mon vol à mon faible génie,
Plus sage en mon respect que ces hardis mortels
Qui d'un indigne encens profanent tes autels ;
Qui, dans le champ d'honneur où le gain les
[amène,
Osent chanter ton nom, sans force et sans ha-
[leine,
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de tes propres exploits.....
Sur le haut Hélicon leur veine méprisée
Fut toujours des neuf sœurs la fable et la risée ;
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégase pour eux refuse de voler.
Cependant, à les voir, enflés de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs de Parnasse,
On dirait qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon.
C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le sein de ta gloire ;
Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.

Mais plutôt, sans ce nom, dont la vive lumière
Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,
Ils verraient leurs écrits, honte de l'univers,
Pourrir dans la poussière à la merci des vers.
A l'ombre de ton nom ils trouvent un asile
Comme on voit dans les champs un arbrisseau
[débile
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languirait tristement sur la terre couché.

« Un éminent critique, qui fut en même temps un illustre poète (Lamartine), trouve que ce morceau tout entier est écrit avec la vigueur du style cornélien, avec la limpidité du style racinien, avec la propriété acérée du style de Molière. Il ajoute que Louis XIV ne pouvait pas se soustraire à l'admiration que devait lui inspirer cette langue sonore et si pleine, frappée d'un si pur et si vigoureux métal. Evidemment, pour de telles louanges, le roi aurait maintenu à Boileau le droit de fustiger les mauvais auteurs, s'il se fût rencontré un courtisan assez peu habile pour faire remarquer au monarque que ces vers étaient à deux visages, louant d'un côté et mordant de l'autre. Etait-il admissible, par

exemple, que, pour protéger un Charpentier contre le satirique, on privât Louis XIV de cet éloge :

L'un (1), en style pompeux habillant une églogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

« En vain, Chapelain avait à la cour de solides amitiés. Montausier lui-même n'aurait osé conseiller au roi d'exiger la suppression de ces quatre vers :

L'autre, en vain se lassant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot et la lime,
Grand et nouvel effort d'un esprit sans pareil,
Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil. (2)

« Hâtons-nous d'ajouter que le roi avait trop de perspicacité pour ne pas voir que,

(1) C'est Charpentier, un membre de l'Académie française, qui venait, deux ans auparavant, en 1663, de publier une « Eglogue royale ».

(2) La comparaison resta cependant, et on ne cessa d'appeler Louis XIV « le Roi-Soleil. » On sait d'ailleurs que le grand roi avait pour emblème un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec cette devise : *Nec pluribus impar.*

dans cette même épître, si Boileau était coupable de mépris, il était incapable d'envie, et que, si sa Muse éprouvait du dédain, elle ressentait non moins vivement l'admiration, puisqu'elle séparait Corneille et Molière et Racine des méchants écrivains et s'honorait en proclamant leur génie :

Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs
[veilles
Parmi les Pelletiers (1) on trouve des Corneilles.

« Bien plus, au risque de se compromettre lui-même à jamais, ce jeune homme ne craignait pas de se poser auprès du roi en champion de Molière, qui venait d'écrire son *Tartufe* et contre lequel hurlait la meute des hypocrites et des faux dévots (2) :

(1) C'est, dit Baillet, le nom d'une oie criarde, qui s'est glissée parmi les cygnes de la Seine, un des oisons qui ont fait tant de bruit dans les fossés du Parnasse français, depuis le ministère du cardinal Richelieu... Il avait fait quatre centuries de sonnets.

(2) Dans notre futur volume sur MOLIERE, nous examinerons la question du type qu'a visé le grand comique dans son *Tartufe* et s'il n'a pas eu la pensée de peindre un janséniste en renom.

En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu
Se couvre du manteau d'une austère vertu :
Leur cœur, qui se connaît et qui fuit la lumière,
S'il se moque de Dieu, craint Tartufe et Molière.

« Ce sont de tels actes et de tels vers qui distinguent le satirique du libelliste ou du pamphlétaire, l'homme de goût de l'envieux. Il faut rendre cette justice à Louis XIV qu'il sut le comprendre, et ratifier d'avance sur ce point le jugement de la postérité. Quand Despréaux fut certain que l'indulgence et l'appui du roi ne lui manqueraient pas et qu'il avait du premier coup obtenu le privilège des satires qu'il méditait, il n'était pas homme à ne pas user largement du droit qu'il venait d'acquérir (1). »

V

Il applique à Paris ce qu'il a lu de Rome :
Ce qu'il dit en français il le doit au latin,
Et ne fait pas un vers qu'il ne fasse un larcin.

(1) G. Bizos, *op. et loc. cit.*

Si le bon Juvénal était mort sans écrire,
Le malin Despréaux n'eût point fait de satire (1).

Quand il écrivait cela, Cotin exprimait, en termes d'ailleurs assez heureux, l'impression ou peut-être le mot d'ordre du cénacle de Rambouillet, après avoir entendu la première lecture du jeune satirique.

Le mot d'ordre est resté plus qu'on ne pense.

Ouvrez les maîtres, les grands critiques, même les plus dévoués à la gloire de Boileau, les manuels et les traités d'histoire littéraire, c'est à qui s'évertuera à chercher une excuse pour les imperfections et les imitations par trop serviles qu'il est de bon ton de confesser et de reconnaître dans les premières satires du jeune imitateur de Juvénal et d'Horace.

— Les premières satires sont une imitation de Juvénal, le modèle est timidement suivi. Seuls, quelques traits bien lancés annoncent ce que sera Boileau.

(1) *La Satire des satires*, publiée par M. l'abbé Fabre, chez Thorin.

Voilà bien ce qu'on nous a dit au collège et ce qu'on y dit encore.

Il est temps d'en finir avec la légende partie de l'hôtel de Rambouillet, et de revendiquer hautement le rare mérite du génie satirique qui, pour ses coups d'essai, à la façon de tout génie, voulut des coups de maître.

Non, l'auteur des Satires I et VI n'est point « un gueux revêtu des dépouilles d'Horace » et de Juvénal, à moins qu'on ne veuille admettre, avec l'oracle des précieuses, que,

Avant lui, Juvénal avait dit en latin

Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

Sans doute, nous assistons au lever de la première période de cette carrière illustre. Elle s'étend, comme l'a observé Sainte-Beuve (1), de la vingtième à la trente-troisième année, jusqu'en 1669 à peu près. C'est « celle du satirique pur, du jeune homme audacieux, chagrin, un peu étroit de vues, échappé du greffe et encore voisin de la basoche, occupé à rimer et à railler les sots

(1) *Loc. cit.*

rimeurs, à leur faire des niches dans ses hémistiches, et aussi à peindre avec relief et précision les ridicules extérieurs du quartier, à nommer bien haut les masques de sa connaissance ».

« Chagrin » et « étroit de vues » tant que vous voudrez, mais, relisez donc cette première satire qui eut l'infortune de déplaire aux belles Précieuses de la rue du Louvre, et, de bonne foi, reconnaissez que ce « servile traducteur » du latin de Juvénal a trouvé dans sa version latine des traits joliment bien français et parisiens.

— Il n'y a pas peut-être d'homme en France si parisien que moi !

Boileau écrivait cela à Brossette le 8 septembre 1700. Il l'aurait pu dire en 1637, alors qu'il écrivait, presque sur les toits, avec accompagnement des ronrons et des sabbats de la gent féline, sa première œuvre de la vingtième année. Il apercevait, du haut de son observatoire aérien, le Palais, où l'ambition du bon greffier son père prétendait enfermer ses horizons de vie. Il n'a pas besoin de Juvénal, alors, pour se plaindre de ce qu'on exige

de lui. Barthole, Louet, Brodeau, ces jurisconsultes hérissés, ils sont là sur sa table d'apprenti basochien, le sollicitant de délaïsser « Apollon » pour leur grimoire, sans lequel on ne saurait

D'une robe à longs plis balayer le barreau.

Ah ! malheureux, il n'en a déjà que trop vu dans cet antre de la discorde, dans « ce pays barbare »

Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois
Errer dans les détours d'un dédale de lois,
Et, dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.

C'est là qu'il a vu triompher insolemment
des procureurs fripons, comme ce « Rolet »
que ses brigandages éhontés firent à la fin
exiler honteusement ; des faquins qui roulent
dans un carrosse au lieu de le conduire, tandis
que les pauvres gens de lettres meurent de
faim,

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,

Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Ce Montmaur, un Limousin, d'abord charlatan à Avignon, avant d'être avocat et poète à Paris, puis professeur de grec au collège de France, fut, paraît-il, le modèle et le roi des parasites. Il avait coutume de dire à ses amis, en s'invitant chez eux :

— Fournissez la viande et le vin, et je fournirai le sel.

Insensible aux lazzis méprisants dont on l'accablait, pourvu qu'il mangeât bien, tout lui était indifférent. On lui avait donné pour emblème un âne entouré de chardons avec cette devise : *Pungant dum saturent* (1)!

Tous ces types, Rolet, Colletet, Montmaur, Saint-Amand, Patru, Huet, Le Mazier, Saint-Sorlin, Saint-Pavin, sont bien de Paris, je pense, et non de Rome.

C'est à Paris aussi que les prédicateurs en ce moment à la mode, au sortir des ergotismes dont le jeune poète a gardé rancune à ses

(1) Qu'ils piquent tant qu'ils voudront, peu importe, pourvu qu'ils me rassasient.

maîtres de Sorbonne, se sont donné le travers d'agiter dans la chaire les questions les plus abstraites de l'école, remplissant leurs sermons de citations bizarres entassées confusément, au point que le malin observateur répondra bientôt au Roi, qui lui demandait quel était un prédicateur, nommé Le Tourneux, auquel tout le monde courait :

— Sire, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté, c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile (1).

Le souvenir des sermons qu'il a dû subir et des ennuis qu'il a essayés sur les bancs de la Sorbonne, se venge en trois vers (2), qui, fustigeant le mauvais goût des prédicateurs goûtés par la coterie régnante, percent déjà la trouée

(1) L'histoire ajoute que le roi lui ordonnant d'en dire sérieusement son avis, Despréaux reprit : « Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudrait l'en voir sortir, et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. » Pour achever d'expliquer comment le satirique a pu faire si grand cas de cet orateur, aujourd'hui bien oublié, ajoutons que ce Le Tourneux était en faveur dans le clan janséniste

(2) Ou bien montez en chaire, et là, comme un docteur,
Allez de vos sermons endormir l'auditeur :
C'est là que, bien ou mal, on a droit de tout dire.

lumineuse à travers laquelle les grands orateurs qui font la gloire du *grand siècle*, les Bourdaloue, les Bossuet, etc., arriveront bientôt à occuper dans l'opinion le rang d'honneur usurpé par les favoris de la préciosité.

VI

La satire sur *les Embarras de Paris* faisait d'abord partie de la 1^{re} satire, et vraisemblablement Boileau les lut toutes deux, comme formant un tout, quand il alla soumettre au verdict des oracles de l'hôtel de Rambouillet les *Adieux d'un poète à la ville de Paris*. On lui conseilla de séparer la satire en deux, et celle-ci, plus tard, dans la distribution de ses œuvres, devient la sixième, bien qu'elle soit la seconde, ou mieux, qu'elle fasse partie de la première dans l'ordre chronologique de composition.

C'est de celle-là surtout que les critiques chagrins ont déploré la faiblesse, l'inexpérience et l'ennuyeux. Tout au plus, les plus

indulgents estiment-ils que « ce thème d'écolier ingénieux », cette version assez médiocre de Juvénal et de Martial qui tous deux avaient décrit les embarras de Rome, méritait l'attention, comme plaidait La Harpe (1), au point de vue de la versification et du style (2).

Le bon sens instinctif des écoliers a depuis longtemps réagi contre ces injustices du préjugé, et, sans méconnaître ce que les œuvres suivantes du satirique ont de bien autrement parfait, les jeunes mémoires qui retiennent à plaisir les jolis vers des *Embarras de Paris*, comme ceux du *Repas ridicule*, protestent

(1) Il faut, disait La Harpe, répondant à une critique de Voltaire, considérer les premières satires sous différents rapports. S'il s'agit de l'intérêt du sujet, la difficulté de la rime, les embarras de Paris, un mauvais repas, etc., peuvent n'être pas des objets fort attachants pour la postérité... Mais il s'agit ici de versification et de style, et, sous ce point de vue, notre langue n'avait encore rien produit d'aussi parfait (*Lycée*. vi, 191).

(2) Le sujet, d'ailleurs, n'est pas si enfantin et si puéril. « Une satire sur les embarras de Paris, dit M. Aubertin, n'était pas alors une exagération poétique. Il n'y avait ni propreté ni sûreté dans cette ville ; un conseil de police fut organisé par Colbert, et placé sous la direction de son oncle Pussort. Il s'occupa immédiatement de la propreté des rues, et, sans s'inquiéter des murmures du peuple, il fit dé-

contre ces plaidoiries qui réclament si inutilement l'indulgence pour ces œuvres d'extrême jeunesse.

On raconte que Voltaire, lisant à haute voix le début de la satire, ces vers « travaillés avec un art prodigieux », comme disait Lebrun, en riait méchamment et faisait volontiers cette remarque qu'il a fini par imprimer :

— Si Boileau avait vécu alors dans la bonne compagnie, elle lui aurait conseillé d'exercer son talent sur des objets plus dignes d'elle, que des *chats*, des *rats* et des *souris*.

Voltaire en parlait bien à son aise! Boileau dé-

truire les escaliers extérieurs et les saillies des maisons qui obstruaient la voie publique. La ville fut éclairée par 5,000 fanaux. Le lieutenant de police, la Reynie, fit paver toutes les rues. De nouveaux quais furent construits, les anciens réparés, et une garde continuelle, à pied et à cheval, veilla à la sûreté des Parisiens. L'importance de ces réformes suffit à indiquer le nombre et la gravité des inconvénients alors attachés au séjour de Paris, et prouve en même temps que ces descriptions poétiques sont moins frivoles qu'on ne le croit ordinairement. En décrivant en 1660 (c'est l'année de la publication de cette satire) les embarras de Paris, Boileau ne s'exerçait pas sur un thème d'écolier ingénieux, il traitait un sujet qui attirait et méritait l'attention vigilante du gouvernement. »

crit ce qu'il voit et ce qu'il éprouve à vingt ans. Peut-être, n'eût-il pas demandé mieux que de se représenter au sein du luxe et du confortable cher au fils d'Arouet. Mais, de bonne foi, qu'y pouvait-il ? « Pour compagnons de table, rappelle justement M. Bizos, Boileau avait eu son père, rigide et triste, portant le poids d'un double veuvage, absorbé par les soucis du greffe, et ses frères dédaigneux ou taquins ; au lieu de caresses, il avait eu les cris d'une vieille gouvernante acariâtre ; une mansarde délabrée, ouverte à tous les vents, mouillée par la pluie, au lieu des grands appartements de la place Royale, des meubles somptueux et des riches tentures. En tout cas, Voltaire, né dans le même quartier de Paris, s'il se fût reporté au temps de son enfance, n'eût pu nier la vérité et la couleur locale du tableau de la grande ville retentissant de mille bruits au point du jour :

J'entends déjà partout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir....

On a réclamé, contre l'énumération des

Embarras si plaisamment décrits par le jeune peintre littéraire, même au nom de l'archéologie. Pour un peu, à entendre ces férus d'archaïsme documentaire, le satirique aurait dû condenser là une série de Mémoires contemporains sur le pavé de Paris.

— Sans doute, a-t-on dit, ce sont là des vers d'une forme remarquable ; mais tout cela est, comme tout le reste, beaucoup plus imité d'Horace et de Juvénal que composé de sentiment et pris sur le fait. La satire de Boileau ne constitue pas un précieux monument d'archéologie pittoresque. Pour avoir une idée de Paris au xvii^e siècle, mieux vaut lire le *Paris ridicule* de Claude le Petit, la *Ville de Paris* par Berthod, les *Tracas de Paris* par Guillaume Colletet, la *Foire Saint-Germain* de Scarron, et autres opuscules burlesques, qui le plus souvent ne sont pas de la poésie, même du style français, mais qui offrent aux yeux des tableaux vivants et précis de la capitale dans les premières années du règne de Louis XIV.

Où peut mener cependant l'esprit de système? Ne voilà-t-il pas bientôt qu'il nous

faudrait donner la préférence aux « tableaux vivants » des Berthod, des Colletet et de tous ces écrivailleurs contemporains de Boileau, si vivants en vérité que personne n'agarde d'y toucher !

Gardons-nous donc de ces exagérations de parti pris, et, redisons-le avec l'admira-
teur des premiers écrits de Boileau, que nous citons avec complaisance, parce qu'il a dit le mot juste et vrai : « Pour moi, je trouve, au contraire, qu'il y a dans la pièce de Boileau une partie anecdotique et personnelle, traduite certainement avec l'exagération du satirique, mais ne descendant pas jusqu'à la farce, utile par conséquent pour contrôler les assertions des écrivains burlesques. Ce n'est apparemment pas le mont Aventin ou la rampe de Suburra que Boileau nous met sous les regards, mais Paris, et cette partie de Paris, principalement, qui s'étend du Pont-Neuf au Pont-au-Change. Voici bien le carrefour de la rue Dauphine avec ses embarras de voitures, de piétons, de marchands, de charlatans, de crieurs de tous les métiers. Ces couvreurs qui, perchés sur les toits, en laissent pendre une

croix de lattes pour avertir de prendre garde à eux et de passer vite—ce qui n'empêche pas qu'il y ait souvent des gens blessés — ne sont pas des Romains, j'imagine. Ce Guénaud, qui était alors le médecin le plus célèbre et qu'on voyait sans cesse à cheval dans les rues, éclaboussant les passants, n'est pas non plus un contemporain d'Auguste ou de Trajan. Le Marché-Neuf n'a jamais été sur les bords du Tibre, mais entre le pont Saint-Michel et le petit pont de l'Hôtel-Dieu. Les voleurs qui, dès que la nuit tombe, assassinent et dépouillent au pied de la statue d'Henri IV, ne sont pas les clients du préteur urbain, mais de M. le lieutenant général de la police La Reynie. »

VII

Telles furent donc au vrai les deux satires que l'Hôtel des Précieuses dédaigna, peut-être par instinct prophétique. Des lèvres de ce jeune homme encore imberbe, allaient tomber en effet d'autres oracles, plus sûrs et plus écoutés que les oracles accrédités chez

M^{me} de Rambouillet. Cet écolier, qui s'essaie à des versions de Juvénal ou d'Horace, sera demain le législateur du grand siècle littéraire. En vain, traitent-ils d'essais enfantins ces descriptions écrites en un style si pur et si exempt de l'afféterie alors régnante, la faveur du public salua, en 1660, les satires des *Adieux à Paris* et des *Embarras de Paris*, comme elle acclama, en 1665, cette autre satire du *Repas ridicule*, dont il nous faut dire encore un mot, avant de laisser ce sujet.

Le jeune satirique y parla, comme dit Voltaire, « d'un fort mauvais repas en très beaux vers ». Les envieux s'en allaient, répétant que tout cela était traduit d'Horace. Le bon sens du public estimait que, traduit ou non, le dessin était ferme et le pittoresque achevé dans ces vers qu'on récitait partout :

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques
S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
Qui, dès leur tendre enfance, élevés dans Paris,
Sentaient encor le chou dont ils furent nourris...

Il pouvait bien se faire qu'un poète eût parlé déjà, en latin, des lapins chers aux Parisiens;

ceux-ci reconnaissaient leur goût pour la giblotte et savaient gré au jeune poète d'en avoir parlé en français aussi intelligible. Ils devinaient d'instinct que l'accusation devait porter à faux, quand ils retrouvaient, avec la description de leurs usages et de leurs mets favoris, des noms propres qu'il eût été bien difficile à Horace ou à Juvénal d'introduire dans leurs vers, à moins de prophétiser à Rome le Paris de 1660.

L'amphitryon du repas n'était pas nommé, mais, à ce teint

dont la couleur fleurie
Semblait d'ortolans seuls et de bisques nourrie,
Où la joie en son lustre attirait les regards,
Et le vin en rubis brillait de toutes parts,

chacun reconnaissait le comte de Broussin, dit le Roi des gourmands.

D'autres étaient nommés, comme Villandri, gentilhomme de la Chambre du Roi, buveur et mangeur réputé ; le commandeur de Souvré, une autre fourchette remarquable et bien connue, et le pâtissier-traiteur de la rue de la Harpe, ce Jacques Mignot dont Boileau fera

la fortune (1) rien qu'en affirmant aux Parisiens, ses victimes, que dans le monde entier Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Tout Paris à ce moment parlait du *Tartufe*, interdit à la scène, et d'autant plus couru qu'il avait, grâce à la censure, l'attrait du fruit défendu. Molière le lisait dans les maisons, où on l'invitait. L'amphitryon de Boileau n'avait garde de l'oublier, pas plus que Lambert, le fameux musicien Lambert, fort bon homme qui promettait à tout le monde de venir et ne venait jamais.

Hélas ! au lieu de Lambert et de Molière, l'invité trouva deux provinciaux attardés en fait de nouvelles littéraires, qui ne savaient pas encore que Boileau était en train de démolir pierre à pierre l'hôtel de Rambouillet, ce temple démodé où les oracles de céans

(1) Mignot avait la charge de maître-queux de la maison du Roi. Il se crut offensé et porta plainte. Les magistrats le renvoyèrent én riant. Il fit alors imprimer la satire de Cotin contre Boileau et en enveloppa ses biscuits, qui jouissaient d'une grande réputation. Boileau lui-même en envoya chercher pour se divertir avec ses amis. Plus tard, Mignot, tout fier de son succès, avouait qu'il lui devait sa fortune.

s'étaient donné le tort de méconnaître le génie du novateur. Les malheureux en étaient encore à M^{lle} de Scudéry, comme modèle de beau parler.

Ils m'ont dit tout *Cyrus* dans leurs longs compli-
[ments.

Le trait resta et la « demoiselle, auteur du cet ouvrage », comme disait avec une solennité railleuse le satirique, dut comprendre que les dix tomes du *Cyrus* allaient demeurer ensevelis chez les « nobles campagnards ».

L'abbé Cotin reçoit aussi en passant son coup de boutoir, et le garde.

D'autres types parisiens sont désignés plus vaguement. C'était plaisir, paraît-il, d'entendre disputer, dans les salons et les ruelles, pour savoir s'il fallait reconnaître Balthasar de Lyonne dans ce hâbleur « à la gueule affamée » venu, comme fera plus tard un président bien connu du xviii^e siècle (1),

(1) Il faisait comme « le hâbleur ». Lorsque, de son château, il apercevait une fumée épaisse s'élever de celui du marquis, son voisin, il se hâtait de traverser la rivière, et de faire un trajet considérable pour prendre part au festin annoncé par cet heureux signe.

au festin ridicule, « conduit par la fumée ».

C'est que l'audacieux jeune homme ne respectait rien, pas plus les Précieux et les Précieuses, que les gourmands les plus aristocratiques, même les trois grands seigneurs « profès dans l'ordre des coteaux (1) », célèbres par leurs discussions éternelles sur le mérite des vins des coteaux des environs de Reims. « Ils avaient, dit plaisamment Boileau dans une note, chacun leurs partisans (2). »

VIII

La fin de la satire, où les gloires littéraires du moment sont si comiquement discutées,

(1) Le commandeur de Souvré, le duc de Mortemart et le marquis de Sillery. Grands amateurs de la bonne chère, ils raffinaient sur tout, ne voulaient boire que du vin des trois coteaux d'Aï, d'Haut-Villiers et d'Avenay, ne mangeaient que du veau de rivière, ne voulaient que des perdreaux d'Auvergne, etc. Cizeron-Rival dit que les trois « profès » étaient le marquis de Bois-Dauphin, le comte d'Olonne et l'abbé de Villarceaux.

(2) Un avocat en renom, Bonaventure Fourcroy, voulut, par mode de plaisanterie, donner un repas semblable au « festin ridicule ». Despréaux, qui était invité, convint qu'un pareil repas était plus agréable à décrire qu'à manger.

porta le comble à la mauvaise humeur du noble hôtel. Il eut le tort de le trop laisser voir, et les critiques chagrins firent plus en faveur du nouveau venu que son mérite croissant.

On se disputait le plaisir et bientôt l'honneur de l'avoir à dîner, car c'était un gai convive et un joyeux compagnon, quoi qu'en dise la légende (1).

D'ailleurs, il payait son écot de la plus amusante façon du monde. Bien plus même que Molière avec son rôle de Tartufe à domicile, et ainsi que Lambert avec ses chansons, Boileau délectait les convives en récitant les satires, que longtemps il se refusa à laisser imprimer (2).

(1) Jeune et indépendant, Boileau se montrait plein d'entrain social et aussi de franche gaieté dans le monde. C'est lui qui a dit, à cette époque de sa vie que la légende s'obstine à nous représenter chagrine et morose, comme le furent son enfance et sa vieillesse : « On devrait ordonner le vin de Champagne à ceux qui n'ont pas d'esprit, comme on ordonne le lait d'ânesse à ceux qui n'ont point de santé : le premier de ces remèdes serait plus sûr que l'autre ! »

(2) Comme il ne voulait pas faire imprimer ses satires, raconte Louis Racine dans ses *Mémoires sur la vie de Jean Racine* (p. 7), tout le monde le recherchait pour les lui entendre réciter.

« Il savait contrefaire ceux qu'il voyait, raconte Louis Racine, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes et leur ton de voix. »

Son débit excellent et animé donnait aux satires un relief qui en faisait comme autant de petites comédies de salon, avec un sel piquant et une finesse de débit incroyables, car il avait, dit Sainte-Beuve, cet art du débit, « qui rendait au vif l'inspiration, parlait à l'œil, à l'oreille, et riait de tous points à l'esprit ».



CHAPITRE IV

CHAPELAIN DÉCOIFFÉ

SOMMAIRE. — Je l'attacherai au Mont-Fourchu. — La *Pucelle* devant Pluton. — Comment l'œuvre de Chapelain fut accueillie à son apparition. — Chapelain. — Boileau le harcèle sans pitié. — Colère et terreur du vieux poète. — Comment il se venge. — Répliques victorieuses de Boileau. — Les oreilles de Midas. — Les objections des avocats de Chapelain. — Le glas.

I

NE vous y trompez pas, M. de Montausier est son partisan déclaré, M. Colbert lui fait de fréquentes visites.

— Eh bien, répondit Despréaux à l'ami qui lui conseillait de ne point « fourrer Chapelain » dans ses satires, quand il serait visité du Pape, je soutiens ses vers détestables. Il n'y a point de police au Parnasse, si je ne vois

ce poète-là attaché quelque jour au Mont Fourchu (1).

Avant d'ailleurs de le « fourrer dans ses satires » imprimées, Boileau avait déjà égayé ses amis sur le compte de « ce poète-là », en leur lisant un *Dialogue* en prose, qui divertissait les compagnies et qui est bien effectivement la plus divertissante (2) pièce qu'on puisse lire.

Tous les personnages, tous les héros des romans et des pièces alors en vogue, de La Calprenède, de M^{lle} de Scudéry, de Quinault, de l'abbé de Pure, y défilent devant Pluton et

(1) Molière, qui était présent à cette saillie, la trouva digne d'être placée dans le *Misanthrope*, à l'occasion des vers du sonnet d'Oronte :

Je soutiendrai toujours, morbleu, qu'ils sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits...

(2) Boileau faisait le plus grand cas de son *Dialogue*, et plusieurs fois, nous apprend-il lui-même, il le récita avec applaudissement dans les meilleures compagnies. « Sous le voile d'une fiction en apparence badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité et la vraisemblance, dit-il à ses lecteurs, je leur donne peut-être ici le moins frivole ouvrage qui soit encore sorti de ma plume. »

parlent au dieu des enfers, chacun dans son jargon spécial.

La *Pucelle* de Chapelain ne pouvait manquer à cette revue générale. Elle s'avance, « si lourde de sa personne et si pesamment armée », que le monarque infernal a de la peine à reconnaître la « vaillante fille », et la traite avec le dernier sans-gêne.

PLUTON

« Je lui trouve la physionomie bien plate, et bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGÈNE

« Elle tousse et s'approche de la balustrade. Écoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, et une harangue en vers. Car elle ne parle plus qu'en vers.

PLUTON

« A-t-elle du talent pour la poésie ?

DIOGÈNE

« Vous l'allez voir. »

Et voilà que, pour montrer son talent, la *Pucelle* débite à Pluton un centon, composé avec des hémistiches pris au hasard dans

Chapelain, en forme de harangue, dont l'effet est du dernier comique.

« O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle ;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et, me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et, grimpant contre mont, la dure terre quitte.
Oh ! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort !
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe,
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De la tempe, du dos, de l'épaule et du flanc ! »

Pluton, ahuri, demande :

« Quelle langue vient-elle de parler ?

DIOGÈNE

« Belle demande ! français.

PLUTON

« Quoi ! c'est du français qu'elle a dit ? Je croyais que ce fût du bas-breton ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange français-là ?

DIOGÈNE

« C'est un poète chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

PLUTON

« Voilà un poète qui l'a bien mal élevée !

DIOGÈNE

« Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON

« Voilà de l'argent bien mal employé. Eh ! Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, et qui n'aviez d'autre objet que la gloire ? »

Sur quoi, la pucelle se redresse, à la façon dont Chapelain l'a travestie, et s'écrie :

« La gloire !

Un seul endroit y mène, et de ce seul endroit
Droite et roide...

« Ah ! s'écrie à son tour Pluton, ah ! elle m'écorche les oreilles. »

Mais, la harangueuse ne se déconcerte pas pour si peu. Elle continue :

« Droite et roide est la côte et le sentier étroit. »

Et Pluton, de plus en plus ahuri, de jurer qu'elle lui rompt la tête, en s'écriant :

« Quels vers, juste ciel ! »

II

Nous sourions aujourd'hui de la confiance de Chapelain en ce talent dont Boileau a fait toucher au doigt la nullité prétentieuse. Mais reportons-nous à l'époque où le satirique lui porta les premiers coups. Chapelain avait pour lui, comme il disait, « la voix du commun », c'est-à-dire « la voix de Dieu ». Son génie était célébré sur tous les tons, en vers et en prose, par les plus beaux esprits du temps et par « les gens de la première qualité ». On attendait sa *Pucelle* comme le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre.

« Après vingt ans d'attente, le poème si désiré sortit des presses d'Augustin Combé, le 15 décembre 1655, et parut dans les premiers

jours de l'année 1656. Majestueux et solennel, il se présentait au public en un beau volume in-folio, orné en tête de chaque chant d'estampe d'Abraham Bosse, qui coûtèrent près de dix-huit cents livres, et précédé des portraits de Chapelain et du duc de Longueville gravés par Nanteuil. « D'abord, la curiosité « fit bien vendre le livre, dit Tallemant, et la « grande réputation de l'auteur y fit courir « bien du monde. » Le succès des *Provinciales* et de la *Clélie*, qui paraissaient à cette époque, fut même un instant éclipsé par la vogue du poème, et le libraire Combé, pour répondre aux nombreuses demandes du public impatient, dut livrer pendant cette même année 1656, deux autres éditions *revues et retouchées*, en format plus portatif, puis une quatrième en 1657. En même temps, on imprimait *la Pucelle* en Hollande, dans la collection des Elzeviers, suivant la copie de Paris, et l'on cite encore une contrefaçon qui parut à Leyde, chez Jean Sambix, en 1656, ce qui porte à six le nombre des éditions du poème en moins de dix-huit mois. Durant près de dix années, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition de la première

satire de Boileau (1), les beautés éparses dans le cours du poème firent pardonner au poète la dureté générale de ses vers, et, sauf quelques épigrammes, on se tut plutôt que d'attaquer. M^{me} de Longueville, assistant à une lecture du poème, avait dit tout franchement : « Cela est parfaitement beau, mais cela est bien ennuyeux. » Le mot avait fait fortune, et on s'en tenait à cette appréciation, que Boileau consacra plus tard, dans sa troisième satire, en faisant dire à l'un des personnages du *Repas ridicule* :

« *La Pucelle* est encore une œuvre bien galante,
« Mais, je ne sais pourquoi, je bâille en la lisant » (2).

Fils d'un notaire au Châtelet, et d'une mère qui rêvait pour lui la gloire de Ronsard, Jean Chapelain, d'abord traducteur de romans espagnols, quitta les lettres pour la médecine. Il revint à ses premières amours et se fit connaître par quelques odes médiocres, où il y a

(1) La 1^{re} satire est de 1660, mais le passage à l'adresse de Chapelain n'est que de 1664.

(2) KERVILER, *la Bretagne à l'Académie*, p. 241 et 246.

cependant des traits heureux, comme quand il félicite Mazarin de mépriser les injures et les envieux.

Ainsi le haut Olympe à son pied sablonneux
Laisse fumer la foudre et gronder le tonnerre,
Et garde son sommet tranquille et lumineux.

Sa réputation s'éleva si rapidement et si haut, surtout après la fondation de l'Académie française, à laquelle il proposa la rédaction du dictionnaire, que Thomas Corneille le citait comme une autorité à côté de Vaugelas, disant :

— Aucune finesse de notre langue ne lui est inconnue.

— Eh ! répliqua Boileau agacé, que n'écrit-il en prose ?

Sa prose, en effet, était ferme, nette et nourrie, comme en font foi les lettres de Chapelain patiemment exhumées de nos jours par un érudit qui n'en est plus à compter ses victoires et ses réhabilitations du passé (1).

(1) M. Tamizey de Larroque, qui a publié avec une sagacité parfaite l'énorme correspondance de Chapelain.

Mais, le malheureux était possédé de la manie des vers : sa mère lui avait prédit la gloire de Ronsard, ses flatteurs intéressés (1) lui prédisaient la gloire de restaurer les lettres françaises

Et de Malherbe éteint rallumer le flambeau.

Il rêva d'être le poète national et de doter la France de son épopée.

De ce rêve insensé naquit le plan de *la Pucelle*. Trente ans il l'élabora, tranquille sur son sort tant que durait l'éclosion du chef-d'œuvre, parce que le duc de Longueville l'avait doté d'une pension annuelle de deux mille écus pendant tout le temps de la composition du poème (2).

Quelques plaisantins trouvaient bien que la

(1) Il avait été chargé par Colbert de dresser la liste des hommes de lettres dignes d'être pensionnés du roi.

(2) Il ne publia en 1656 que les douze premiers chants. Les derniers n'avaient jamais été publiés quand, en 1882, un éditeur d'Orléans, M. Herluison, a eu l'héroïsme de les tirer de la poussière où ils dormaient si bien à la Bibliothèque nationale. La gloire de Chapelain n'y a rien gagné.

pension n'était sans doute pas étrangère aux retards apportés par le grand homme à satisfaire l'impatience du public (1). Ils ne se per-

(1) Les mémoires du temps le représentent maigre et jaune, vêtu d'un manteau éraillé montrant la corde, faisant un singulier contraste avec les élégances de l'hôtel de Rambouillet, quand il apparaissait vêtu de son fameux habit colombin qui, avec ses passements de diverses couleurs fanées, avait l'air d'un arc-en-ciel voilé par de la poussière. Chez lui, il portait un justaucorps de taffetas noir moucheté, qui avait été jadis un cotillon de sa sœur. Il crachotait et toussait au coin d'un foyer, où les deux tisons éteints se regardaient toujours par-dessus les chenets d'un air mélancolique. Ménage, retournant pour la première fois chez Chapelain après 12 ans de brouillerie, prétendit avoir retrouvé, dans la cheminée, les tisons qu'il y avait vus 12 ans auparavant. On affirmait que pour répondre il se servait des enveloppes des lettres qu'il avait reçues. Il avait sans cesse la crainte d'être nommé directeur de l'Académie, parce qu'il était d'usage que le directeur payât de ses deniers un service funèbre en cas de mort d'un académicien. On pense bien que Chapelain ne négligeait pas les jetons que lui valait son assiduité aux séances. Un jour, il s'y rendait après une grande pluie ; il trouva un ruisseau si large que, pour ne pas payer le passage sur une planche posée là par un industriel improvisé, il entra dans l'eau à demi-jambe et y gagna une fluxion de poitrine qui, jointe à ses 79 ans, l'emporta le 22 février 1741 (G. Bizos, *op. cit.* 10^e leçon.) Chapelain laissait plus de 400,000 livres d'économies à ses héritiers.

mettaient l'insinuation qu'à la sourdine et en lieux sûrs, car Chapelain, doué d'une sorte d'ubiquité, était partout et partout régnait en maître. Il est des *mercredis* de M^{me} de Rambouillet, des *mardis* de Sapho et des réceptions élégantes de M^{me} de Sablé. Il va fort assidûment aussi, et peut-être avec plus de plaisir, aux réunions qui se tiennent chez Ménage, Montmort, Lamoignon, ou chez les frères Du Puy, à l'hôtel de Thou. Il y a vraiment plaisir de voir toutes ses missives partir de Paris pour aller à Balzac, à Toulouse, à Caen, à Florence, à La Haye, apporter quelque nouvelle ou solliciter quelque renseignement (1). Il écrit toujours, il parle toujours, il est toujours et en tout le premier.

Déloger ce potentat des lettres françaises d'un trône usurpé, c'était une rude entreprise, et d'en avoir seulement la pensée dénote déjà une âme fièrement trempée.

Aussi, la stupeur fut grande chez le grand homme, si parfaitement convaincu de son immense supériorité, quand il se vit tout à

(1) FABRE, *les Ennemis de Chapelain*, introduction.

coup devenu la cible des traits acérés de ce petit Despréaux, qui osait se mettre au-dessus de tous ses adorateurs prosternés, et, debout, bien en face, lui décocher tout son carquois :

Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie.

Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
Lui-même il s'applaudit, et d'un esprit tranquille
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile,
Que ferait-il, hélas ! si quelque audacieux
Allait pour son malheur lui dessiller les yeux,
Lui faisant voir ses vers et sans force et sans grâces,
Montés sur deux grands mots comme sur deux
[échasses (1).

Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés
Et ses froids ornements à la ligne plantés ?

On ne pouvait viser plus juste. Le géant fut étourdi et les adulateurs se pâmaient d'aise,

(1) Cette pittoresque comparaison rend à merveille l'effet produit par les assonances et l'emplacement des mots gigantesques qu'affectionnait Chapelain. Boileau, en exemple, citait volontiers le vers :

De ce sourcilleux roc l'inébranlable cime,

et faisait remarquer comment le mot *roc* semble, en effet monté sur deux échasses, qui sont les deux adjectifs *sourcilleux* et *inébranlable*.

en cachette d'abord, puis moins timidement, puis très haut, quand, pour imiter la dureté du style de sa victime préférée, Boileau écrivait :

J'ai beau froter mon front, j'ai beau mordre mes
[doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.

Les protecteurs eux-mêmes, les puissants du jour dont on avait essayé de faire peur au jeune satirique, riaient à plaisir de l'exécution, comme ce jour où, chez le premier président de Lamoignon, l'audacieux critique improvisa un quatrain, pour mettre, disait-il, à la fin du poème, quand... elle paraîtrait :

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

Lamoignon ne voulut pas attendre que la fin du poème eût paru. Il envoya chercher chez Billaine, le libraire qui le vendait, un exemplaire des 12 premiers chants de *la Pucelle*,

écrivit de sa main, sur la garde, les quatre vers de Boileau et renvoya le volume. Chapelain fut atterré.

Partout, en effet, dans les salons où il était jusqu'alors accueilli en roi de la littérature française, le pauvre Chapelain avait le déboire de rencontrer des mines éveillées, des sourires étouffés et des gens mal à l'aise. C'est que Boileau sortait de là et qu'on venait de l'entendre chanter, sur un ton langoureux et tendre du plus plaisant comique, une chanson de sa composition, qui disait :

Droits et roides rochers, dont peu tendre est la
[cime,
De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez ;
Savez aussi, durs bois par les hivers lavés,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front ma-
[gnanime.

III

Chapelain eût volontiers jeté à la Seine Boileau et ses pareils. C'était le vœu de Montausier son protecteur, c'était aussi le sien ; vœu impuissant dont riait le « jeune fou »,

et dont il était le premier à se moquer dans ses vers de la neuvième satire :

. mais tout n'irait que mieux,
Quand de ces médisants l'engeance tout entière
Irait la tête en bas rimer dans la rivière.

En 1664, tout jeune encore, Boileau ouvre bruyamment les hostilités contre un ennemi presque septuagénaire. Dès la première satire, il malmène le vieux poète. En 1664, il siffle « ses durs vers », et, sans plus de détours, traite de « folie » sa manie de rimer. L'année suivante, en 1665, il en fait l'égal de La Serre et le met à son côté dans le *Repas ridicule* ; enfin, en 1667, il le compare à Midas. Puis, quand il l'a bien bafoué, il le plante là, comme un jouet dont il n'a plus que faire :

Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.

Il y reviendra encore, malgré tous ses serments.

Furieux, hors de lui, tout frémissant d'indignation et de colère, le vieux poète traite, dans ses lettres, Boileau de « fripon », de « farceur ». Il est tout disposé, s'il le pou-

vait, à décharger une grêle de coups de bâton sur les épaules du « nommé Despréaux (1) ».

Il cherche à détourner l'attention. Si « le nommé Despréaux » l'attaque ainsi, c'est pour se venger des dédains du grand poète national :

— Je me suis attiré, écrit-il à Grœvius, la haine de certains petits poétastres qui me déchirent par des satires publiques, parce que je ne les ai pu faire comprendre dans la liste des gratifiés.

L'indépendant et audacieux jeune homme réplique aussitôt fièrement :

Que saurait-il produire ?

Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux pensions où je ne prétends pas !

— Mais, ajoute Chapelain qui cherche vainement à dissimuler son dépit sous un calme peu sincère, je n'ai pas besoin de consolation là-dessus, et pourvu que vous et les gens qui vous ressemblent ne soient pas de leur sentiment, j'irai mon train, je garderai ma tranquillité ordinaire, et, pour toute vengeance, je n'emploierai contre eux que le mépris !

(1) FABRE, *op. cit.*, chap. 27 et 28, *passim*.

Le malheureux ! « Toujours tremblant d'effroi », il fait chasser son ennemi des salons. où il garde encore quelque empire, il obtient, un moment, de Colbert, que le « privilège » nécessaire à l'impression sera retiré au satirique. Cela fait, il se console tout seul, avec l'approbation de trois ou quatre complaisants, qu'il remercie en ces termes, dans la préface de la dernière partie de son poème :

— Bien qu'en tout mon siècle, il n'y eût que trois ou quatre têtes bien faites qui eussent bonne opinion de mon ouvrage, ce me serait assez pour n'en avoir pas moi-même une opinion mauvaise.

Il mourra, avec l'espérance d'être vengé, un jour, par la postérité !

En attendant, les bonnes âmes plaident en sa faveur les circonstances atténuantes :

— C'est un si brave homme ! Un cœur si généreux et si candide !

Il a tort, dira l'un, pourquoi faut-il qu'il nomme ? Attaquer Chapelain ! Ah ! c'est un si bon homme ! Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers ; Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût pas fait de

[vers.

Il se tue à rimer ! Que n'écrit-il en prose ?
Voilà ce que l'on dit. Et, que dis-je autre chose ?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.

Chapelain est un fort honnête homme, qui
a prétendu le contraire ? Mais, parce qu'on a
toutes les vertus, faut-il se permettre impuné-
ment de faire de mauvais vers et les imposer
à l'admiration béate du bon public ? Allons
donc !

Qu'on vante en lui l'honneur, la foi, la probité,
Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère,
On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.
Mais que pour un modèle on montre ses écrits,
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
Ma bile alors s'échauffe et je brûle d'écrire,
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne !

IV

Le trait eut un succès inouï. Partout, sur son passage, s'il avait voulu tendre ses oreilles, Chapelain les eût entendu qualifier fort irrévérencieusement.

Boileau riait à cœur joie. Même, un jour, mis en gaîté par un feu roulant de bons mots à l'adresse du malheureux « décoiffé », Racine et Boileau firent gageure de se présenter chez la victime du jeune satirique.

Chapelain ne connaissait que trop celui-ci par ses écrits ; mais il ne le connaissait pas autrement, l'ayant perdu de vue depuis la présentation chez M^{me} de Rambouillet, restée comme un implacable souvenir dans la mémoire du jeune homme.

Racine, qui avait reçu du « plus renté des beaux esprits » des caresses et un beau présent sur les gratifications royales, imagina d'utiliser ses relations avec l'ex- « roi des auteurs », pour lui présenter M. le bailli de Chevreuse, un provincial de ses amis, qui,

venu dans la capitale, n'en voulait pas partir sans avoir salué Monsieur Chapelain.

La présentation eut lieu sans encombre. Le prétendu bailli s'en tira assez bien, et le pari semblait gagné, quand Chapelain eut la malencontreuse idée de mettre la conversation sur l'art dramatique. Il soutint de telles énormités et exalta si bien la comédie italienne au détriment de Molière, que le satirique se trahit. Il prit feu et parla avec une verve étincelante, se montrant beaucoup trop au courant de la littérature et des choses du théâtre, pour un provincial qu'il s'était donné et bien tenu jusque-là.

Racine, tremblant, leva la séance et brusqua la sortie, sans que Chapelain se fût aperçu de la plaisanterie. Il ne l'apprit que par le bruit public, car, tout Paris en fit des gorges chaudes.

Pour Boileau, il sortit de l'entrevue plus furieux que jamais contre les prétentions littéraires et le mauvais goût de cet affreux régiment du Parnasse.

Quel tort lui fais-je enfin ? Ai-je par un écrit Pétrifié sa veine et glacé son esprit ?

Quand un livre au Palais se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
Que Billaine l'étale au deuxième pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier ?
En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.
Mais, lorsque Chapelain met une œuvre en lu-
[mière,
Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière ;
En vain il a reçu l'encens de mille auteurs,
Son livre, en paraissant, dément tous ses flatteurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus désavoue,
Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en françois ;
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois !

Ainsi, c'est avec un souvenir de Corneille que l'impitoyable satirique achève sa victime, comme c'est avec une réminiscence du grand tragique qu'en 1663, en compagnie de Furetière et de Racine, il avait imaginé l'amusante parodie qui, suivant la juste expression de M. Kerviler, « sonna le glas de la grandeur du *Père de la Pucelle* ».

S'il faut en croire Ménage, Boileau écrivit le *Chapelain décoiffé*, comme il composa plus tard le *Lutrin*, pour égayer M. de Lamoignon, qui aimait les gens d'esprit et les recevait volontiers chez lui, à Paris ou à la campagne, dans sa terre de Bâville. « Il avait une belle mémoire, dit Ménage, et, dans les conférences qu'il tenait chez lui, il payait bien souvent plus de sa personne, sur-le-champ, que les autres avec toute leur pénétration. Il aimait les savants, mais il était délicat à les estimer pour tels ; et, si les mœurs ne s'accordaient avec la science, on n'avait auprès de lui ni crédit ni entrée. Ce fut pour le divertir, plus que pour toute autre chose, que M. Boileau parodia quelques endroits du *Cid* sur Chapelain, Cassagne et La Serre. On en a bien ri partout (1). »

(1) Pour rester dans la vérité, nous devons ajouter que, le 20 décembre 1701, en écrivant à son ami Brossette, qui l'avait prié de revoir le *Chapelain décoiffé*, Boileau, devenu vieux, qualifiait assez durement cette œuvre de jeunesse : « A l'égard du *Chapelain décoiffé*, disait-il, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part ; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait cur-

La scène se passe d'abord entre La Serre et Chapelain :

LA SERRE

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étaient dus qu'à moi ;
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille :

CHAPELAIN

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille

rente calamo, mais *currente lagenâ*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'était point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avaient retenu quelques-unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

Mille et mille papiers dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

« Et celui-ci :

En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu père de la Pucelle.

« Celui qui avait le plus de part à cette pièce, c'était Furetière, et c'est de lui :

..... ô Perruque ma mie!
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie!

« Voilà, Monsieur, toutes les lumières que je vous puis donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi, ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent. »

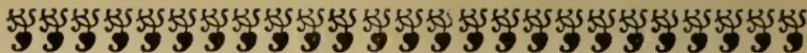
Témoignent mon mérite, et font connaître assez
Qu'on ne hait point mes vers pour être un peu
[forcés.

Cette plaisante pièce, où les vers du *Cid* sont gaîment travestis, fut bientôt entre les mains de tout le monde, à la ville, à la cour, et jusque dans les provinces.

Comme le célèbre monologue de don Diègue, celui de Chapelain, lorsque La Serre lui a arraché sa perruque, devint rapidement populaire :

O rage ! ô désespoir ! ô Perruque ma mie,
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie !
N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers,
Que pour voir, en'un jour, flétrir tant de lauriers(1)!

(1) Les mêmes auteurs voulurent compléter ce badinage. Un jour, à table, chez M. Hessin, frère de M^{me} de la Sablière, « à l'occasion de la comète qui parut à la fin de l'année 1664 », ils imaginèrent la *Métamorphose de la perruque de Chapelain en comète*. « Mauvaise allégorie, disait un de ces railleurs, parce que les comètes ont des cheveux, et que la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus. »



CHAPITRE V

LE FOUET DU SATIRIQUE

SOMMAIRE : La débandade du Parnasse. — S'il fallait du courage pour l'entreprendre. — La grande œuvre littéraire de Boileau. — Les principaux fuyards. — Le bienheureux Scudéry à côté de Chapelain décoiffé. — Une rencontre sur l'escalier dans la maison de Chapelain. — Le père de l'Enigme. — Deux logogripes de Cotin. — Colère de Boileau. — Fureur impuissante de sa victime. — La Scudéry exécutée par Pluton. — Tous les héros des romans à la mode défilent devant Pluton. — Les *Concettis* et les *Conceptos*. — Marini et Gongora. — En quoi se montre le génie de Boileau. — Un rageur naïf. — Les succursales tardives de l'hôtel de Rambouillet s'irritent et se liguent vainement contre Boileau. — Ce que valent ses *satires*. — Ce que leur doit le grand siècle.



UNE gravure, placée en tête des satires dans une des plus belles éditions des œuvres complètes de Boileau, représente un mont, sans doute le Parnasse, avec un temple grec d'architecture harmonieuse au sommet, entouré d'un petit bois sacré, oasis qui couronne les sentiers

âpres et secs de l'altière colline. Sur le penchant, un homme, armé de lanières lancées en plein vent par une main puissante, se précipite, l'air fier, railleur et sévère, à la poursuite d'une foule de fuyards. L'un d'eux, le plus rapproché, tient deux énormes volumes sous son manteau, et baisse les épaules pour éviter le fouet; l'autre se retourne, en fuyant, pour tendre à l'impitoyable poursuivant un livre ouvert sans doute à la bonne page; un troisième s'abrite, irrité d'une fureur impuissante, derrière un gros rocher au pied duquel un poète à manchettes déchirées tombe pour ramasser sa perruque emportée par le vent ou le coup d'étrivières. Au premier plan, deux femmes suppliantes, l'une tournée en courant vers le donneur d'étrivières, l'autre les yeux levés au ciel comme pour crier vengeance de cet horrible traitement, s'enfuyent, comme le reste de la bande, déchirant leurs robes traînantes aux aspérités de la roche. L'ensemble est du meilleur comique. C'est Her-sent qui l'a dessiné, et Leroux l'a gravé.

C'est bien là l'image du courage et de l'audace de Boileau.

Il en fallait effectivement beaucoup au satirique pour prendre en main, à son âge, les lanières puissantes avec lesquelles il pourchassa toute cette armée en déroute. Il ne s'agissait de rien moins, comme dit Sainte-Beuve (1), que de dire aux littérateurs les plus en vogue, aux académiciens les plus en possession du crédit :

— Vous êtes de mauvais auteurs, ou du moins des auteurs très mélangés. Vous écrivez au hasard ; sur dix vers, sur vingt et sur cent, vous n'en avez quelquefois qu'un ou deux de bons, et qui se noient dans le mauvais goût, dans le style relâché et dans les fadeurs.

L'œuvre de Boileau, ajoute le judicieux critique, ce fut, non pas de revenir à Malherbe déjà bien lointain, mais de faire subir à la poésie française une réforme du même genre que celle que Pascal avait faite dans la prose, de n'y rien souffrir qu'un bon jugement réproûvât.

« Qu'on se représente l'état précis de la poésie française au moment où il parut, et qu'on

(1) *Op. et loc. cit.*, p. 500.

la prenne chez les meilleurs et les plus grands. Molière, avec son génie, mène à bride abattue, La Fontaine, avec son nonchaloir, laisse souvent flotter les rênes, surtout dans sa première manière; le grand Corneille emporte son vers comme il peut, et ne retouche guère. Voilà donc Boileau, le premier, qui applique au style de la poésie la méthode de Pascal :

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois (1). Il reprend la loi de Malherbe et la remet en vigueur; il l'étend et l'approprie à son siècle; il l'apprend à son jeune ami Racine, qui s'en passerait quelquefois sans cela; il la rappelle et l'inculque à La Fontaine, déjà mûr; il obtient même que Molière, en ses plus accomplis ouvrages en vers, y pense désormais à deux

(1) On sait l'histoire de la 2^me satire, celle que Boileau dédia à Molière sur l'*Accord de la rime et de la raison*. « Il était, raconte Brossette, chez M. de Broussin, avec M. le duc de Vitré et Molière. Ce dernier y devait lire une traduction de *Lucrèce* en vers français, qu'il avait faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria M. Despréaux de réciter la satire adressée à Molière; mais, après ce récit, Molière ne voulut plus lire sa traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venait de recevoir. Il se contenta de lire le premier acte du *Misanthrope*, auquel il travaillait en ce temps-là. »

fois. Boileau comprit et fit comprendre à ses amis que « des vers admirables n'autorisaient point à négliger ceux qui les devaient environner ». Telle est son œuvre littéraire dans sa vraie définition.

Mais, à côté des amis, il y avait une tourbe d'écrivains incorrigibles, qu'il fallait, à tout prix, chasser du temple et déloger des trônes qu'ils avaient usurpés, grâce à l'invasion du mauvais goût étranger et à la connivence de flatteurs intéressés ou incapables de discerner le vrai du faux, l'or du clinquant.

La tourbe est immense, et il serait téméraire d'en entreprendre un dénombrement exact (1) et complet. Nous préférons faire comme le

(1) Voici du moins les noms des principaux écrivains de son époque, que Boileau retrouvait toujours au bout de ses vers pour les faire malignement rimer, Quinault, Chapelain, les deux Perrault, Charpentier, La Calprenède, Hainault, Brébeuf, Boursault, Desmarests de Saint-Sorlin, Régnier-Desmarais, Triteville, Colletet, Linière, Pinchêne, Pradon, Boyer, Sauvel, Perrin, Bonnacorse, Scarron, Dassouci, Malleville, Gombaut, Tallemant, Le Clerc, Faret, Saint-Amant, Conrart, Rampal, Ménardiére, Corbin, du Souhait, Magnon, l'abbé de Pure, Ménage, Cotin, Cassagne, Scudéri, Neuf-Germain, La Serre, Le Pays, Montmaur, Pelletier, Saint-Pavin, Sainte-Garde, Bardin, Motin, La Morlière, etc., etc.

dessinateur de la gravure et peindre les principaux d'entre tous ces malheureux fuyards.

I

Si Chapelain fait, sur le parcours de cette désastreuse débandade, une chute lamentable, perdant, avec l'haleine et l'écritoire, sa vieille perruque découronnée, Georges de Scudéry a beau montrer le poing au fouailleur qui se rit de ses vaines menaces et arrive, le fouet levé, sur le

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

Georges en vain se récrie, prétextant le succès de ses œuvres, l'impitoyable flagellateur refuse de s'incliner devant le verdict des libraires et des acheteurs

Ces écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens,
Mais ils trouvent toujours, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les

[lire !

La « stérile abondance » du flagellé, loin de trouver grâce devant le censeur, lui est imputée à crime. Hélas ! qu'eût-il dit de nos jours, au seul aspect des alignements d'épithètes et des chocs innattendus de mots entassés à plaisir par les écrivains de l'école descriptive à outrance ! Comme Scudéry, qui s'excusait en disant qu'il « avait ordre de finir », le sévère aristarque aurait-il admis l'excuse des honoraires d'auteur à tant la ligne, au rez-de-chaussée des grands journaux avides du détail interminable dans les péripéties du feuilleton ou du roman attendu par l'abonné qui n'y regarde pas de si près, pourvu qu'on l'amuse et qu'on fasse durer le plaisir en suspendant plus longtemps l'intérêt.

Scudéry cultivait l'art de produire beaucoup de lignes. Il y trouvait l'occasion de déployer plus de verve et d'imagination que n'en reconnaît l'austère satirique. Il sortit des mains de Boileau meurtri et dépouillé, avec son *Alaric* déconsidéré au moins à l'égal de *la Pucelle* (1).

(1) Dans le volume consacré à CORNEILLE, nous avons déjà peint ce Georges de Scudéry, que nous nous bornons dès lors ici à mentionner rapidement.

Chapelain et Scudéry firent la paire dans la dérouté des poètes épiques, pourchassés par Boileau. Près d'eux, courait, en geignant, un petit collet, que le donneur d'escourgées semble cravacher avec prédilection : il le nomme jusqu'à dix fois dans une seule satire.

II

Charles Cotin naquit à Paris en 1604. Chanoine de Bayeux en 1650, il renonça à sa stalle pour ne pas priver salons et ruelles, dont il était l'oracle, de ses lumières. En 1655, il était de l'Académie, et tout-puissant dans la distribution des faveurs de la compagnie.

Ils se rencontrèrent un jour avec Boileau, encore très jeune, mais ce fut dans l'escalier de la maison de Chapelain, que Racine et Boileau descendaient quatre à quatre, au sortir de l'espièglerie que nous avons déjà racontée. L'abbé Cotin ne reconnut pas le prétendu bailli, qui ne lui pardonna jamais la peur que son confrère Chapelain et lui-même en survenant ainsi à l'improviste venaient de faire à son cher Racine.

Le téméraire qui tenterait de tirer de leur poussière deux fois séculaire les œuvres de Cotin, en serait récompensé par une constatation qui donne la mesure de la juste colère de Boileau contre cet idéal du mauvais goût et de la plus incomprise des médiocrités littéraires du grand siècle.

Il devait sa renommée à son goût pour les rébus, les charades, les logogriphe et les énigmes :

— Je suis, disait-il avec une risible fa-tuité, parmi les poètes français, le père de l'énigme.

Voici un échantillon de ce savoir-faire qu'il avait le front d'appeler poétique :

Mon père n'est pas laid encor qu'il soit tortu,
Et nous avons tous deux une mère commune,
Plus on me presse et plus j'ai la vertu
De résister aux traits de la fortune,
Et, quoique je sois libre et franc,
On me fait sur la terre
Une si grande guerre,
Que les moins inhumains s'abreuvent de mon sang

Ce logogriphe veut, paraît-il, décrire le

Raisin, tout comme c'est le *Verre* que vise le quatrain suivant :

Celui qui détruit tout est celui qui m'engendre,
Pourvu qu'on sache l'art de ménager le vent,
Et que, par un souffle savant,
On tire mon corps de la cendre.

C'est avec ces jolis vers de société que Cotin prétendait régner sur le Parnasse contemporain, à l'Académie comme dans les salons, où, méconnaissant souvent avec un incroyable sans-gêne les devoirs austères de son état, il dédiait à M^{lle} de Montpensier, à M^{me} de Nemours, à toutes les Amaranthes et Iris à la mode, des vers peu honorables pour sa mémoire.

Comme on comprend, quand on vient de relire toutes ces fadeurs et ces insupportables jeux d'esprit, l'irritation de Boileau, s'écriant, dès ses premières satires :

Et que sert à Cotin la raison qui lui crie :
N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie,
Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer ?
Tous les jours de ses vers qu'à grand bruit il récite
Il met chez lui voisins, amis, parents en fuite,

Car, lorsque son démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à désert.

Mais Cotin était d'église et, qui plus est,
prédicateur à la mode. Qu'importe au maître
fouetteur ?

On sera ridicule, et je n'oserai rire !
Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?
Loin de les décrier, je les ai fait paraître ;
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connaître,
Leur talent dans l'oubli demeurerait caché.
Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?

Les défenseurs de Cotin essayèrent d'une
diversion.

— Du moins, dirent-ils à Boileau, vous re-
connaissez le savoir de M. l'abbé : il sait le
grec, le latin, le syriaque, l'hébreu.

— Ah ! l'hébreu aussi, fit le malin satiri-
que, on ne s'en douterait guère, en lisant sa
traduction des Lamentations de Jérémie.

— Mon ami Cotin, reprenait Perrault, a
prêché seize carêmes dans les principales
églises de Paris.

— Eh bien ! répliqua Boileau, je le mets au défi d'imprimer ses sermons.

Perrault insista, racontant comment il avait été fort pressé par la foule aux sermons de Cotin, où Despréaux prétendait que les auditeurs étaient si fort à l'aise, et il ajoutait, non sans naïveté, que, sans ce sermon, où quelques-uns de ses juges se trouvèrent, la justice, sur la requête des parents de l'abbé, allait le faire interdire.

— Pavé de l'ours, observa Boileau, puisque, grâce à M. Perrault, le public apprenait que la famille de l'abbé Cotin le considérait comme imbécile, puisqu'elle voulait lui donner un curateur.

Cotin exaspéré écrivit envers et contre son acharné détracteur, qui ne fit qu'en rire. A bout de ressources, le malheureux imagina de faire courir, sous le nom de Despréaux, qu'il appelait « le sieur Desvipereaux », une mauvaise satire, qui lui valut cette terrible épigramme :

En vain, par mille et mille outrages,
Mes ennemis, dans leurs ouvrages,

Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'univers,
Cotin, pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile :
C'est de m'attribuer ses vers !

Le pauvre abbé finit par invoquer le bras séculier, se plaignant de ce que le roi laissait impunément circuler les œuvres d'un criminel, coupable de lèse-majesté divine et humaine.

Boileau ne se laisse pas désarçonner par ce nouveau trait. Il le raille avec un bonheur infini.

Qui méprise Cotin n'estime point son roi
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi ni loi.

Le nom du malheureux abbé (1) revient jusqu'à dix fois dans cette ix^e satire, le chef-

(1) Molière l'a introduit, sous le nom de Trissotin, primitivement « Tricotin », dans sa comédie des *Femmes savantes* pour se venger de l'accusation portée contre lui par Cotin et Ménage auprès du duc de Montausier, au sortir de la première représentation du *Misanthrope*. Dans notre volume sur *MOLIÈRE*, nous aurons l'occasion de narrer par le menu cette amusante histoire.

d'œuvre du satirique, qui l'adresse à son Esprit.

Les rieurs eux-mêmes estimèrent que c'était excessif.

— Il faut voir, dit Boileau, je consens d'ôter tout ce qui sera de trop.

On s'assembla, on lut la pièce entière, on la relut, et on convint que le nom de l'infortuné était chaque fois si bien placé, qu'il n'y avait pas moyen de l'en retrancher une seule.

III

— Comme M^{lle} de Scudéry était encore vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête, et, bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne pas l'écrire et de ne point le laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avait beaucoup de mérite, et qui, s'il faut en croire tous ceux qui l'ont connue, avait encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. Mais, aujourd'hui

qu'enfin la mort l'a rayée du nombre des vivants....

C'est en ces termes de cruelle et quasi inconsciente naïveté que Boileau présente « enfin » au public ce Dialogue à la façon de Lucien, intitulé *les Héros de roman*, où le genre précieux, qui va de l'*Astrée* de d'Urfé à *la Princesse de Clèves* de M^{me} de Lafayette, est exécuté de main de maître.

Tout y passe, hommes, femmes et livres : Pellisson, le vilain magot de l'hôtel de Rambouillet qui, selon l'amusante remarque de M^{me} de Sévigné, « abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids » ; M^{lle} de Scudéry, noire de peau, les yeux bordés de rouge, la taille qui n'en finissait pas, l'allure et la voix masculine, une virago qui jouait sur la flûte des airs tendres ; La Calprenède, avec son roman en 23 volumes, qui ne souffrait pas d'être accusé de verbiage (1) ; Gomberville, qui passa sa vie à

(1) Richelieu eut un jour la hardiesse de dire qu'il trouvait le style de La Calprenède un peu lâche ; sur quoi le Gascon irrité de s'écrier : — « Cadédis, il n'y a rien de lâche dans la famille de La Calprenède. »

réclamer l'ostracisme de la conjonction *car* (1), etc., avec des allusions au passage à ses autres victimes de la *Satire contre les femmes*, comme à cette femme du lieutenant criminel Tardieu, si avare qu'elle finit par rapiécer son jupon avec des thèses de satin offertes en hommage à son mari, dont le satirique a fait une si plaisante description :

Décrierai-je ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçants, vingt fois rapetassés,
Ses coiffes d'où pendait, au bout d'une ficelle,
Un vieux masque pelé, presque aussi hideux
Peindrai-je son jupon, bigarré de latin, [qu'elle?
Qu'ensemble composaient trois thèses de satin :
Présent qu'en un procès, par certain privilège,
Firent à son mari les régents d'un collège,
Et qui sur cette jupe, à maint rieur encor,
Derrière elle faisait dire : *Argumentabor!*

Mais c'est la pauvre M^{lle} de Scudéry, *enfin*

(1) Il avait une haine spéciale pour l'infortunée conjonction, au point de se vanter de ne l'avoir jamais employée dans les cinq énormes volumes de son *Polexandre*. Il passait son temps, à l'Académie, à réclamer de ses confrères la faveur de voir enfin, de son vivant, rayer ce *car* abhorré du Dictionnaire.

rayée du nombre des humains, que la verve railleuse de Boileau déchire à belles dents.

Pluton commence par une déclaration de guerre contre l'afféterie et les propos mignards de la précieuse demoiselle et de sa compagnie.

— Ils parlent tous, dit le rude monarque infernal, un certain langage qu'ils appellent galanterie ; et quand nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois.

On a dit à Pluton que « cette pestilente galanterie » a infecté tout son royaume et même les Champs Elysées, au point que les Cyrus et les Alexandre seraient devenus tout à coup « des Thyrsis et des Céladons », en la compagnie des auteurs récemment débarqués sur les rivages infernaux, « qui leur ont appris ce beau langage et en ont fait des amoureux transis ! » Pluton, qui a grand'peine à le croire, se décide à s'en assurer par lui-même et mande successivement les héros et les héroïnes des romans de la Scudéry.

Arrive Cyrus, qui pleure sur Mandane, sans pouvoir être consolé :

— A-t-on jamais vu tant pleurer ? s'écrie Pluton impatienté des jérémiades du malheureux Cyrus.

— Il n'est pas au bout, réplique Diogène, puisqu'il n'en est encore qu'à l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris. Il a encore neuf grands tomes à faire ce joli métier.

Vient plus tard « ce grand borgne d'Horatius Coclès », comme dit irrévérencieusement Diogène, qui chante à un écho une chanson qu'il a faite pour Clélie :

Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

— Je pense reconnaître l'air, réclame le cynique, c'est sur le chant de *Toinon la belle jardinière* :

Ce n'était pas de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose.

Mais Horatius Coclès, trop occupé de sa chanson et ravi de son écho, répète son refrain, sans prendre garde aux reproches que lui fait Pluton :

— Hé ! Horatius Coclès, vous qui étiez

autrefois si déterminé soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire berger après votre mort ?

Clélie lui succède à l'audience du roi des Enfers, l'héroïne du fameux roman de la Scudéry. Pluton, qui en est resté à ses souvenirs d'histoire romaine, l'entretient de vaillance, de guerre, de rebelles. Clélie l'interrompt :

— De grâce, seigneur, les rebelles ne songent-ils point à exciter quelques troubles dans le royaume de Tendre ? car je serais au désespoir s'ils étaient seulement postés dans le village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-Doux ou Billets-Galants ?

Pluton, ahuri de cette géographie nouvelle, qui n'est autre, comme on sait, que celle de la carte du Tendre décrite dans le roman de *Clélie*, déclare qu'il ne comprend plus. Sur quoi, Clélie entame une dissertation :

— Il y a trois sortes de Tendre : Tendre-sur-Estime, Tendre-sur-Inclination et Tendre-sur-Reconnaissance. Lorsqu'on veut arriver à Tendre-sur-Estime, il faut aller au village de Petits-Soins, et...

Pluton l'interrompt à son tour et lui déclare qu'il ne sait « si ces trois villages et ces trois fleuves mènent à Tendre », mais qu'il lui paraît « que c'est le grand chemin des Petites-Maisons ».

Bien d'autres défilent, Lucrece, Brutus, etc. Tous damerets, transis, méconnaissables. Arrive enfin Sapho, la Scudéry elle-même qui s'est peinte sous le nom de « la fameuse Lesbienne ».

— Celle-ci, déclare Minos, est la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

Au portrait que Sapho fait de sa beauté, avec ses yeux « bordés d'un certain vermillon qui en relève prodigieusement l'éclat », Pluton se récrie :

— La laideur, dit-il, de ce portrait merveilleux, y est peinte dans toute sa perfection, c'est-à-dire dans toute sa beauté !

A la fin, n'en pouvant plus, le rude souverain ordonne une « escourgée » générale :

— Qu'on ne les épargne point, crie-t-il dans sa juste fureur, et qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise

tous, sans différer, droit aux bords du fleuve de Léthé; puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous, la tête la première, dans l'endroit du fleuve le plus profond, eux, leurs billets doux, leurs lettres galantes, leurs vers passionnés, avec tous les monceaux de ridicule papier où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands héros. Vous voilà arrivés au dernier acte de la comédie...

IV

La sentence de Pluton, c'est Boileau, avec ses « escourgées » impitoyables, qui l'a exécutée sans appel ni rémission. Vainement, de nos jours, M. Cousin essaiera timidement de réclamer, la postérité fait comme les rieurs du dix-septième siècle. Elle se garde de tirer toutes ces fadaises et ce fatras romanesque du profond oubli où ils gisent à jamais.

Quelle erreur profonde de s'imaginer que la fustigation fût aisée! Le maître fouetteur dut attendre la mort de la demoiselle, avant de

publier son Dialogue composé depuis 1665 ! Même après les *Satires*, même après les comédies de Molière, en 1672, un grand prédicateur, évêque et homme de goût cependant, Mascaron, avait écrit à M^{lle} de Scudéry :

— Je vous avoue que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard.

Boileau lui-même, qui le croirait ? Boileau confesse être quelquefois « tombé dans le ridicule dont il accuse les autres », lui, par humeur, par goût, si naturellement ennemi de ce « grand fin », de ce « fin des choses », de ce « fin du fin », après lequel tout le monde courait alors.

Ah ! c'est que, à ce moment de notre histoire littéraire, de 1627 à 1660, avant les *satires*, tout avait été remis au hasard ; et quoiqu'il y eût déjà des modèles, il n'y avait pas de doctrine, comme le dit si bien M. Nisard.

Il y avait des partisans attardés de Ronsard, fidèles au système de poésie facile qui permettait au Maître de faire, disait-il, 400 vers par

jour, et à Godeau, en un jour aussi, 300 en stances de dix (1).

Il y avait aussi les disciples de Malherbe, les puristes, qui donnaient dans l'excès opposé, « rimaient richement des pauvretés, ou s'amusaient à emprisonner des pensées lâches et vagues dans les liens d'une métrique difficile, qui rendaient le contraste plus ridicule ».

Ajoutez à cela l'invasion du goût italien, pour plaire à Marie de Médicis et à ses amis d'Italie, guidés par le trop célèbre Marini, l'inventeur et le propagateur des *concetti* français, dont la faveur dans les ruelles et les salons prit les proportions d'une épidémie. C'est à qui rivalisera de ridicule dans l'imitation de cet Italien, peignant « un petit rossignol qui s'égosille pour surmonter un homme qui joue du luth, se perche sur sa tête et meurt enfin. — On l'enterre, dit Marini, dans le ventre creux du bois sonore. »

(1) NISARD. *Histoire de la littérature française*, t. II, chap. 6, *passim*. Magnon entreprenait, sous le titre d'*Encyclopédie*, un poème qui devait avoir trois cent mille vers. Il y a 150 descriptions dans l'*Alaric* de Scudéry ; celle de la bibliothèque d'un ermite forme près de la moitié du cinquième livre.

Puis, la mode tourne à l'espagnol, avec Gongora pour chef d'école. Ce fut alors « une sorte de défi général entre tous les poètes de l'Espagne et de l'Italie, à qui mettra en vers le plus de choses disparates et les choses les moins poétiques, la métaphore la plus extravagante, la pointe la plus énigmatique ». Ce fut la lutte entre Marini et Gongora, entre les *concetti* et les *conceptos*.

« Les *conceptos*, s'écriait l'un des chefs du Gongorisme, sont la vie du discours, l'esprit de la parole ; ils ont d'autant plus de perfection qu'ils ont plus de subtilité. Il faut tâcher que les propositions embellissent le style, que les difficultés l'avivent, que les mystères le rendent curieux, les exagérations saillant, les renchérissements profond, les allusions dissimulé, les métaphores subtil ; que les ironies lui donnent du sel, les sentences de la gravité. »

A ces beaux préceptes, Balthasar Gracian ajoute des exemples de sa façon, comme cette description de l'arrivée de l'été par les constellations du Taureau et des Gémeaux :

« Après que, dans le céleste amphithéâtre,

le cavalier du jour, monté sur Phlégon, a vaillamment piqué le taureau lumineux, lançant pour javelots des rayons d'or, et ayant pour applaudir à ses attaques la charmante assemblée des étoiles, qui, pour jouir de sa taille élégante, s'appuient sur les balcons de l'aurore ; après que, par une singulière métamorphose, avec des talons de plume et une crête de feu, le blond Phébus, devenu coq, a présidé la multitude des astres brillants, poules des champs célestes, entre les poulets de l'œuf de Tyndare. »

Tous sacrifiaient à cet affreux gongorisme, même Lope de Véga, qui, après s'être bien moqué du nouveau style, qu'il appelait *culti-diablesco*, et dont il disait, après l'avoir imité dans un sonnet écrit de ce style :

Entends-tu, Fabio, ce que je viens de dire ?

— Parbleu, si je l'entends ! — Non, tu mens, Fabio, Car c'est moi qui le dis et je ne l'entends pas ;

sacrifiait, lui aussi, aux mignardises dont il riait, faisait de Polyxène « un lis immolé sur des autels rouges » ; du signe du Taureau, « le Taureau de Phénicie qui paît des étoiles

dans le céleste parc » ; du tonnerre, « l'artillerie céleste qui crache des balles de grêle » ; d'un aveugle ivrogne, « celui qui n'y voit goutte, quoiqu'il en bût beaucoup » !

Chacun, du plus au moins, sacrifiait à l'une de ces deux idoles, Marini ou Gongora. La France, au lieu de donner le ton aux lettres et au bon goût, le recevait de l'Italie et de l'Espagne. Bien hardi qui eût osé réclamer ! Personne d'ailleurs n'y songeait parmi les régents de la littérature française à cette heure.

C'est à ce moment que Boileau parut, la main armée de son fouet vengeur, l'âme débordante de colère et d'ironie, réclamant, au nom du vrai, du bien et du beau, la première place pour sa chère langue française. Là fut son titre à la reconnaissance du pays, sa gloire devant les lettres nationales, son courage et sa fière indépendance ! Là fut aussi son génie, car le génie seul se met au-dessus de son siècle, pour le dominer et le conduire, et, n'en déplaise aux détracteurs du satirique, les lettres françaises reconnaissantes gardent, avec un soin jaloux, la gloire de ce génie, qui révéla

au monde et à la nation leur puissance et leur incomparable royauté sur d'indignes usurpateurs qui, trop longtemps, en avaient terni l'éclat et la pureté.

V

Voici bien maintenant un autre personnage ! Celui-là prétend changer de rôle. De fouetté il se fait fouetteur , de fuyard agresseur, et quel agresseur, grand Dieu !...

C'est l'homme de qui le maître pourchasseur a plaisamment écrit :

Pradon comme un soleil en nos ans a paru !

Pradon, le rageur et naïf Pradon, qui intitule bravement son libelle : *le Triomphe de Pradon*, avec une belle gravure, représentant un affreux satyre attaché au pied d'un arbre, que frappe à coups redoublés un jeune et vigoureux Mercure, lequel figure Pradon fouettant Boileau. L'imprudent mêla ses attaques ridicules et ses critiques mesquines d'une charge non moins grotesque contre Racine :

Si Boileau de Racine embrasse l'intérêt,
A défendre Boileau Racine est toujours prêt ;
Ces rimeurs faux-filés l'un l'autre se chatouillent
Et de leur fade encens tour à tour se barbouillent.

« Se barbouillent » est du dernier galant !
Pour un précieux que la coterie prétendait
opposer à Racine, la noblesse et la préciosité
laissent en effet beaucoup à désirer dans les
pamphlets qu'il dirigea si sottement contre
« tous les ouvrages du sieur Despréaux ! »

Boileau estima que cette insolence méritait
une volée de bois vert. Pradon l'eut et la sen-
tit à diverses reprises, car la main vengeresse
du satirique s'y reprit à plusieurs fois pour
exécuter ce rival du grand Racine.

Tantôt il feint d'être épouvanté de son ap-
proche, car, on vient la lui annoncer :

Contre vos derniers vers on est fort en courroux,
Pradon a mis au jour un livre contre vous.
Et chez le chapelier du coin de notre place,
A l'entour d'un castor, j'en ai lu la préface !

Tantôt, impatienté des efforts tentés par la
coterie pour faire triompher la *Phèdre* de l'af-

freux rimeur sur celle de son ami, il s'écrie :
Et la scène française est en proie à Pradon !

Ignare autant que prétentieux, Pradon ne savait ni géographie, ni histoire, ni grammaire. Il avait répondu au prince de Conti, qui lui reprochait d'avoir mis en Europe une ville d'Asie :

— Je prie Votre Altesse de m'excuser, car je ne sais pas trop bien la chronologie.

Boileau s'amuse de cette ignorance inconsciente, en introduisant dans ses vers une série de mots bien connus des humanistes : hyperbole, métaphore, métonymie :

Grands mots que Pradon croit des termes de chimie.

Un jour, chez son libraire Thierry, le malin observateur s'aperçoit que le marchand vient d'envelopper des livres de méditations dans les feuilles sans emploi des tragédies de Pradon, il s'en va, riant, écrire la tirade célèbre où il prédit aux méchants auteurs, fiers d'un succès dû à la cabale :

Vous irez à la fin, honteusement exclus,
Trouver au magasin Pyrame et Régulus,

Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
Les méditations de Buzée et d'Hayneuve.

Mais Pradon — Boileau n'a garde de l'oublier — Pradon n'est qu'un instrument aux mains de conjurés puissants et haineux, acharnés à la perte de Racine : le duc de Nevers, la duchesse de Bouillon, M^{me} Deshoulières,

Reste des beaux esprits jadis si renommés...
De tous leurs sentiments cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnrière.

Hôtel de Bouillon, hôtel de Nevers, salon de M^{me} Deshoulières, succursales attardées du salon Rambouillet disparu sous les coups des vengeurs du bon goût français, c'est là que se sont réfugiés les mécontents et les vieilles perruques défrisées. C'est là que

les fades auteurs
S'en vont se consoler du mépris des lecteurs.

C'est là qu'on loue à huis clos le temps passé, cet heureux temps du Tendre langoureux, et du Précieux tant ridiculisé par les jeunes.

Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux :
Au mauvais goût public la belle y fait la guerre,
Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre.

Hors de lui, Pradon se livre alors aux invectives les plus grossières : « Noir sauvage encore sali de la poudre du greffe », « fléau des petits auteurs », « Attila des badauds » ; à tout propos, Boileau est comparé à un chien.

A bon droit par ton air, ton style et ta grimace,
On te peut appeler le dogue du Parnasse.

« Qu'il prenne garde , criait-il avec des gestes de matamore, qu'en voulant toujours mordre comme un chien furieux, il n'en ait aussi la destinée ! »

Le duc de Nevers, son principal protecteur, menaça Boileau et Racine de leur donner des coups de bâton en plein théâtre ; sur quoi, le grand Condé fit dire au patron de Pradon qu' « il vengerait comme faites à lui-même les insultes qu'on s'aviserait de faire à deux hommes d'esprit qu'il aimait et qu'il prenait sous sa protection. »

VI

Arrêtons-nous. Aussi bien, Boursault, « de tous les auteurs que j'ai critiqués celui qui a le plus de mérite », dit Boileau qui finit par se réconcilier avec l'auteur de *la Satire des satires*, reviendra sous notre objectif, quand nous raconterons les mésaventures de MOLIERE. Perrault et les autres conjurés dans la querelle des anciens et des modernes défilèrent plus tard devant nous. Il sera temps alors de faire leur connaissance. Nous n'avons déjà que trop empiété sur l'ordre chronologique, et le satirique est depuis longtemps l'auteur des *Epîtres*, que nous avons hâte de saluer, à l'apogée de son talent.

Volontiers d'ailleurs, avec un vieux panégyriste de Despréaux (1), nous dirions ici :

« Nous croyons inutile de vouloir donner au public une idée plus particulière des satires de M. Despréaux. Qu'ajouterions-nous à l'idée qu'il en a déjà ? Devenues l'appui ou la

(1) DE BOZE, *Hist. de l'Acad. des inscript.*

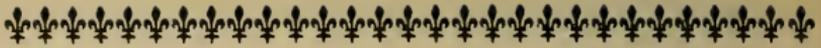
ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre langue ! et de la nôtre, combien en ont-elles fait passer dans celles des étrangers ! Il y a peu de livres qui aient plus agréablement exercé la mémoire des hommes, et il n'y en a certainement point qu'il fût aujourd'hui plus aisé de restituer, si toutes les copies et toutes les éditions en étaient perdues !

Qu'on dise à présent tout le mal qu'on voudra de la méchanceté, des étroitesse, du parti pris, de la sévérité puritaine du satirique ; Sainte-Beuve, qui, lui aussi, en avait dit d'abord beaucoup de mal, répond aux héritiers des mécontentements laissés sur la route des fuyards par le fouet du satirique :

« Sans Boileau, que serait-il arrivé ? Les plus grands talents eux-mêmes auraient-ils rendu également tout ce qui forme désormais leur plus solide héritage de gloire ? Racine, je le crains, aurait fait plus souvent des *Bérénice* ; La Fontaine moins de fables et plus de contes ; Molière lui-même aurait donné davantage dans les *Scapins*, et n'aurait peut-être

pas atteint aux hauteurs sévères du *Misanthrope*. En un mot, chacun de ces beaux génies aurait abondé dans ses défauts. Boileau, c'est-à-dire le bon sens du poète critique, les contient tous, et les contraint, par sa présence respectée, à leurs meilleures et à leurs plus graves œuvres. Savez-vous ce qui, de nos jours, a manqué à nos poètes, si pleins à leurs débuts de promesses et d'inspirations heureuses ? Il a manqué un Boileau... Aussi ces hommes de talent, se sentant dans un siècle d'anarchie et d'indiscipline, se sont vite conduits à l'avenant ; ils se sont conduits, au pied de la lettre, non comme de nobles génies ni comme des hommes, mais comme des écoliers en vacances. Nous avons vu le résultat (1). »

(1) *Causeries du lundi*, t. VI, p. 511.



CHAPITRE VI

LES ÉPITRES

SOMMAIRE. — La seconde période. — La raison chez un homme qui sentait en poète ce qu'il enseignait en théoricien. — Nous avons changé tout cela ! — Boileau chez Lamoignon. — Ce qui lui manquait à la campagne. — « Mes inclinations. » — Une visite au Père La Chaise. — Boileau épistolier.

I

ous voici à la seconde période de la carrière poétique de Boileau. Elle s'étend de 1669 à 1677. C'est toujours le satirique, mais qui de plus en plus s'apaise, qui a des ménagements à garder, d'ailleurs, en s'établissant dans la gloire ; qui devient plus sagement critique dans tous les sens, et aussi plus philosophe dans sa vue agrandie de l'homme, capable de délicieux loisirs et des jouissances variées des champs,

et dont l'imagination reposée, et nullement refroidie, sait combiner et inventer des tableaux désintéressés, d'une forme profonde dans leur badinage, et d'un ingénieux poussé à la perfection suprême, à l'art immortel (1).

C'est l'époque des *Epîtres* (2).

Bien supérieures aux *Satires*, elles firent la fortune de Boileau.

Pourquoi donc ces treize petites compositions, où le poète se montre si inférieur à Horace et à Pope pour la sensibilité, lui assurèrent-elles une si prodigieuse fortune, que les plus beaux génies de son siècle inclinaient leurs lauriers devant les siens ?

M. Nisard en a donné le vrai motif.

— Certes, dit le profond et ingénieux critique (3), Boileau ne sent pas comme Virgile, comme Molière, comme Racine. Mais, s'il n'eut pas cette force de sympathie qui com-

(1) Cfr. *Caus. du lundi*, p. 506.

(2) Les deux premières *épîtres* sont de 1669. Boileau avait trente-trois ans. Les 9^e et 8^e sont de 1675 et les 7^e et 8^e de 1677. Les trois dernières, si inférieures par tant de côtés, sont presque de la soixantaine, en 1695.

(3) *Op. cit.*, liv. III, chap. 6.

munique au poète toutes les passions qu'il peint, et qui lui révèle le secret de ces « larmes des choses » dont parle Virgile, il connut la sensibilité de l'homme de Térence : rien de ce qui est de l'homme ne lui fut étranger. Ce qui n'a pas manqué à Boileau, en aucun endroit de ses écrits, c'est la faculté souveraine en toutes les choses de la vie comme en tous les ouvrages de l'esprit, sans laquelle l'inspiration n'est qu'une ivresse, la sensibilité qu'un désordre du tempérament ; c'est la raison. Aucun poète de son temps n'en avait reçu le don plus pleinement ; nouvelle preuve qu'il est une loi qui préside à la diversité des talents, et qui les approprie, selon les temps et les lieux, aux besoins de l'esprit humain. C'était à d'autres à donner les grands exemples de l'inspiration créatrice et de la sensibilité qui révèle au poète tous les secrets des passions. Boileau avait à fixer des esprits incertains, à réparer la poésie et à relever la condition du poète... Or, qui convenait mieux à cet emploi qu'un poète chez lequel dominait la raison ? Aussi bien, la raison, dans Boileau, n'est plus la raison d'un

géomètre ; c'est celle d'un homme qui sentait en poète ce qu'il enseignait en théoricien (1).

II

Dès la première des *Epîtres*, la versification du « poète théoricien », plus ferme et plus douce, plus flexible et plus dégagée, prend la précision et la vivacité des dialogues d'Horace. Relisez l'entretien de Cinéas et de Pyrrhus, ces autres vers si prestement jetés :

Hier, dit-on, de vers on parla chez le roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.
— Et le roi, que dit-il ? — Le roi se prit à rire.

L'Epître à *M. l'abbé des Roches*, écrite pour encadrer la fable de *l'Huître et les Plai-
deurs*, annonce déjà La Fontaine.

Celle à *M. Arnauld*, l'ami de cœur, le patriarche révéral à l'excès par l'adepte du parti janséniste, s'éleva à une véritable hauteur d'éloquence contre « la fausse honte », ce

(1) Les *Epîtres* de Boileau, dit Voltaire, sont des chefs-d'œuvre de raison autant que de poésie.

« fatal fondement de tous nos maux », qui fait que

Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos
[vices.

Boileau s'y montre fin psychologue, quand il peint le libre penseur de son temps,

Qui ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.

C'était autrefois, dans les classes d'humanités, une fête, quand le professeur abordait l'analyse littéraire de la quatrième épître, Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. Sous le beau prétexte que, dans *le Passage du Rhin*, Boileau « abuse étrangement de la fantasmagorie mythologique », justement démodée depuis cinquante ans, et parce que l'épître manque absolument de couleur locale, on passe vite, et on rougirait de s'arrêter aux beautés de détail qui ravissaient Laromiguière, Clément, Le Brun, et tant d'autres grands humanistes épris du charme de cette littérature polie et précise, heureux de la faire pour ainsi dire toucher du doigt aux élèves, ne fût-ce que pour les discipliner à l'harmonie du style, à la propriété des termes et aux exi-

gences techniques du goût, lequel, en définitive, n'étant pas autre chose qu'un sentiment exquis des convenances, demande, pour se former, à être soumis à la forte discipline classique dont Boileau est l'un des plus grands maîtres.

Les survivants de 1826, qui entendirent Laromiguière analyser cette épître, se souviennent de la délectation avec laquelle le professeur en savourait chaque détail.

· Au pied du mont Adule.....

Il disait ces vers avec une finesse de diction incroyable, puis s'écriait :

« L'oreille attentive jouit de l'harmonie des sons qu'elle entend ; l'imagination est arrêtée devant le tableau qu'on lui montre, tandis que la réflexion admire la savante méthode qui en a disposé les parties avec tant de goût (1). »

Clément faisait de même et analysait minutieusement son enthousiasme :

(1) Ces vers parfaits, disait La Harpe, ces vers admirables par la richesse des expressions, par le choix des épithètes et par la cadence, ces vers dignes de Virgile, valent mieux pour un connaisseur que trois ou quatre cents vers d'une facilité quelquefois brillante et le plus souvent fautive. (*Lycée*. VIII, 205).

— Quelle douceur, disait-il, quelle douceur dans cette période ! Le second vers (1) coupé avant le premier hémistiche, par ces mots : *Le Rhin tranquille*, imite heureusement le repos de ce Dieu. Le reste du vers, où il y a quatre syllabes longues, est coulant et soutenu. Le troisième (2) est plein de noblesse, et tombe négligemment par trois longues. Le dernier (3) est enchanteur par l'expression. Il est presque tout composé de longues. Outre cela, le premier hémistiche a trois pieds égaux qui rendent très bien cette douce monodie du bruit de l'eau qui endort. Le second hémistiche coule et entraîne doucement la voix pour marquer le cours paisible de ce fleuve. Voyez comme cette mélodie tranquille est interrompue brusquement, pour représenter le sursaut d'une personne éveillée par un grand bruit : *Lorsqu'un cri*, etc. (4). N'est-on pas obligé de précipiter son haleine et sa voix

(1) Le Rhin tranquille, et fier du progrès de ses eaux,

(2) Appuyé d'une main sur son urne penchante,

(3) Dormait au bruit flatteur de son onde naissante,

(4) Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris

Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.

Il se trouble, il regarde, et partout sur ses rives

Il voit fuir à grands pas ses naïades craintives, etc.

pour prononcer ces vers où il n'y a presque rien que des syllabes brèves ? Peut-on ne pas sentir le contraste du mouvement lent et calme des premiers ?

Plus d'un lecteur sourit à ces enthousiasmes du régent occupé à peser, avec la gravité pédantesque d'un vieux cuistre de collègue, toutes ces minuties indignes de la grande critique.

Il ne faut voir de près la cuisine de rien.

Et c'est la cuisine, la petite cuisine littéraire d'autrefois, que Laromiguière, Geoffroy, La Harpe et aussi Voltaire se complaisaient à regarder de si près.

Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. Ce que nous y avons gagné comme ampleur d'esthétique, compense sans doute largement ce que les lettres françaises y ont perdu de finesse, de correction et de propriété. C'est du moins l'avis de certains, qu'il serait téméraire de contredire. Contentons-nous, tout bas, de regretter le vieux système.

III

Est-ce à dire, pour cela, que nous ne regrettions, chez le poète des *Epîtres*, aucune lacune, et, parce qu'il est un des grands auteurs du *grand siècle* qui ont écrit le français avec le plus de pureté, oublierions-nous qu'il lui manque, comme dit Sainte-Beuve (1), l'émotion tendre, le sentiment vrai et naïf de la campagne?

Il ne sait pas, en imitant Horace, voir comme son modèle s'accommode, pour rêver, d'un petit champ, d'une petite source d'eau vive, et d'un peu de bois au-dessus, *et paululum sylvæ super his foret*.

C'était, avouons-le, le défaut de son temps. Et cependant, même alors, voyez La Fontaine, comme il aime s'asseoir et s'oublier de longues heures sous un chêne ; comme il entend à merveille les bois, les eaux, les prés, les garennes et les lapins broutant le thym et la rosée, les fermes avec leurs fumiers, leurs colombiers et leurs basses-cours.

(1) Cfr *Portraits littéraires*, t. I, p. 12 et 13.

Viendra plus tard un autre poète, le bon Ducis, qui habita, lui aussi, les mêmes champs que Boileau ; mais, comme il les verra autrement : « J'ai fait une lieue ce matin, dans les plaines de bruyères, et quelquefois entre des buissons qui sont couverts de fleurs et qui chantent !... »

C'est vrai, cela manque à Boileau, et pourtant, c'est encore Sainte-Beuve qui l'avoue, en 1677, dans l'*Épître à M. de Lamoignon*, le poète a su faire une description charmante de la campagne d'Hautville près La Roche-Guyon, où il était allé passer l'été chez son neveu Dongois. Il y peignait, en homme qui en sait jouir, les fraîches délices des champs, les divers détails du paysage ; c'est là qu'il est question

de saules non plantés

Et de noyers souvent du passant insultés.

Mais ces accidents champêtres (1), et toujours

(1) « Puisque nous en sommes à ce détail, ajoute Sainte-Beuve, ne laissons pas de remarquer encore que la fontaine *Polycrène*, dont il est question dans la même épître et qui ouvre la vallée de Saint-Chéron, près de Bâville, fontaine chantée en latin par

et avant tout ingénieux, sont rares chez Boileau, et ils le deviennent de plus en plus avec l'âge.

tous les doctes et les beaux esprits du temps, Rapin, Huet, etc., est restée connue dans le pays sous le nom de *fontaine de Boileau*. Le beau bouquet d'arbres qui en couronnait le bassin a été abattu, il y a peu d'années. Etait-ce un présage ? » Emporté par cette idée, le poète romantique la développe en vers heureux :

Par un des beaux matins des premiers jours d'automne,
Le long de ces coteaux qu'un bois léger couronne,
Nous allions, repassant par ton même chemin
Et le reconnaissant, ton Epître à la main.
Moi, comme un converti, plus dévot à ta gloire,
Epris du flot sacré, je me disais d'y boire :
Mais, hélas ! ce jour-là, les simples gens du lieu
Avaient fait un lavoir de la source du dieu,
Et de femmes, d'enfants, tout un cercle à la ronde
Occupaient la naïade et m'en altéraient l'onde.
Mes guides cependant, d'une commune voix,
Regrettaient le bouquet des ormes d'autrefois,
Hautes cimes longtemps à l'entour respectées,
Qu'un dernier possesseur à terre avait jetées...
Était-ce donc présage, ô noble Despréaux,
Que la hache tombant sur ces arbres si beaux
Et ravageant l'ombrage où s'égaya ta muse ?
Est-ce de tes talents qu'aussi la gloire s'use,
Et que, reverdissant en plus d'une saison,
On finit, à son tour, par joncher le gazon,
Par tomber de vieillesse ou de chute plus rude,
Sous les coups des neveux, dans leur ingratitude?...
Grands écoliers riant de leurs vieux professeurs...
Tu l'aurais su, Boileau ! Toi, dont la pure idée
Fut toujours de justesse et d'à-propos guidée,
Qui d'abord épuras le beau règne où tu vins,
Comment aurais-tu fait dans nos temps incertains?...
Prudent roi des rimeurs, il t'aurait bien fallu
Sortir chez nous du cercle où ta raison s'est plu.

Lorsque, en 1695, dans l'*Epître à mon jardinier*, il aura l'occasion de chanter la campagne, ce sera pour se livrer à son culte immodéré pour la périphrase, et triompher, comme en une gageure, de la difficulté de rendre élégamment les choses communes.

IV

Inutile, sans doute, d'insister sur les remarques auxquelles ont donné lieu les autres *Epîtres* de Boileau. Elles ont passé toutes entre les mains du lecteur et plus d'une est encore dans sa mémoire. Contentons-nous, dès lors, avant de quitter ce sujet, de rappeler la fameuse imitation d'Horace, que Boileau intitule *Epître à mes vers* et où il prétend fermer la bouche aux censeurs qui s'étaient acharnés contre ses derniers ouvrages et en particulier contre la satire des *Femmes* (1).

(1) Le grand Arnauld fit l'apologie de cette satire contre Perrault, qui s'était porté le champion du sexe outragé par le satirique. Boileau ne s'en tint plus de joie :

Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie!

Il conte, dans cette pièce, tout ce qu'il a fait depuis qu'il est au monde, rapporte ses défauts, son âge, ses inclinations, ses mœurs, dit de quel père et de quelle mère il est né; marque les degrés de sa fortune, comment il a été à la cour, comment il en est sorti, les incommodités qui lui sont survenues, les ouvrages qu'il a composés.

Boileau avait une prédilection très prononcée pour cette épître, qu'il appelait « mes inclinations ». Il en écrivait lui-même un peu naïvement à Maucroix :

— Croiriez-vous, monsieur, qu'un des endroits où ceux à qui je l'ai récitée se récrient plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui j'ai cinquante-sept ans... Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse est venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête avec ses doigts pesants
Onze lustres complets surchargé de deux ans.

Voilà bien l'adorateur de la périphrase.

C'est l'ami d'Arnauld qui triomphe dans la douzième et dernière Epître adressée à l'abbé Renaudot et traitant, en vers, reconnaissons-le, peu récréatifs, de *l'amour de Dieu*.

Cette épître valut au poète l'un de ses derniers triomphes, et une satisfaction dont il ne vient pas à bout de redire toute la plénitude dans la longue lettre qu'il écrit à Racine, au mois d'octobre 1697, pour lui raconter l'accueil que lui a fait le Père de La Chaise.

Il répète d'abord complaisamment tout ce que le Père a dit :

— Pour moi, je suis demeuré dans le silence. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avais été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avais fait un ouvrage contre les jésuites; que mon frère (le chanoine Boileau) avait apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains qui soutenaient, en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épître, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu; qu'enfin j'avais si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avais lu mon

ouvrage, c'était six jésuites des plus célèbres, qui m'avaient tous dit qu'un chrétien ne pouvait pas avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçais dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avais eu l'honneur de réciter mon ouvrage à Mgr l'archevêque de Paris, et à Mgr l'évêque de Meaux, qui en avaient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés, qu'avec tout cela, néanmoins, si Sa Révérence croyait mon ouvrage périlleux, je venais précisément pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin, je lui ai fait le même compliment que je fis à Mgr l'archevêque, lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui était que je ne venais pas pour être loué, mais pour être jugé; que je le priais donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition, et je lui ai lu mon épître très posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliais de vous avertir que je lui ai, auparavant, dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris : c'est à savoir que

je prétendais n'avoir proprement fait autre chose, dans mon ouvrage, que de mettre en vers la doctrine qu'il venait de nous débiter ; et l'ai assuré que j'étais persuadé que lui-même n'en disconviendrait pas. Mais, pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avais prophétisé, et qu'à la réserve des deux petits scrupules qu'il vous a dits, et qu'il nous a répétés, qui lui étaient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier : « *Pulchrè ! benè ! rectè !* Cela est vrai, cela est indubitable ; voilà qui est merveilleux ; il faut lire cela au roi ; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu ? » Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs, même austères,
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon épître huit vers que

vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici, c'est ensuite de ce vers :

Oui, dites-vous ; allez, vous l'aimez, croyez-moi.

« Ecoutez la leçon que lui-même il nous donne,
« Qui m'aime c'est celui qui fait ce que j'ordonne. »
Faites-le donc ; et, sûr qu'il nous veut sauver
[tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte âme éprouve
Courez toujours à lui ; qui le cherche le trouve ;
Et plus de votre cœur il paraît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, avec quels éclats de rire, il a entendu la prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissait point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de

campagne (1), et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, Monsieur, que, si je ne suis pas bon poète, il faut que je sois bon récitant (2).

V

Le GRAND SIÈCLE a produit peu d'*Epîtres* comparables à celles du satirique. Mais, en revanche, beaucoup d'épistoliers en prose l'ont dépassé, malgré les trop visibles efforts du poète pour écrire, lui aussi, de belles *Lettres*.

(1) Montlouis, à présent le cimetière dit du Père La Chaise.

(2) Il y aurait beaucoup à dire sur cette lettre et sur la thèse que Boileau soutient dans son *Epître sur l'amour de Dieu*. Les considérations tirées de la façon dont le jansénisme entendait la doctrine catholique en ce point important, nous feraient sortir ici du cadre imposé à ces études. Bornons-nous à mettre en garde, d'une manière générale, le lecteur des œuvres de Despréaux, en tous les passages où ses sympathies pour les héritiers de Saint-Cyran l'inclinent aux opinions sévères et à l'interprétation rigide, ce qui est, comme on sait, un des caractéristiques de l'erreur jansénienne.

Il y en a un gros volume, et tout, dit-on, n'est pas publié encore. Mais elles n'ajoutent presque rien, avouons-le, à la réputation littéraire de leur auteur. On les lit pourtant avec plaisir et on a tort de tant les dédaigner. Boileau y rencontre souvent le trait, le malin perce toujours, même là où il ne veut pas l'être.

Un jour, c'est l'horreur des vers, ou plutôt des mauvais vers, qui lui dicte sa réponse à une invitation de M. de Brienne :

— Voulez-vous que je vous parle franchement ? c'est cette raison qui a en partie suspendu l'ardeur que j'avais de vous voir et de jouir de votre agréable conversation, parce que je sentais bien qu'il la faudrait acheter par une longue audience de vers, très beaux sans doute, mais dont je ne me soucie point (1).

Dans la lettre au duc de Vivonne sur Perreault et la prétendue réparation qu'il lui fit par la célèbre épigramme :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin
Laisant de Gallien la science infertile
D'ignorant médecin devint maçon habile...

(1) Ecrite en 1673.

la raillerie fine et acérée reprend vite le dessus, quand il dit en terminant :

— Cependant, regardez, Monseigneur, comme les esprits des hommes sont faits : cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire ôter ma pension. A tout cela je répondis que je craignais ses remèdes et non pas ses menaces. Le dénouement de l'affaire est que j'ai touché ma pension, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Colbert, et que, si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la médecine (1).

Et l'amusante lettre du 21 juillet 1682, écrite des eaux de Bourbon à Racine, où le valétudinaire trouve la force de plaisanter sur ses maux.

— Depuis ma dernière lettre, j'ai été soigné, purgé, etc., et il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre des eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous

(1) Ecrite en 1673.

les biens du monde ; car elle m'a fait tomber.

Et encore, à huit jours de là, le 29 juillet :

— Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, selon toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdin, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose.

Et l'histoire de sa réconciliation avec Boursault :

— M. Boursault, que je croyais mort, me vint voir, il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir subitement. Il me dit qu'il s'était détourné de trois grandes lieues du chemin de Montluçon, où il allait et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés et voulus le retenir pour le lendemain à dîner ; mais il me dit qu'il était

obligé de s'en aller dès le grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance (1).

Sur quoi Racine lui répond, par une pointe contre Pradon :

— J'allais ajouter M. Boursault ; mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfection. Voilà bien des gens à qui vous avez pardonné (2).

Mais, en voilà assez sur Boileau épistolier, qui ne valut jamais le Boileau des *Epîtres*.

(1) Lettre de Boileau à Racine, du 19 août 1687.

(2) Lettre de Racine à Boileau, du 24 août 1687.



CHAPITRE VI

LE MAITRE DU CHŒUR

SOMMAIRE. — Une lecture chez M. de Pomponne. — L'émoi de Patru. — A quoi il tenait. — Le grand principe. — Fontanes et Paul Janet. — Une réponse à Victor Hugo. — Revendication formulée au nom du génie de l'esprit français. — Défauts et lacunes de *l'art poétique*. — Desmarests de Saint-Sorlin. — Le jansénisme dévie le génie de Boileau. — Chateaubriand et *les Martyrs*. — La thèse. — *L'Ode sur la prise de Namur*. — Une séance de réception à l'Académie française en 1693. — Comment naquit la querelle des Anciens et des Modernes. — Charles Perrault ouvre le feu. — Le siècle de Louis et le siècle d'Auguste. — Les *Parallèles*. — Les *Réflexions sur Longin*. — Arnould intervient. — La réconciliation.

I

ous sommes en janvier 1674. Boileau est à l'apogée de sa gloire. Calmé de ses premières ardeurs trop mordantes, reconnu pour juge et arbitre,

consulté de tous ceux qui comptent, même de ceux qui lui sont supérieurs par le génie et qui attendent de lui l'assignation de leur rang, de leur place dans le grand cortège des génies du siècle, de leur partie dans l'harmonieux concert dont il est comme le chef d'orchestre, Montaigne aurait dit « le maître de chœur ».

Ils sont venus nombreux et réjouis, au dîner que leur offre Monsieur de Pomponne, le ministre des affaires étrangères, l'ami de Despréaux, qui tient vaillamment et joyeusement sa place en lieu d'honneur, à cette table de Mécène.

Le voyant si gai convive, les invités comprirent qu'il y aurait du nouveau, ce jour-là, pour eux. Les dames surtout semblaient impatientes, et il y en avait de fort capables d'apprécier la surprise qu'évidemment M. de Pomponne leur réservait après dîner.

Enfin, on quitta la table, les dames se mirent en bonne place, selon l'étiquette. La spirituelle marquise de Sévigné, qui semblait dans le secret, souriait finement, comme quelqu'un qui se prépare à goûter pour la se-

conde fois un plaisir déjà savouré ailleurs (1).

Au bout d'un instant, Despréaux se leva et commença, d'un ton animé, de ce ton qui faisait dire :

Il joue ses vers plus qu'il ne les récite !

une lecture ou plutôt une récitation — car il écrivait ses vers dans sa mémoire avant de les jeter enfin sur le papier — qui dura jusqu'à cinq heures.

Quand il faisait mine de s'arrêter, demandant grâce pour la fatigue de sa voix qu'il ménageait dès lors un peu, chacun de se récrier, et on alla jusqu'au bout des onze cents vers de ce chef-d'œuvre. »

Le ministre était comme au troisième ciel, ou, comme dit Madame de Sévigné, « enchanté, transporté de la perfection des

(1) C'est que, l'année d'avant, madame de Sévigné avait assisté à pareille fête, chez Gourville : « Je dînai hier, écrivait-elle en 1673, avec M. le duc. M. de la Rochefoucault, M^{me} de Thianges, M^{me} de La Fayette, M^{me} de Coulanges, l'abbé Tête, M. de Marsillac et Guilleragues chez Gourville. Vous y fûtes célébrée et souhaitée, et puis on écouta la *Poétique* de Despréaux qui est un chef-d'œuvre. »

vers (1) », qui allaient attribuer à leur auteur le surnom « de Législateur de Parnasse », suivant le titre que firent prévaloir les régents de rhétorique au siècle suivant.

C'est un poème didactique bien connu de tous, cet *Art poétique*, où tant de générations, plus ou moins dociles à ce code immortel de la poésie française, viendront, pour ainsi parler, apprendre à lire.

II

Patru, le sage et sévère Patru « le Quintilien du siècle », comme l'appelait Boileau, avait eu à juger le dessein, puis l'exécution de l'œuvre. Le dessein l'effraya, l'exécution le ravit.

— Hâtez-vous lentement d'y mettre la

(1) Elle écrivait à sa fille, le 15 janvier : « 1674 J'allai donc dîner chez M. de Pomponne, comme je vous avais dit ; et puis, jusqu'à cinq heures, il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de la *Poétique* de Despréaux. D'Haucqueville y était.. « Ce M. de Pomponne est comme l'honnête homme » du dix-septième siècle ; c'est M. de Montausier, moins la brusquerie.

dernière main, dit-il, et faites-en la publication, chacun sera enchanté.

L'effroi préalable du sage Patru montre bien que le prudent Aristarque connaissait son siècle et le préjugé à l'encontre duquel le « Maître du chœur » allait lever son archet de chef d'orchestre.

M. Nisard a mis en belle lumière cette objection de Patru.

« La raison est l'âme des écrits, dit le docte critique, le vrai en est l'unique objet : telle fut la doctrine fondamentale de Boileau ; c'est la loi mère de toutes les autres, lesquelles ne sont que des manières diverses d'appliquer la raison à la diversité des genres, et de rechercher le vrai qui convient à chacun. Il l'a gravée dans ces vers devenus proverbes :

Aimez donc la raison, que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix...
Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Le mot *seul* est à la fois la limite et la sanction du précepte. Hors de la raison, il n'y a ni *lustre* ni *prix*, c'est-à-dire ni forme ni fond ; hors du vrai, il n'y a point de beau. Ces vers

que chacun de nous sait par cœur, que l'usage a rendus communs sans les rendre vulgaires, paraissaient inouïs aux contemporains de Boileau, et aux poètes qui ne se sentaient pas en règle sur ce point. Pradon, qui qualifiait Boileau d' « Attila badaud », ne lui reproche-t-il pas (dans son fameux et modeste *Triomphe de Pradon sur les satires du sieur Despréaux*) de parler toujours « à tort et à travers « de bon sens et de raison, refrain de sa morale de campagne ! » C'étaient en effet des maximes inconnues jusque-là (1). »

M. Nisard entre ensuite dans de longs et lumineux commentaires sur la façon dont Boileau entend cette « raison, » ce bon sens dont il fait la grande norme du poète, en quelque genre que ce soit. Le code où il a tracé ces règles du sens commun, du vrai, du bien, en fait de poésie, « ce code (2) si vainement attaqué depuis deux siècles, aucun changement de goût n'a pu le faire abroger. A peine quelques prescriptions sont tombées en

(1) NISARD, *op. et loc. cit.*, p. 297.

(2) *Ibid.*, p. 312.

désuétude : encore y aurait-il du péril à les indiquer. Les articles de ce code, exprimés tantôt par des sentences vives et laconiques comme les réponses des oracles, tantôt par de poétiques images des règles de la poésie, sont présents à tous les esprits cultivés. Juges des ouvrages d'autrui, nous nous dirigeons d'après ses règles ; auteurs, nous tâchons de nous y conformer, et de nous en aider contre nos défauts. Non seulement l'application en est commune à la prose et aux vers, mais elles s'étendent à l'art de concevoir et d'exprimer toutes choses. Il n'y a pas de législation plus conforme au génie de notre pays. Ceux qui lui résistent ne témoignent pas moins de cette conformité que ceux qui lui obéissent : car ce qu'ils défendent contre Boileau, ce sont le plus souvent leurs propres défauts, et ce dont ils lui en veulent, c'est d'avoir été connus par lui et raillés avant qu'ils fussent nés. On ne cite pas un bon ouvrage en vers qui ait été fait de parti pris contre les règles de *l'Art poétique*. En peut-on citer un, même chez les nations étrangères, pour peu que tous les esprits cultivés soient d'accord de sa beauté, dont les

doctrines de Boileau eussent empêché les belles parties, ou n'aient pas par avance signalé les défauts ? Il resterait à prétendre qu'il peut y avoir de beaux ouvrages, qui ne portent pas la marque de la raison et du vrai, ou qu'il y a une sorte de vrai qui n'est pas conforme à la raison. Mais qui oserait aller jusque-là ? »

Hélas ! dans son emportement contre des lacunes et des défauts dans le détail du code écrit par la raison et critiqué seulement par les poètes à qui ne manquait qu'un sens — mais, par malheur, c'était le bon ! — une école, qui régnait dans la première moitié de ce siècle, n'eut pas assez d'injures et d'insultes à jeter sur le vieux « Maître de chœur » qu'un moment on put croire démodé et délogé à jamais de son piédestal de vieille gloire. Par bonheur les programmes résistèrent, et les fermes tenants du classique injustement honni gardèrent, au cœur de nos écoles littéraires, le culte abhorré par les novateurs.

Déjà, aux premiers coups de la hache portée par des mains imprudentes sur le code impérissable, un homme, qui a honoré l'ensei-

gnement et les lettres françaises au début de ce siècle, M. de Fontanes réclamait, en ce style serein qui semble un écho de la pensée sûre d'être en possession de la vérité séculaire :

— Quand Boileau parut, disait-il, la poésie retrouva ce style qu'elle avait perdu depuis les beaux jours de Rome ; ce style toujours clair, toujours exact, qui n'exagère ni n'affaiblit, n'omet rien de nécessaire, n'ajoute rien de superflu, va droit à l'effet qu'il veut produire, ne s'embellit que d'ornements accessoires, puisés dans le sujet ; sacrifie l'éclat à la véritable richesse ; joint l'art au naturel, et le travail à la facilité ; qui, pour plaire toujours davantage, s'allie toujours de plus près au bon sens, et s'occupe moins de surprendre les applaudissements que de les justifier ; qui fait sentir enfin, et prouve à chaque instant cet axiome éternel :

Rien n'est beau que le vrai.

Mais Fontanes est déjà presque un ancien, et le dernier mot de la vengeance tirée par les novateurs sur la vérité méconnue, nous le demanderons à un contemporain, à M. Paul Janet :

— Lorsque je le vois, s'écrie l'auteur des *Problèmes du XIX^e siècle*, s'échauffer contre les mauvais ouvrages, comme si c'étaient de mauvaises actions, louer et célébrer avec foi et passion et avec une admiration désintéressée Racine et Molière, lorsque j'entends une voix mâle et émue demander au poète l'honnêteté, la dignité, la piété du cœur, je l'aime et je l'admire, et je ne lui chicane pas le titre de poète. Boileau n'est pas, comme on l'a cru, un poète de cour ou un poète académique : c'est un poète vrai, plus fort qu'élégant, plus mâle que délicat, c'est une raison vivante, un cœur sans molle tendresse, mais plein d'ardeur pour la vertu, c'est une âme d'honnête homme. C'est le vieux bourgeois de Paris... le bourgeois parlementaire, né près du palais de justice, ayant jeté aux orties le froc de la basoche, mais ayant conservé le goût des mœurs solides et des sérieuses pensées. Comment, vous, critiques, qui regrettez sans cesse dans notre littérature l'élément gaulois et populaire, comment n'avez-vous pas vu que ce poète est de race gauloise, de race populaire, que c'est là le Parisien, mais le Parisien à

l'âge mûr, frère de Molière et de La Fontaine ?....

Un jour, Victor Hugo, emporté par l'insurrection romantique, alla jusqu'à s'écrier, dans sa préface de *Cromwell* ;

— Il n'y a ni règles, ni modèles, mettons le marteau dans les théories, les poétiques et les systèmes. Jetons bas ce plâtrage qui masque la façade de l'art.

Comment ! ni règles ni modèles !... Pour le génie, qui brise certaines règles de convention plus ou moins fondée comme une sève trop puissante fait d'une écorce usée, pour ce génie lui-même, il y a les règles éternelles du vrai et du beau. Votre pensée ne s'est-elle pas laissé trahir par une expression trop vite trouvée au courant de la plume emportée par l'imagination, trop souvent mauvaise conseillère, même dans les vers qu'elle fait ! Vous avez voulu dire et reprocher à Boileau que ses préceptes ne donnent pas le génie.

— Et, répond M. Nisard (1), qui a jamais

(1) *Loc. cit.*, p. 332.

dit le contraire ? Mais, en perfectionnant le goût du public, qui juge et qui inspire les productions des arts, ils élèvent les conditions auxquelles s'obtient la gloire des succès durables. Ils excitent le talent de l'artiste par la difficulté de plaire à ses juges ; et si, par des causes plus fortes que toutes les règles et tous les exemples, le niveau du talent a baissé en même temps que le goût du public s'est corrompu, ils retardent le mal et souvent l'espérance. Pourvu que *l'Art poétique* forme de bons juges des ouvrages de l'esprit, qu'importe qu'il n'ait pas la vertu de faire des poètes de génie ? Il ne les empêche pas du moins de naître, et il nous apprend à les attendre avec patience en lisant leurs devanciers.

A cette réplique si fièrement acérée, l'éminent critique, fidèle à nos vieilles gloires littéraires, ajoutait une revendication, non moins vraie, au profit même et au nom du génie propre à notre nation.

— *L'Art poétique*, s'écriait-il à son tour, non moins fièrement que les novateurs, *l'Art poétique* exprime l'instinct de l'esprit français en ce qui touche les choses de l'art ; il réduit

tout à des principes généraux dont chaque lecteur, selon l'étendue ou la délicatesse de son esprit, tire des conséquences qui forment ce qu'on a, de nos jours, appelé l'esthétique. Boileau n'a pas fait un traité d'esthétique ; le nom même n'en était pas connu de son temps. Cette sorte de spéculation, moitié littéraire, moitié philosophique, qui le plus souvent dégénère en une sorte de rêverie laborieuse et confuse, ne s'accommode pas de cet enthousiasme intérieur, de ce feu sans lequel il n'y a pas de poète. Ce n'est pas un poète à spéculer et à raffiner ; il sent et il peint. Voilà ce qu'a fait Boileau dans *l'Art poétique* (1).

(1) Voltaire, qui n'a pas toujours ménagé « Nicolas » autant qu'il en faisait profession, en ce qui concerne du moins *l'Art poétique*, s'exalte jusqu'à l'enthousiasme : « *L'Art poétique* de Boileau est admirable, dit-il, parce qu'il dit toujours agréablement des choses vraies et utiles, parce qu'il donne toujours le précepte et l'exemple, parce qu'il est varié, parce que l'auteur, en ne manquant jamais à la pureté de la langue,

.... sait, d'une voix légère,
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût,

III

Est-ce à dire que nous méconnaissions les défauts et les lacunes du code poétique de Despréaux ? Nous avons déjà suffisamment indiqué comment ces défauts tenaient à la nature même de ce génie essentiellement positif et normal.

Boileau est une preuve vivante de cet axiome, que la rhétorique naquit après l'éloquence et la règle après l'art qui la découvre.

Le judicieux législateur constate et fixe des limites, il ne les crée point. Puis, comme il

c'est qu'on sait ses vers par cœur; et ce qui doit plaire aux philosophes, c'est qu'il a presque toujours raison... On oserait présumer ici que *l'Art poétique* de Boileau est supérieur à celui d'Horace.... L'ouvrage (d'Horace) est très bon, celui de Boileau paraît encore meilleur; et si l'on excepte les tragédies de Racine, qui ont le mérite supérieur de traiter les passions et de surmonter toutes les difficultés du théâtre, *l'Art poétique* de Despréaux est sans contredit le poème qui fait le plus d'honneur à la langue française... Il est le code, non seulement des poètes, mais même des prosateurs. »

péchait lui-même par défaut, en fait d'imagination et de sensibilité, sous ce double rapport son code est incomplet.

Préoccupé avant tout de ramener les esprits à la règle, il la cherche parfois trop anxieusement, suivant la juste remarque de M. Victor Fournel (1). Il « n'étudie pas l'art dans sa substance même ; il ne le voit, comme la nature, qu'à travers l'antiquité, et plutôt encore l'antiquité romaine que l'antiquité grecque, car, non plus que Corneille et la plupart des écrivains français depuis Malherbe (2), il n'est pas remonté réellement au delà, jusqu'à la première et grande source. Pour lui, les écrits des anciens, en chaque matière, sont des types, d'une manière absolue et invariable. Chaque genre a des règles fixes, qu'il ne fait pas sortir de l'influence de l'époque sur le poète, ou du moins varier avec cette influence, mais qu'il tire des entrailles même du sujet, et qu'il impose comme une nécessité permanente de l'esprit humain. C'est l'antiquité qui

(1) *De Malherbe à Bossuet*, p. 12 et 13.

(2) Sauf Fénelon, Racine et quelques autres.

est sa seule norme ; elle lui tient lieu d'idéal, ou plutôt elle le lui représente tout réalisé, et le dispense de se perdre en spéculations hasardeuses. Il la suit pas à pas, non par impuissance de marcher seul, mais pour être plus sûr de ne pas s'égarer. L'admiration de l'antiquité est pour lui un dogme ; l'imitation de l'antiquité, un principe littéraire. L'antiquité domine toute la littérature, comme le ciel domine la terre. Il donnera aux anciens poètes comiques le prix sur Molière, qu'il regarde pourtant comme le plus rare écrivain du siècle de Louis XIV, et croira faire beaucoup d'honneur à *Télémaque* (1) en le comparant à *Théogène et Chariclée*. »

Sans aller jusqu'à prétendre, avec le savant auteur des *Contemporains de Molière*, que, « en reproduisant les catégories dressées par Aristote pour son temps et pour son pays, Boileau n'a fait que reproduire, sans choix

(1) Il le comparait aussi à Homère, quand il écrivait à Brossette, le 10 novembre 1699 : « Il y a de l'agrement dans ce livre, et une imitation de l'Odyssée que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que, si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire. »

des formules dont il n'a pas compris la portée », nous reconnaissons, avec lui, qu' « il ne s'est pas assez pénétré de la pensée qui avait inspiré Aristote, ni de la philosophie qui est l'âme de la méthode. Cette pensée philosophique, il la méconnaissait, par cela même qu'il voulait transplanter tout entier le code aristotélique dans notre littérature sans tenir assez compte des conditions dans lesquelles et pour lesquelles il avait été conçu, sans avoir assez égard à la transformation radicale de la société et par suite, de tout ce qui est l'âme de l'éloquence et de la poésie. »

Surtout, il a méconnu ou insuffisamment compris l'élément nouveau que le Christianisme avait apporté, comme un ferment de vie et de vérité, au sein des littératures nouvelles. Ici, nous n'avons pas assez de termes pour regretter cette lacune chez un critique aussi foncièrement religieux, mais dont la religion elle-même, déviée par l'erreur de Saint-Cyran, « l'homme fatal », comme dit Sainte-Beuve, s'imprégna, à l'école des durs et raides sectaires, d'une sécheresse et d'une sévérité qui lui ont fait écrire ces vers lamentables :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités.

L'Évangile selon Jansénius et Saint-Cyran, c'est possible, puisque le nouvel Évangile de ces calvinistes déguisés n'avait pour but que d'éloigner les âmes par la terreur et d'étouffer l'amour sous la crainte, la joyeuse et large liberté des enfants de Dieu sous l'étau de la menace suspendue sur la tête des plus innocents et des plus justes. Mais l'Évangile du Seigneur Jésus, le vrai, le grand Évangile de la liberté et de l'amour, de la paix et de la joie promises aux âmes de bon vouloir, non, mille fois, cet Évangile n'est point terrible, il est doux, consolant et tendre ! Ah ! qu'ils savaient bien ce qu'ils faisaient, ces misérables bourreaux de l'âme chrétienne, quand ils dénaturaient le caractère de la loi nouvelle, et déviaient tout, au sein du grand siècle, parmi leurs adeptes ou leurs victimes, tout, même Pascal, même Boileau !

Mais, ceci demande plus de détail.

IV

En ce temps-là donc, vivait un joyeux Parisien, nommé Jean Desmarets de Saint-Sorlin. A de charmants avantages d'extérieur, il joignait beaucoup d'esprit et d'entregent. La pente était facile, il y glissa et devint célèbre par ses aventures et ses désordres. La grâce finit par l'atteindre et le toucha au cœur, si bien qu'il donna envie aux jansénistes de l'agréger à leur confrérie de sombres pénitents. Il leur échappa et en se convertissant, se contenta d'être un converti sans étiquette, à un moment où l'étiquette donnait la clé des salons en faveur. Par malheur, il avait plus de bonne volonté que de talent réel, et plus de justesse dans les vues que de mesure dans l'expression.

Il soutint la thèse opposée à celle de Boileau, mais il la soutint mal et ce fut grand dommage, car il avait raison de dire, à l'encontre du satirique janséniste, que les miracles du Christ, attestés par le sang des martyrs, l'em-

portent littérairement sur les prodiges du paganisme , inventés par l'imagination des poètes. La vraie religion est plus favorable à la poésie que la fausse, puisqu'elle lui apporte un héros plus divin et des sujets plus beaux.

« Ici, s'écriait l'ardent néophyte, le héros est Dieu, marche sur les eaux, commande aux vents et à la mer, chasse les démons, ressuscite les morts, ressuscite lui-même et monte au ciel. Jamais Hercule ni Alcide n'ont rien fait de semblable ; et jamais la fiction, toute vaste et audacieuse qu'elle est, n'a pu approcher d'une seule des merveilles de Jésus-Christ. »

La religion fait plus encore, toujours d'après l'apôtre de l'inspiration chrétienne dans les lettres, elle fournit au poète des mœurs meilleures, des sentiments plus nobles et plus élevés, des richesses de diction plus grandes.

« Dans les sujets divins, disait avec une admirable justesse d'idées sinon d'expressions le courageux Desmarets, dans les sujets divins, les figures sont comme dans leur pays natal, parce que les saintes Écritures en sont toutes pleines ; et c'est le Saint-Esprit qui en est

l'auteur et qui les a inspirées comme créateur de la nature, laquelle il connaît parfaitement et de laquelle il a toujours tiré de belles figures pour la magnificence de ses expressions. Le démon ne les a apprises que des saints Livres, et sur ce modèle il les a inspirées aux païens, qui en ont fait la plus admirable richesse de leurs ouvrages. »

L'exagération du néophyte trop zélé commence à poindre. Elle atteint un comble, trop commode pour les railleries de Despréaux, quand elle alla jusqu'à soutenir qu'un chrétien qui connaît la grandeur, la beauté, la droiture et les merveilles de sa religion, et qui attribue à Dieu seul toutes les lumières, a mille fois plus d'esprit et de jugement que n'en eurent jamais les plus grands génies des Gentils.

Il fallait dire plus de lumières, mais plus d'esprit et dès lors plus de perfection littéraire !... Le pieux Desmarets alla jusqu'au bout de sa thèse, il se trouvait médiocrement loué quand, parlant de son poème de *Clovis*, on le comparait à Homère.

Le malheureux s'exposait à plaisir, comme

un martyr trop généreux d'une cause juste mal plaidée, aux railleries de Boileau, qu'il avait triplement blessé, d'abord en persécutant les jansénistes, puis en soutenant le système opposé au sien, et encore, hélas ! en lui décochant un trait qui ne manquait pas de justesse, — ce que Boileau se garda de reconnaître, — quand il donna, comme sujet de comédie, l'image du « docteur écolier, conduisant, par le secours des fables païennes, le Roi très chrétien combattre aux bords du Rhin un dieu limoneux ». Desmarets s'adressait à Louis XIV lui-même et lui disait, non sans esprit :

[l'image

Lorsque d'un Dieu du Rhin l'on nous montre
S'opposant en fureur à ton heureux passage,

On ternit par le faux la simple vérité...

Forcer les éléments par un cœur héroïque

Est bien plus que lutter contre un dieu chimérique...

Ces froides fictions offensent ta victoire

Et c'est moins dire en vers que ne dira l'histoire.

Le trait visait bien et portait juste. Raison de plus pour que le satirique s'en offensât et

pelotât l'infortuné vengeur de l'inspiration littéraire chrétienne comme le chat une souris :

Racine, plains ma destinée !
C'est demain la triste journée
Où le prophète Desmarets,
Armé de cette rude foudre
Qui mit le Port-Royal en poudre,
Va me percer de mille traits.
C'en est fait, mon heure est venue !
Non, que ma muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre,
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas ! il faut lire *Clovis* !

V

Au lendemain de la Terreur, quand les églises se rouvrirent et que le Christianisme reparut au grand soleil de la liberté française, comme autrefois au sortir des Catacombes de Rome, un jeune homme, marqué au front par le sceau lumineux du génie, armé de sa foi et

de son talent, s'élança tout à coup dans l'arène, avec la même fierté que les martyrs, quand, aux cris de mort des spectateurs idolâtres, ils répondaient par leur *Credo*.

Les timides se signaient de peur, tandis que les hostiles rugissaient. Mais, le jeune homme se réconfortait auprès de M. de Fontanes, qui lui disait, comme jadis Boileau parlant à Racine d'*Athalie* :

— Les *Martyrs*, c'est votre plus bel ouvrage !

Fort de sa croyance et de cet encouragement, acclamé déjà par une foule jeune et enthousiaste, dont les applaudissements couvraient les réclamations des vieux, Chateaubriand — c'était le nom du jeune champion du génie littéraire et artistique de la foi chrétienne — s'écriait hardiment :

— J'ai prétendu que le Christianisme avait un merveilleux supérieur en intérêt et en puissance, même à ne le prendre que comme mythologie, à la fable antique ; que les caractères d'époux, de père, de fiancé, y devenaient aussitôt plus grands et plus beaux que tout ce que l'antiquité païenne nous a offert

d'achevé en ce genre. Vous en doutez, et moi, je le prouve par un exemple : lisez *les Martyrs* (1).

Le moment n'est pas venu de raconter cette lutte, avec ses faiblesses et ses forces. Nous la raconterons un jour, après avoir achevé le cycle des grands hommes du 17^e siècle. Ici, bornons-nous à redire que, si les œuvres de Desmarets et en plus d'un point même celles de Chateaubriand sont restées au-dessous de la thèse, la thèse est vraie.

Oui, Chateaubriand a eu raison de plaider la supériorité du merveilleux chrétien sur le merveilleux païen. Il a eu raison de reprocher à la mythologie d'avoir rapetissé la nature et d'en avoir banni la vérité. En peuplant l'univers d'élégants fantômes, elle ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude. Il a fallu que le Christianisme vînt chasser ce peuple de faunes, de satyres et de nymphes, pour rendre aux grottes leur silence et aux bois leur rêverie. Le spectacle de l'univers

(1) SAINTE-BEUVE. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, p. 409.

nous fait sentir des émotions que les Grecs et les Romains ne connaissaient pas ; le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature. Il faut plaindre les anciens, qui n'ont trouvé dans l'océan que le palais de Neptune et la grotte de Protée, qui n'ont vu que les aventures des Tritons et des Néréïdes dans cette immensité des mers !

Si les divinités païennes, qui ont la forme et les passions humaines, semblent à première vue plus poétiques que la divinité incorporelle et impassible du Christianisme, au fond il n'en est pas ainsi. Le Jéhovah de David ou d'Isaïe n'est pas un être abstrait : il se repent, il est jaloux, il aime, il hait, sa colère monte comme un tourbillon ; le Fils de l'Homme a pitié de nos souffrances ; la Vierge, les saints et les anges sont émus par le spectacle de nos misères. Le paradis est bien plus occupé de la terre que l'Olympe. Il y a donc des passions chez les puissances célestes, et combien de plus dramatiques encore chez les puissances infernales !

VI

Boileau sort de cette démonstration de Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*, amoindri et battu, comme il sortit malheureux de l'entreprise par laquelle il prétendit ajouter l'exemple à la théorie de son chant 3^e :

Mais dans une profane et riante peinture,
De n'oser de la fable employer les figures,
De chasser les tritons de l'empire des eaux,
D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux...
C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement
Et vouloir aux lecteurs plaire sans agrément...
La fable offre à l'esprit mille agréments divers :
Là, tous les noms heureux semblent nés pour les
[vers.

L'avocat du paganisme dans la littérature voulut, hélas ! joindre l'application à la théorie, l'exemple à la thèse. Déjà, le *Passage du Rhin* avait fourni à Desmarets matière à raileries piquantes et fort justes, que dira-t-il de l'*Ode sur la prise de Namur* ?

Il est aujourd'hui si bien acquis que Boileau, en l'écrivant au prix de tant de sueurs et de veilles, s'est doublement mépris, et sur la nature de son talent, et sur le genre de l'ode (1), qu'il y aurait mauvaise grâce à insister.

Comment un aussi judicieux critique d'autrui n'a-t-il pas jugé plus sévèrement lui-même ces vers de mirliton qui singent l'enthousiasme :

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi?
Chastes nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je voi?

Cette fameuse Ode, où il avait la prétention d'offrir un spécimen du genre pindarique, est bien la plus détestable chose qui soit jamais

(1) Ce n'est pas sur le caractère de l'Ode seule et de l'Épopée que Boileau a commis une erreur. Dans son *Art poétique*, on lui a reproché de n'avoir rien dit de la *Fable*, d'avoir sauté à pieds joints sur une foule d'époques importantes dans l'histoire littéraire, etc. Ces reproches se trouvent partout, même dans les plus élémentaires manuels classiques. Inutile d'insister.

sortie de sa plume. Mais pourquoi donc, ayant en somme un beau et pittoresque sujet, Boileau a-t-il produit un morceau d'une correction glaciale, une œuvre froide, vague, sans couleur locale ni enthousiasme vrai ? C'est qu'il s'est obstiné dans son système mythologique et dans les ornements convenus. Au lieu de nous peindre cette formidable tranchée, large de deux toises, embrassant monts et vallées, création du prince d'Orange, il nous parle de murs bâtis par Apollon et défendus par dix mille Hercules, à qui, par un anachronisme grotesque, il fait tirer le canon, mais en périphrase :

Et par cent bouches horribles,
L'airain sur ces monts terribles,
Vomit le feu et la mort.
Dix mille vaillants Alcides
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs au loin homicides,
Font pétiller leurs remparts !

Puis, ces dix mille Alcides, dociles esclaves de Guillaume, prennent la fuite, malgré le secours des Hyades. A Guillaume, timide et

blême de peur — ce qui est une calomnie historique — le nouveau Pindare oppose un Jupiter, qui porte au chapeau

La plume qui sur sa tête
Attire tous les regards.
A cet astre redoutable
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats ;
Et toujours avec la gloire
Mars amenant la victoire,
Vole et le suit à grands pas (1).

La strophe finale, qui veut être méchante, n'est que ridicule :

Pour moi que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,

(1) Dans une lettre adressée à Racine, du 4 juin 1693, Boileau disait à Racine, au sujet de cette plume : « J'y (dans cette ode) ai hasardé (!) des choses fort neuves, jusqu'à parler des plumes blanches que le roi a sur son chapeau ; mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. » Voilà bien les timidités de l'imitateur à outrance et systématique.

Montrer que, sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace
Ma muse dans son déclin
Sait encor les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur de *Saint-Paulin*!

Vraiment, Boileau n'avait pas à se flatter d'une sainte ivresse, quand, sous prétexte de faire une ode à la Pindare, digne des jeux olympiques, il mit au monde cette œuvre froide, incolore, presque sotté, qui n'est qu'un pastiche bien digne d'exciter à son tour la verve de ses victimes, et de leur fournir, comme dit Voltaire, la plus belle occasion du monde pour

Rire des traits manqués du pinceau faible et dur
Dont fut défiguré le vainqueur de Namur.

VII

Le 15 juin 1693, il y avait grande animation à l'Académie française.

La Bruyère y lisait son discours de récep-

tion, qui est un chef-d'œuvre (1). Il y fit successivement l'éloge des grands génies du GRAND SIÈCLE. Quand il en vint à Boileau, le récipiendaire parut élever la voix avec un accent plus déterminé.

— Celui-ci, dit-il, passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie : il a dans ce qu'il emprunte des autres toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention. Ses vers, forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de trait et de poésie, seront lus encore, quand la langue aura vieilli, en seront les derniers débris. On y remarque une critique pure, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire que ce qui est mauvais est mauvais.

Cette harangue mit le feu aux poudres. Les ennemis de Boileau s'en vengèrent cruellement sur le récipiendaire. Ils disaient dans leurs couplets rageurs :

(1) Nous en avons déjà dit quelque chose dans le volume consacré à BOSSUET, nous y reviendrons, pour le raconter dans tout son intéressant détail, au prochain volume sur LA BRUYÈRE.

Quand La Bruyère se présente,
Pourquoi faut-il crier haro ?
Pour faire un nombre de quarante
Ne fallait-il pas un zéro ?

Il faut dire, pour l'intelligence de cette fureur déchaînée par le discours du nouvel académicien, que son triomphe était comme une revanche de celui que Boileau avait dû subir, deux ans auparavant, à la réception de Fontenelle, où les principes littéraires du grand critique furent solennellement bafoués, spécialement par le chef de ce qu'on appelait déjà le parti des Modernes.

Ce chef, un moment illustre, porte un nom qui serait aujourd'hui, hélas ! bien oublié, si la mémoire reconnaissante des petits lecteurs de *Peau d'âne* et du *Petit Poucet* ne lui gardait un culte, comme au plus charmant conteur de l'enfance.

Il s'appelait Charles Perrault.

Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle ;
Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,
Ce ramas d'ennemis, qui, faibles et mutins,
Préfèrent à mes chants les ouvrages latins.

Desmarets expirant avait ainsi adjuré le futur chef des Modernes à livrer au parti des Anciens, représenté par Boileau, cette bataille solennelle, qui retentit dans notre histoire avec le bruit des plus fiers combats d'Ilion.

Ils étaient quatre frères, trois déclarèrent la guerre à Boileau : Pierre, le receveur général, que le satirique dédaigna ; Claude, l'ex-médecin, à qui le satirique répliqua par la célèbre épigramme :

Ton frère, dis-tu, l'assassin,

M'a guéri d'une maladie ?

La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,

C'est que je suis encore en vie !

L'épigramme était adressée au troisième des frères combattants, à Charles, le plus célèbre et le plus vaillant des trois.

Charles Perrault avait ouvert le feu, le 27 janvier 1687, en lisant devant l'Académie son *Siècle de Louis le Grand*, où il exaltait les Modernes, non sans habileté, aux dépens des Anciens :

La belle antiquité fut toujours vénérable,
Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable,

Je vois les Anciens sans plier les genoux : [nous,
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme
Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Mais, où le prôneur des Modernes dépasse toute mesure, c'est quand il s'avise de jeter l'outrage à la statue vénérée du père de l'épopée, à Homère, qu'il apostrophait grossièrement :

Horace te fait grâce en disant que tu dors.

Despréaux, sur son fauteuil, s'agitait avec impatience. Charles Perrault a lui-même, dans ses Mémoires, assez gaiement dépeint cette scène de comédie : il compare Boileau au Misanthrope de Molière pendant la lecture du sonnet d'Oronte ; il le montre grondant à demi-voix, toujours sur le point d'interrompre, et retenu par son voisin, le savant Huet, alors évêque de Soissons, mais ne pouvant plus se contenir, se levant avec fureur et s'écriant qu'une telle lecture était une honte pour l'Académie.

La vengeance du satirique ne se fit pas attendre. Elle s'exhala en un feu roulant d'épigrammes, qui n'épargnèrent rien, pas même la docte Compagnie :

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers,

On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles,
Les Homères et les Virgiles.

« Cela ne saurait être, on s'est moqué de vous, »

Reprit Apollon en courroux.

« Où peut-on avoir dit une telle infamie ?

« Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous ?

« — C'est à Paris. — C'est donc à l'Hôpital des Fous ?

« — Non, c'est au Louvre, en pleine Académie ! »

Quelques amis de la modération cherchaient à le calmer.

— Non répondit le grand critique de plus en plus furieux, la Compagnie, en ne fermant pas la bouche à Perrault, en lui laissant même ses portes ouvertes, a opiné plus scandaleusement que lui contre les Anciens.

Il alla jusqu'à s'écrier un jour :

— Il faudra changer la devise de l'Académie et mettre à la place une troupe de singes

se mirant dans une fontaine, avec ces mots :
« *Sibi pulchri*; charmants pour eux seuls ! »

VIII

Arrivée à ce degré d'acuité, la querelle, au grand désespoir des conciliateurs, devint terrible. L'Académie se divisa en deux camps, et la majorité, inutile de le dire, opinait pour Perrault.

Enhardi par cette faveur, l'infortuné publia quatre énormes volumes de *Parallèles* entre les Anciens et les Modernes, en forme de dialogues, où toutes les pires énormités s'alignent, en s'entassant.

A Eschyle, à Sophocle, à Euripide, Perrault oppose Robert Garnier, Hardy, Maine, Tristan!.. L'*Astrée* y est déclarée supérieure à l'*Iliade*, Pindare n'arrive pas aux chevilles de Ronsard, Plaute, Térence sont de pitoyables bateleurs.

La verve railleuse de Despréaux eut beau jeu contre ces inepties.

Il parodia de façon burlesque la première ode de Pindare, à l'adresse de Perrault :

Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modèle,
Ne cherche point dans les cieux
D'astre au soleil préférable
Ni dans la foule innombrable
De tant d'écrivains divers
Chez Coignard rongés des vers
Un poète comparable
A l'auteur inimitable
De Peau d'Ane mis en vers.

Un journal, le *Mercuré Galant*, s'était déclaré pour Perrault. Boileau s'écria :

Le bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
Apollon, le dieu des beaux-arts,
Les Ris même, les Jeux, les Grâces et leur mère,
Et tous les dieux, enfants d'Homère,
Résolus de venger leur père,
Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
Perrault, craignez enfin quelque triste aventure,
Comment soutiendrez-vous un choc si violent?
Il est vrai, Vizé nous assure
Que vous avez pour vous Mercure,
Mais c'est le *Mercuré Galant* !

A ce moment, un auxiliaire redoutable vint au secours de Perrault, Régnard, le premier de nos comiques après Molière, le seul capable de lutter avec lui.

Régnard railla la veine épuisée du vieil athlète et composa une pièce plaisante où il le suppose mort et décrit ainsi ses funérailles :

De pédants mal peignés un bataillon crotté
Descendait à pas lents de l'Université ; [à terre ;
Leurs longs manteaux de deuil traînaient jusques
A leurs crêpes flottants le vent faisait la guerre ;
Et chacun à la main avait pris pour flambeau
Un laurier jadis vert pour orner un tombeau.
J'ai vu parmi les rangs, malgré la foule extrême,
De maint auteur dolent la face sèche et blême ;
Deux Grecs et deux Latins escortaient le cercueil...

Enfin, on place sur le tombeau du vieux poète une épitaphe :

Ci-gît maître Boileau qui vécut de médire,
Et qui mourut aussi par un trait de satire :
Le coup dont il mourut lui fut enfin rendu !
Si par malheur un jour son livre était perdu,
A le chercher bien loin, passant, ne t'embarrasse,
Tu le retrouveras tout entier dans Horace !...

Ajoutez que les héritières de Rambouillet, irritées de sa triste et fâcheuse *Satire contre les femmes*, renforçaient puissamment le clan hostile à Boileau.

— Tu dors, Brutus ! lui criait le prince de Conti.

Le vieux lion se réveilla, aiguisa ses griffes pour un dernier combat et se leva au moment où ses adversaires le croyaient à jamais endormi.

IX

Les *Réflexions sur le Sublime de Longin* furent le dernier cri de cette âme indomptable, le dernier accent de son indignation en faveur des Anciens, les modèles immortels que la sottise fatuité de Perrault avait prétendu rabaisser, comme le pygmée qui insulte le géant, comme l'Arabe du désert qui, au pied des Pyramides, croit les atteindre, parce qu'il leur jette, en passant, un coup de sa lance.

Là se retrouve, avec la verdeur de son jeune temps, l'animation de son esprit in-

vinciblement voué à la cause du vrai et du juste, à la cause du goût et du bon sens littéraire.

Arnauld estima qu'il devait intervenir.

Il le fit dans une lettre célèbre, qui remplit Boileau d'une enthousiaste allégresse, et mit fin à la querelle entre Perrault et lui :

— L'amour-propre, y disait en terminant le vieux docteur janséniste, qui prêchait là du moins une doctrine orthodoxe, l'amour-propre ne règne point où règne la charité, et il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connaissance de nos fautes, quand la raison nous les fait apercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, et vous serez bientôt bons amis.

Boileau répondit au grand Arnauld :

— Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault ? Faut-il se mettre à genoux devant lui ? Faut-il lire tout Saint-Paulin ? Vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile.

Les deux adversaires se rencontrèrent et se tendirent la main.

Despréaux annonça au public la conclusion

de la paix (1), par une épigramme où Pradon payait les frais de la guerre :

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser,
Perrault l'antipindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent à s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux l'un et l'autre on s'estime,

(1) Malgré la réconciliation, chacun des combattants garda, suivant l'usage en pareil cas, son opinion et n'en voulut jamais démordre. D'ailleurs, dans la lettre qu'il consentit à lui écrire pour « badiner sur la querelle et faire voir qu'il avait de l'estime pour lui », Boileau, après avoir rabaissé complaisamment la portée du débat qu'il traite de « duel grammatical », ne se gêna pas pour dire encore une fois son fait à Perrault, et lui signifier qu'il entendait rester le maître du champ de bataille. « Si je ne m'en étais mêlé, dit-il un peu plus fièrement qu'il ne convient en pareille aventure, le champ de bataille vous restait ! » Perrault fit semblant de se contenter de la prétendue lettre d'excuse, et plus rien, au moins en dehors des confidences de l'intimité, ne vint altérer leurs bonnes relations. En mourant, Perrault chargeait son fils de faire, en son nom, « les plus grandes honnêtetés à Monsieur Despréaux et de l'assurer qu'il mourait son serviteur ».

L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre.



CHAPITRE VII

LE LUTRIN

SOMMAIRE. — Le défi porté par Lamoignon. — Un reproche de M. Nisard. — Ce que Boileau pensait du burlesque. — Une querelle à Racine. — Quel genre de burlesque règne dans le *Lutrin*. — Le vernis du maître. — Ce que Sainte-Beuve disait du *Lutrin*. — Le *Lutrin* débité par Boileau. — Les vers restés dans les mémoires. — Analyses littéraires.

I

IL ne faut jamais défier un fou.

Boileau répondait cela, en riant, au président de Lamoignon, qui, riant lui-même, venait de raconter un singulier arbitrage, déféré à son tribunal par ses voisins, les chanoines de la Sainte Chapelle.

Il y avait autrefois, dans le chœur « de l'illustre église », à la place où se tient le chantre, un gros pupitre ou lutrin, dont « la machine énorme » le couvrait tout entier. Ennuyé de ce

paravent monstrueux, le chantre fit ôter le lutrin. Le trésorier, qui était la première dignité du chapitre avec insignes et privilèges pontificaux, voulut le faire remettre. De là un différend, que les parties intéressées venaient de soumettre à l'arbitrage de Lamoignon.

— Mon cher Despréaux, avait dit le président en terminant son récit, voilà un sujet de poème !

Boileau, piqué au jeu, se mit en devoir de tenir la gageure.

Il en sortit un poème d'un genre connu (1),

(1) Ce genre de poésie, observe avec raison M. Aubertin, n'était pas aussi nouveau que Boileau se l'imaginait et qu'il l'a dit dans sa préface. Il avait fleuri au moyen âge, dans notre ancienne littérature que Boileau ne connaissait pas, et les poèmes héroï-comiques de nos trouvères avaient inspiré Pulci et l'Arioste comme nos fabliaux servirent de modèle aux conteurs italiens. Le dix-septième siècle lui-même avait produit, avant le *Lutrin*, l'*Enéide travestie*, de Scarron, la *Défaite des bouts-rimés*, par Sarrazin, et le *Passage de Gibraltar, caprice héroï-comique*, par Saint-Amand. En un sens cependant, comme nous l'allons dire, et en comparant son œuvre aux inventions récentes de ses contemporains, Boileau avait raison d'insister sur les différences essentielles qui distinguent le *Lutrin* de ces médiocres poèmes et de dire qu'il avait introduit dans notre littérature classique un nouveau genre de burlesque.

mais rendu absolument neuf par le talent qu'y dépensa l'auteur de *l'Art poétique*.

Plus d'un, même parmi ses admirateurs, comme M. Nisard, le lui a sévèrement reproché, sous ce prétexte que, « pour que l'art d'écrire en vers dont Boileau a donné les règles et les exemples, vaille les efforts qu'il exige, il faut qu'il ne surpasse pas la matière. Or, dit M. Nisard (1), n'est-ce point pour n'avoir pas gardé, dans le *Lutrin*, cette juste proportion entre la matière et l'art, que ce poème, si riche en détails charmants, est pourtant un ouvrage froid? J'en admire avec tout le monde les belles parties. Cette fine satire des mœurs des gens d'église (2),

(1) *Loc. cit.*, p. 341.

(2) Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal* (t. V, p. 336), s'évertue à démontrer que le *Lutrin* ne fut point, dans la pensée de Boileau, une œuvre de parti. Il est obligé finalement d'en convenir : « On a pu toutefois, confesse-t-il, y relever nombre de malices à l'adresse de gens d'église plus ou moins connus, et qui n'étaient pas des amis de ses amis. Les premiers chants du *Lutrin* sont tous égayés des souvenirs de Pascal et de Port-Royal. Que de noms ennemis des jansénistes sont enchâssés dans ses vers! Beauny, Abély, Raconis, tous les adversaires de Port-Royal s'y trouvent heurtés à la rencontre et légèrement (l'euphémisme est indulgent) tournés en ridicule.

cette gaieté maligne, c'est le vieil esprit français, c'est la veine des fabliaux, le *Roman de la Rose*, dont je suis pourtant fâché de retrouver les personnages allégoriques (1) de Villon, de Muret. Les descriptions en sont vives, celles surtout qui sont du même temps que l'*Art poétique* (2). Mais ces beaux côtés du *Lutrin* ne m'en dérobent pas le principal défaut, qui est la disproportion entre la richesse de l'art et la pauvreté de la matière. Boileau ne nous le donne, à la vérité, que comme un badinage de pure plaisanterie, une bagatelle, une réponse à Lamoignon qui l'avait

(1) La Nuit, la Mollesse, dans les quatre premiers chants; la Piété, Thémis, l'Espérance, dans les deux derniers.

(2) Les quatre premiers chants du *Lutrin* ont été écrits de 1672 à 1674, et les deux derniers de 1681 à 1683, quand l'auteur touchait à cinquante ans. Le dernier chant, tout entier sur le ton sérieux, n'a pas, tant s'en faut, l'agrément des premiers. La fin du poème semble même n'avoir été faite que pour amener l'éloge du premier inspirateur de cette composition, le président de Lamoignon, et pour permettre à l'auteur de « mouiller de larmes un ouvrage de pure plaisanterie. » Mais, comme dit La Harpe, un sixième chant défectueux n'ôte rien du grand mérite des cinq autres, ni du plaisir continu qu'on éprouve en les lisant !

défié de tirer un poème d'une querelle entre un chantre et un trésorier. Pour venir d'un si grand maître, l'exemple n'en est pas meilleur à suivre. Le *Lutrin* pourrait être responsable du vain emploi qu'on a fait du talent poétique au dix-huitième siècle : Ce sont des défis du même genre qui nous ont valu des poèmes sur le trictrac et sur le café. Quoique Boileau s'en soit tiré à sa gloire, on aimerait mieux qu'il n'eût jamais abaissé l'art d'écrire en vers; et s'il est une prescription essentielle qui manque dans sa Poétique, c'est celle de n'employer ce grand art qu'à de grands sujets. »

Il y a du vrai dans cette critique un peu chagrine. Quand on lit le *Lutrin*, « on pense à la peine que Boileau s'y est donnée. On regrette qu'un esprit si viril, qui a enseigné l'art de travailler lentement, s'épuise à peindre un lutrin, à allumer poétiquement une chandelle, à parodier les plaintes de Didon dans le discours d'une perruquière délaissée, et les paroles d'or de Nestor dans les louanges de la Discorde aux amis du trésorier; à décrire un combat à coups d'in-folio arrachés de la boutique de Barbin; et l'on revient aux

Satires, à *l'Art poétique* et aux *Epîtres*, « ces chefs-d'œuvre, dit Voltaire, de poésie autant que de raison. »

II

Ce n'est pas cependant que Boileau n'eût la sainte horreur du burlesque. Ce genre faux, et par certains côtés dégradant pour notre littérature, avait le don de l'horripiler. Aurait-il eu assez d'anathèmes pour ces grossiers travestissements qui enlèvent au goût le plus pur de sa fleur, en traînant dans la boue de leurs plaisanteries souvent ordurières, comme souvent l'ont fait de prétendus dramaturges contemporains, les plus nobles types de l'antiquité littéraire et même les plus saintes figures de l'ancienne loi, lui qui ne pouvait pardonner à son ami Racine l'attrait, effectivement bizarre, qui entraînait le délicat poète à relire l'œuvre burlesque de Scarron. Que de fois, en surprenant son ami plongé dans cette lecture peu séante, prit-il, racontent les *Mémoires* de Louis Racine, un visage sévère, pendant que le poète honteux faisait

rapidement disparaître le volume abhorré avec l'embarras d'un écolier surpris en faute punissable !

Il l'explique lui-même avec beaucoup de soin, précisément à propos du *Lutrin*.

Le poème héroï-comique, confesse-t-il, est une parodie de l'épopée. Mais il est deux sortes de parodies.

L'une rabaisse les personnages héroïques et substitue aux états les plus élevés, aux plus nobles paroles, aux faits les plus éclatants, des façons de parler et d'agir des conditions les plus basses et les plus triviales (1). Elle s'attache à dégrader et à faire grimacer la grandeur par le burlesque.

L'autre choisit ses acteurs dans un rang inférieur, et par la noblesse et le sérieux des

(1) C'est précisément le cas des parodies honteuses, nous allions dire sacrilèges, qu'on ne saurait assez stigmatiser, comme blessant le goût et le ruinant, en même temps que l'honnête et le juste. Mais, hélas ! le goût dépravé du public s'en va vers ces déviations, et ce serait à désespérer de la littérature française, s'il ne restait encore, dans le foyer de jeunes esprits, assez de fermeté pour réagir contre ces turpitudes, qui attirent la foule.

expressions, elle rehausse ce que leur situation et leur langage ont de commun et de vulgaire ; elle transporte dans un sujet bas ou frivole le merveilleux, le grandiose et tous les ressorts de l'épopée. De ce contraste permanent naît le ridicule.

C'est ce genre de burlesque qui règne dans le *Lutrin*.

— Burlesque nouveau, dit très bien Boileau, dont je me suis avisé dans notre langue (1) ; car, au lieu que, dans l'autre burlesque, dans celui de Scarron, par exemple, Didon et Enée parlaient comme des haren-gères et des crocheteurs, dans celui-ci un per-ruquier et une perruquière parlent comme Didon et Enée.

(1) Pas si nouveau encore une fois qu'il le dit. Boileau pouvait-il ignorer l'*Abbé de la Seringue*, de Lenoble, poème si plein de verve, d'imagination et de comique ; les *Cerises renversées*, de M^{lle} Chéron, dont Jean-Baptiste Rousseau faisait tant de cas ? Que la question de supériorité, dit M. Fréd. Godefroy, soit décidée en faveur de Boileau, dans le poème héroï-comique, ce n'est que justice ; mais les auteurs que nous venons de citer ont droit de revendiquer la priorité.

III

— La netteté est le vernis des maîtres !

Ce mot charmant et exquis de Vauvenargues s'applique, comme une devise des plus justes, à la perfection, au charme, à la correction du poète studieux et poli, qui nous apparaît dans le *Lutrin*.

— Les quatre premiers chants du *Lutrin*, aimait à dire Sainte-Beuve, qui est revenu sous plusieurs formes à la même idée, nous expriment bien la veine, l'esprit de Boileau dans tout son honnête loisir, dans sa sérénité et son plus libre jeu, dans l'agrément rassis et le premier entrain de son après-dînée (1).

Tout est vif, tout est image ; tout est neuf, parce que tout est exprimé (2).

(1) *Caus. du lundi*, t. VI, p. 506.

(2) La justesse de l'expression est en effet la grande caractéristique de Boileau. « L'esprit de l'homme, aimait-il à dire lui-même, est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi, et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelque-une de ces idées bien éclairée et mise dans un beau jour. (*Préface de l'édit de 1701*). »

Les contemporains, spécialement la gracieuse princesse dont Bossuet a fait un sublime éloge (1), goûtèrent fort les charmes exquis de cette œuvre, que Boileau était prié d'aller lire un peu partout. C'est qu'en effet, comme on l'a dit encore avec raison (2), « pour jouir de tout l'agrément du *Lutrin*, j'aime à me le figurer débité par Boileau, avec ses vers descriptifs et pittoresques, tantôt sombres et noirs comme la nuit :

Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses ;

tantôt frais et joyeux dans leurs rimes toutes
matinales :

Les cloches, dans les airs, de leurs voix argentines,
Appelaient à grand bruit les chantres à matines ;

avec ces effets de savant artifice et de légèreté,

(1) Henriette d'Angleterre. Nous avons raconté, dans notre volume sur BOSSUET, avec quelle charmante délicatesse elle sut faire entendre d'un mot, en se détachant une seconde du cortège royal, à Boileau, le cas qu'elle faisait du *Lutrin* après une première et rapide lecture.

(2) SAINTE-BEUVE, *ut supra*, p. 508.

quand, à la fin du troisième chant, après tant d'efforts, la lourde machine étant replacée sur son banc,

Le sacristain achève en deux coups de rabot,
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot ;

ou avec ces contrastes de destruction et d'arrachement pénible, quand le poète, à la fin du quatrième chant, nous dit :

La masse est emportée, et ses ais arrachés
Sont aux yeux des mortels chez le chantre cachés.

Tout cela, récité par Boileau chez M. de Lamoignon, avec cet art de débit qui rendait au vif l'inspiration, parlait à l'œil, à l'oreille et riait de tout point à l'esprit.

IV

Et, de vrai, que de jolies choses ! que de détails d'un pittoresque charmant, d'une ironie inattendue ! que de vers restés dans la mémoire

de la postérité et répétés avec un grain de malice permise :

La déesse, en entrant, qui voit la table mise,
Admire ce bel ordre, et reconnaît l'Eglise.

En plus d'un presbytère, et en plus d'un palais épiscopal, les deux vers ont été depuis cités par un invité à son amphitryon, sans que prélats ni curés s'en formalisent.

Et ces chanoines, qui,
S'en retournent chez eux éperdus et bénis !

Et cette aurore, qui
Contemple longtemps avec des yeux confus
Ces visages fleuris qu'elle n'a jamais vus.

Et ce portrait du trésorier :
Son menton sur son sein descend à double étage ;
Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

Toutes ces fines et spirituelles plaisanteries ont conquis droit de cité dans toutes les mémoires, sans que personne songe à s'en fâcher,

même si l'on se ressouvient que le levain janséniste ne fut pas étranger à leur éclosion.

Autrefois, quand les exercices, trop dédaignés aujourd'hui, appliquaient davantage les jeunes humanistes à la discipline rigoureuse des minuties de l'analyse littéraire, le *Lutrin* fournissait aux régents l'occasion de leurs plus beaux triomphes.

Qui de nous, je parle des humanistes du temps jadis, n'a joui, en entendant le professeur annoncer l'analyse de ces vers fameux :

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée
S'élève un lit de plume à grands frais amassée ;
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne, sur le duvet, une heureuse indolence....

— Messieurs, faisait aussitôt remarquer le professeur, empruntant lui-même les remarques de Batteux, remarquez bien :

Réduit marque un lieu écarté, isolé, bien clos.

Obscur : il le fallait pour mieux dormir jusqu'au grand jour.

Ce n'est pas assez d'un réduit obscur ; il y a encore une *alcôve enfoncée* : c'est une retraite profonde, la retraite même du sommeil et de la mollesse.

S'élève, au commencement du vers, présente l'idée d'un duvet léger, rebondi.

A grands frais amassée : ce duvet est si fin ! Quel temps, quelle quantité, quelle dépense pour former cet amas, qui s'enfle et s'élève mollement !

Tout n'est pas dit encore pour assurer le repos.

Quatre rideaux qui se croisent, mais de ces rideaux amples, étoffés.

Pompeux : ce mot est placé à l'hémistiche pour y reposer l'oreille et l'esprit, et faire sur eux une impression plus grande.

Défendent l'entrée, quelle fierté ! défendre au jour de venir troubler, par sa clarté, un sommeil précieux !

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence ; rien n'est si doux, si paisible que ce vers, la rime en est fondante.

Le suivant n'est pas moins beau : *Règne sur le duvet une heureuse indolence* ; ce n'est

pas un homme indolent, c'est l'indolence même, et une indolence heureuse qui règne, qui jouit de tout le bonheur qu'on se figure attaché à la royauté.

— Messieurs, finissait triomphalement le régent d'humanité féru de ses classiques, qu'ils viennent jusque-là, les partisans du romantisme ! qu'ils essayent de soumettre à semblable analyse les vers de leur grand homme !...

Une fois parti, le professeur ne s'arrêtait que pour reprendre, à la fin du chant II, ces vers que d'Olivet a si finement analysés :

La mollesse oppressée

Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée ;
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Oppressée est moins un mot qu'une image. Deux syllabes traînantes, et la dernière qui n'est composée que de l'*e* muet, ne font-elles pas sentir de plus en plus le poids qui l'accable ? Tant de monosyllabes contribuent à me peindre l'état de la mollesse, et je vois effectivement sa langue *glacée*... Je cours au dernier

vers. Commençons par en marquer la quantité :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Assurément, si des syllabes peuvent figurer un soupir, c'est une longue précédée d'une brève et suivie d'une muette, *soupire*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement est prompt, mais le progrès demande une lenteur continue; *étend les bras*. Voici qu'enfin la mollesse parvient où elle voulait, *ferme l'œil*. Avec quelle vitesse ! trois brèves. Et de là, par un monosyllabe bref, suivi de deux longues, *et s'endort*, elle se précipite dans un profond assoupissement.

Pendant que le maître parlait, avec ce ton d'enthousiasme, de ces petites choses, nous, les élèves, nous étions bien un peu tentés de sourire. Mais, à la fin, la contagion nous gagnait et nous étions de l'avis du maître !



CHAPITRE VIII

LE ROI

SOMMAIRE. — Comment Louis XIV connut Boileau. — La présentation. — Cela est admirable! — L'émotion du Roi. — Traits d'indépendance. — Sire! il n'est rien d'impossible à Votre Majesté! — Le mot *rebrousser*. — A propos de Scarron. — Saillies d'un janséniste. — *Grand* ou *Gros*. — La charge d'historiographe éloigne fâcheusement Boileau du métier poétique. — Ce qu'il en est resté. — Les Académiciens, ses victimes, font attendre Boileau à la porte de l'Académie. — Le roi intervient. — Un spirituel discours de réception.

I



'EST le duc de Vivonne qui présenta Boileau au Roi.

Louis XIV connaissait le poète par ses œuvres depuis quelque temps déjà.

La première que le monarque, judicieux appréciateur de toutes les illustrations capables d'ajouter un fleuron à son diadème de

gloire, eût lue de Despréaux, est cette satire, adressée à Dangeau, contre la Noblesse, en 1665. Le sujet n'était pas pour déplaire au souverain qui gardait le ressentiment des troubles suscités par la vieille aristocratie sous la Fronde pendant sa minorité. Puis, ce fier et digne langage révélait une raison supérieure, une sincérité et une droiture de cœur, bien faites pour frapper un esprit aussi ferme et habitué à démêler tant de bassesses dans les adulations qui l'entouraient.

— Celui-là, se dit le Roi, ne louera qu'à bon escient :

On ne me verra point d'une rime forcée
Même pour te louer déguiser ma pensée,
Et, quelque grand que soit ton pouvoir souverain,
Si mon cœur en ces vers ne parle par ma main,
Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,
Qui pût en ta faveur m'arracher une rime (1).

(1) *Discours au Roi*. « Admis à la cour et gratifié d'une pension, le voit-on s'évertuer à renchérir sur la louange? Il en retrancherait plutôt quelque chose, tant il a peur qu'on n'impute son admiration à la reconnaissance et que « son vers, discrédité » par les présents du roi, ne pèse d'un moindre poids dans les

Dès lors, le grand Roi conçut le secret désir de connaître cet homme, capable de soutenir d'un regard ferme la majesté royale et de démêler, qui sait, peut-être même d'aimer l'homme dans le roi. Il attendit cependant, et se faisait lire, en attendant, les satires du jeune homme, à mesure qu'elles paraissaient. Il trahit pourtant sa préoccupation secrète, dans une circonstance racontée dans les vieilles éditions de Boileau. C'est à propos de la fameuse satire *A mon Esprit*.

« M. Despréaux, dit le vieil éditeur, composa cette satire en 1667 ; mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé et publié la satire de *l'Homme*. Cette dernière satire, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire. Le roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le sieur de Saint-

jugements de la postérité. Je ne sais en quel pays ni en quelle histoire on trouverait un second exemple d'un flatteur de roi, touché de scrupules si élevés et si délicats. Assurément, ce n'est pas dans la correspondance de Frédéric II et de Voltaire. (NISARD. *Histoire de la littérature française*, liv. III, chap. 7.)

Mauris, cheveu-léger de la garde du roi, lui dit que Boileau avait fait une autre satire, qui était encore plus belle que celle-là, et dans laquelle il parlait de Sa Majesté. Le roi lui dit fièrement, mais avec quelque surprise :

— Il y parle de moi, dites-vous ?

— Oui, sire, répondit Saint-Mauris ; mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté.

Alors, le roi témoigna de la curiosité pour la voir... Le roi, l'ayant lue, la fit voir à quelques personnes de la cour. On en fit une copie, qui en produisit bientôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quelque façon de la main du roi même que cette pièce a passé dans les mains du public.

Quand on sut, dit M. Nisard, que le roi se faisait lire et goûtait les satires, l'approbation d'un souverain, à la fois si judicieux et si obéi, donna aux jugements du satirique la force d'arrêts de justice. Tout le monde s'y soumit. Peu s'en fallut que les récalcitrants n'eussent l'air de factieux.

Colbert, s'apercevant du goût de Louis XIV pour Boileau, eut l'idée d'employer les liber-

tés qu'il assurerait au poète de dire au Roi ce que lui, son ministre, ne pouvait lui dire avec une égale indépendance.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1668, Colbert, qui voulait éteindre dans l'âme de son maître le goût des conquêtes, inspira la célèbre épître au Roi sur *les Avantages de la paix*, qu'il fit présenter par M^{me} de Thiange.

M. Nisard s'extasiait devant la courageuse initiative de Despréaux en cette occurrence. « Quelle liberté et quelle grâce, s'écriait le célèbre professeur dans les conseils qu'il fait donner à Louis XIV par Cinéas, conseillant à Pyrrhus, qui se prépare à courir le monde, de rester chez lui et d'y prendre du bon temps ! Etc'est au lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle qu'à ce roi victorieux, qui venait de conquérir Lille et la Flandre par Turenne, Vauban et Louvois, d'occuper la Franche-Comté par Condé, qu'il osait dire :

Eh ! Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Epire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire ?

L'occasion était belle pour les ennemis de

Boileau de se récrier contre l'air d'hésitation et la parcimonie de ses louanges, et de dénoncer l'audace de ses conseils. Aussi n'y manquèrent-ils pas. L'un lui reprochait « le froid assez étrange avec lequel il ne faisait qu'effleurer en passant les louanges du roi. — N'était-ce pas, disait un autre, traiter le roi avec bien peu de respect que de conseiller le repos à un héros tel que lui? » Il se trouva sans doute quelque grand seigneur mal disposé pour Boileau, un duc de la Feuillade (1), par exemple, qui en fit sa cour à Louis XIV. Le roi ne s'en rapporta qu'à lui-même, et il sut un égal gré à Boileau de ses louanges et de ses conseils qu'il avait pris si peu la peine d'y cacher.

(1) Ce duc de la Feuillade est le même qui vantait un jour avec bruit devant Boileau un méchant sonnet, très goûté, disait-il, du roi et de la dauphine.

— Le roi, dit le poète, est expert à prendre des villes, et Madame la dauphine est une princesse accomplie; mais je crois me connaître en vers un peu mieux qu'eux.

Louis XIV ne manqua pas de le savoir.

— Pour cela, dit-il, Despréaux a bien raison.

II

Enfin, le jour arriva où le roi manifesta ouvertement son désir de connaître ce poète, pour lequel il éprouvait un goût croissant.

Boileau, conduit par Vivonne, s'en tira en habile homme et en grand caractère qu'il était. Il fut plein de reparties, de bons mots et de franchise; il parla avec feu, mais seulement dans les sujets qui le regardaient, c'est-à-dire sur les matières littéraires. Le roi l'écoutait avec ravissement.

Encouragé par l'accueil du souverain et sur son invitation gracieuse, le jeune poète récita, avec son débit séduisant et sa diction incomparable, une partie du *Lutrin* et d'autres morceaux inédits.

Le roi, de plus en plus sous le charme et flatté d'avoir eu la primeur de toutes ces belles choses, finit par presser Boileau de lui dire quel était l'endroit de ses poésies qu'il jugeait le plus beau.

— Sire, répliqua fort habilement le poète,

le morceau qui me semble le moins faible est la fin de l'*Epître au Roi*.

Et sur-le-champ, il récita, avec une chaleur émue, quarante vers que personne ne connaissait encore :

... Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables :
Boileau qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

Si maître de lui qu'il fût, Louis XIV, en entendant ces vers, laissa paraître sa vive émotion.

— Cela est admirable, dit-il, je vous louerais davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué !

Il annonça ensuite au poète qu'il lui accordait une pension de deux mille livres que Colbert lui paierait d'avance (1).

(1) Louis XIV exerça une sorte d'influence, la plus directe et la plus puissante, par ses rapports personnels avec les écrivains. Ses libéralités discrètes et proportionnées contribuèrent à la fortune de quel-

C'est ainsi, dit un biographe, que Boileau revint de la cour, comblé d'honneurs et de biens, mais gémissant tout bas sur la perte de sa liberté, qu'il envisageait comme une conséquence inévitable des libéralités royales.

C'est le sentiment qui éclate dans l'admirable épître *au Roi*.

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire !

Boileau s'y montre préoccupé de son indépendance et de sa liberté gênée par les dons royaux.

... Ma muse, occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connaît plus que toi.
Tu le sais bien pourtant, cette ardeur empressée
N'est point en moi l'effet d'une âme intéressée.

ques-uns et firent toute la fortune de quelques autres. Il n'en combla aucun; c'eût été faveur excessive et caprice. Certains de ses prédécesseurs en avaient donné des exemples, qui n'ont pas tourné à leur louange, les dons ayant été trop souvent au-dessous des mérites. Mais, aucun homme de lettres n'eut à arracher de lui, par des importunités ou par des flatteries affamées, des grâces précaires et embarrassantes. Louis XIV fixa la condition des gens de lettres : il les honora dans sa faveur, il les respecta dans ses bienfaits. (NISARD, *op. et loc. cit.*)

Avant que tes bienfaits courussent me chercher,
Mon zèle impatient ne se pouvait cacher ;
Je n'admirais que toi. Le plaisir de le dire
Vint m'apprendre à louer au sein de la satire
Et, depuis que tes dons sont venus m'accabler,
Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je ? un remords légitime
Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime.
Il me semble, grand Roi, dans mes nouveaux écrits
Que mon encens payé n'est plus de même prix.
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnaissance ;
Et que par tes présents mon vers discrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.

III

On savait cependant, et par les échos amis
et par les dénonciations des charitables ennemis,
que le poète, devenu courtisan, gardait,
à la cour, une indépendance parfois bien
étrange qui a fait dire à l'un de ses meilleurs
historiens que, « de tous les écrivains illustres
qui firent cortège à Louis XIV, aucun ne fut
en faveur plus constante auprès de ce

prince que celui dont il eut le plus souvent à entendre la vérité », et que, « en comparant les services échangés, le roi fit plus pour le poète que le poète pour le roi. »

Les anecdotes que nous allons relater, sont bien connues, mais, comme dit M. Nisard (1), il ne faut pas craindre de les répéter. En les taisant, sous prétexte qu'elles sont trop connues, on encourage l'oubli, qui couvre si vite en notre pays les beaux exemples, et on fait tort au poète et au roi du meilleur de leur gloire.

Louis XIV s'était un jour piqué de bel esprit, et avait eu la fantaisie de rimer. Quoiqu'il s'avouât moins bon juge que Boileau (2) en fait de vers, ne se pouvait-il pas qu'il en exceptât les siens ? Chez tout homme qui fait

(1) *Op. cit.*, p. 400 et suiv.

(2) Nous en avons déjà donné tantôt un témoignage. Rappelons encore un fait relatif à Molière :

Un jour où Louis XIV demanda à Boileau quel était donc le plus rare des grands écrivains qui auraient honoré la France durant son règne, le juge rigoureux n'hésita pas et répondit :

— Sire, c'est Molière !

— Je ne le croyais pas, répliqua Louis XIV ; mais vous vous y connaissez mieux que moi.

des vers, il y a plus ou moins l'homme au sonnet du *Misanthrope*. La pièce achevée, le roi la montra à Boileau :

— Sire, dit celui-ci, rien n'est impossible à Votre Majesté; Elle a voulu faire de mauvais vers et elle y a réussi.

Contredire le roi sur la propriété des mots, où, d'instinct et sans qu'il s'en doutât, il ne s'entendait guère moins bien que Boileau, c'était s'exposer à ne pas plaire. Boileau en courut le risque. Il lisait à Louis XIV un récit de guerre où, parlant d'une marche en arrière, commandée par ce prince pour tromper l'ennemi, il se servait du mot *rebrousser*. Louis XIV ne voulait pas de ce mot. Il ne lui convenait pas qu'un lecteur pût s'y tromper, et que, du fait du roi, des troupes françaises parussent, même par feinte, avoir reculé. Boileau défendit *rebrousser* malgré Racine qui, d'humeur plus complaisante, donnait tort à son ami.

Il y a bien d'autres saillies d'indépendance de Boileau.

On sait les railleries qu'il osa faire de Scarron, en présence de Louis XIV et de M^{me} de

Maintenon, et sa réponse à la fois si naïve et si maligne, à Racine qui l'on gourmandait doucement :

— Ignorez-vous donc, lui disait Racine, l'intérêt que M^{me} de Maintenon prend à Scarron ?

— Hélas ! non, mais c'est la première chose que j'oublie, quand je la vois (1).

Il l'oublia de nouveau, parce qu'il le voulut bien, un jour qu'au lever du roi, on parlait de la mort du comédien Poisson.

(1) Cependant, Boileau eut toujours un goût très prononcé pour le mérite de M^{me} de Maintenon. Il en a parlé, dans sa malheureuse *satire sur les femmes*, en termes extrêmement élogieux :

A Paris, à la cour, on trouve, je l'avoue,
Des femmes dont le zèle est digne qu'on le loue,
Qui s'occupent du bien, en tout temps, en tout lieu.
J'en sais une chérie et du monde et de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune,
Que le vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.

Ecrivant à Racine des eaux de Bourbon, le 9 août 1682, il lui disait : « Vous faites bien de cultiver M^{me} de Maintenon ; jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défauts. »

— C'était un bon comédien, dit Louis XIV, avec un air de regret.

— Oui, reprit Boileau, pour faire un *Don Japhet*. Il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron.

Témoigner tout haut quelque intérêt, soit aux choses, soit aux personnes qui touchaient au jansénisme, c'était courir au-devant d'une disgrâce. Il n'en coûta pourtant rien à Boileau d'avoir dit dans l'antichambre même du roi, qui faisait, disait-on, chercher partout Arnauld pour le mettre à la Bastille :

— Le roi est trop heureux pour trouver M. Arnauld !

Tout aussi impunément, le poète, partisan de Port-Royal, avait pu dire des religieuses menacées des dernières rigueurs pour leur refus de souscrire au formulaire :

— Et comment le roi fera-t-il pour les traiter plus durement qu'elles ne se traitent elles-mêmes ?

Tous ces propos hardis, d'un ton si fin et si charmant, ne firent, dit l'historien à qui nous en empruntons le souvenir, que le rendre plus agréable au roi. C'est d'ailleurs le

sort de telles paroles, que le prince qui a le cœur assez haut pour ne pas s'en fâcher a toujours l'esprit assez délicat pour en goûter les grâces.

Dans la correspondance de Brossette avec Boileau, telle qu'elle a été récemment éditée sur les manuscrits originaux par M. Laverdet, on pourrait relever bien des saillies de ce goût et de ce genre.

Un jour, le 25 novembre 1706, Brossette, qui vient de recevoir la visite d'un ancien valet de chambre de Boileau, mande à ce dernier :

— Dans les conversations que j'ai eues avec Planson (c'est le nom du valet de chambre), il m'a rapporté un de vos bons mots que je ne savais pas, et qui mérite non seulement que je le sache, mais que tout le monde le sache aussi : c'est une réponse que vous fîtes un jour au Roi, en soutenant votre sentiment contre celui de Sa Majesté, sans sortir néanmoins du respect qui lui était dû : « Votre Majesté aurait pris vingt villes, lui dites-vous, plutôt que de me persuader cela. » Je vous prie, Monsieur, de m'apprendre les circonstances et l'histoire de ce mot, qui me fait

souvenir d'une autre réponse que vous avez faite au Roi, dans le temps qu'on employait le mot de *gros* au même sens que celui de *grand*. Le Roi, dit-on, condamnait le mauvais usage qu'on faisait de *gros*, en le confondant ainsi avec *grand*. Alors, vous répondîtes que « tant que la postérité saurait les merveilles du règne de Sa Majesté, on ne confondrait jamais *Louis le Grand* avec *Louis le Gros*. »

Sur quoi, Boileau répond bonnement :

— Le mot que Planson vous a rapporté de moi est vrai ; mais il ne vous en a pas dit encore un encore moins mauvais que je dis à Sa Majesté, en la quittant à la sortie de cette dispute ; car, tout le monde qui était là paraissant étonné de ce que j'avais osé disputer contre le Roi : « Cela est assez brave, lui dis-je, que, de toute l'Europe, je sois le seul qui résiste à Votre Majesté. » Il y a aussi quelque chose de véritable dans ce qu'on vous a raconté de notre conversation sur le mot de *gros* ; mais, on l'a gâtée, en voulant l'embellir. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que le Roi, parlant fort contre la folie de ceux qui suppléaient partout

le mot de *gros* à celui de *grand* : « Je ne sais pas, lui dis-je, comment ces Messieurs l'entendent ; mais il me semble pourtant qu'il y a de la différence entre Louis le Gros et Louis le Grand. »

IV

Vers la fin d'octobre de l'année 1677, Louis XIV choisit Racine et Despréaux pour ses historiographes. Cette charge, dont la création remonte au règne de Philippe-Auguste, dura sans interruption jusqu'en 1789. Au dix-septième siècle, Mézeray et Pellisson l'avaient exercée ; elle devait être remplie, au siècle suivant, par Voltaire et Duclos.

Ce choix du roi, malgré l'intention qui l'inspirait, eut des suites regrettables pour la gloire des lettres françaises ; il enleva Racine et Boileau à la poésie. Telle est, en effet, l'explication de la stérilité dont paraît frappé le talent poétique de Boileau pendant une période de dix à douze années. Entre l'Épître à *Racine*, qui est de 1677, et la satire X, qui fut

écrite en 1693, nous ne trouvons que les deux derniers chants du *Lutrin*, composés de 1681 à 1683, et quelques épigrammes. Boileau ne fait plus de vers ; il est tout entier à son emploi d'historiographe, bien supérieur, selon lui et selon l'opinion du siècle, au métier poétique. Dans l'édition de 1683, il déclare qu'il a cessé d'être poète.

— J'ai joint à cette édition, dit-il, cinq épîtres nouvelles, que j'avais composées longtemps avant que d'être engagé dans le glorieux emploi qui m'a tiré du métier de la poésie.

En quittant les vers pour la prose, Racine et Boileau ne croyaient pas déroger, ni déchoir ; ils estimaient, au contraire, qu'en cessant d'être hommes de lettres pour devenir historiographes du roi, ils sortaient d'un rang inférieur et d'une compagnie très mêlée pour prendre une situation plus haute, un meilleur rang parmi les honnêtes gens. A leurs yeux, leur existence, par cette transformation, s'enoblissait.

Pellisson, leur prédécesseur, avait reçu une pension de 6.000 livres à titre d'honoraires et d'appointements ; elle fut partagée entre Ra-

cine et Boileau, mais inégalement : Boileau se contenta de 2.000 livres, parce que sa santé affaiblie l'obligeait de laisser peser sur son ami le plus lourd de la charge, c'est-à-dire la fatigue des expéditions militaires et de la vie des camps (1).

Boileau fit cependant la campagne de Flandre et celle d'Alsace en 1681 (2).

(1) Au sujet de cet arrangement, il y eut, entre les deux amis, un échange de lettres qui fait autant d'honneur à la délicatesse de l'un qu'à la générosité et au désintéressement de l'autre.

(2) En 1678, Boileau et Racine avaient suivi le roi pendant cette campagne, et les courtisans, et même « l'ami » Cavoie, y cherchaient souvent à égayer le maître aux dépens des deux « vilains ». Louis Racine raconte sur des ouï-dire, et avec l'air du doute, deux assez pauvres tours que leur joua le même Cavoie. Il fit croire à Racine qu'avant de partir il aurait dû faire avec son maréchal-ferrant un marché pour garantir que les fers de son cheval lui dureraient six mois; et il insinua à Boileau qu'il était dans une espèce de disgrâce auprès du roi, parce qu'il se tenait de travers à cheval. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les mêmes « amis » ne leur firent pas une réputation de bravoure, et Pradon s'empressa de le leur rappeler, en les représentant au camp, armés, dit-il, jusqu'aux yeux.

Et pour voir sans danger, les périls, les alarmes,
Ils avaient apporté des lunettes pour armes,
Dont ces deux champions se servant au besoin,
N'approchaient l'ennemi que pour le voir de loin.

Le roi avait remarqué que, des deux amis (1), Boileau était le plus courageux (2) à la guerre. Un boulet de canon passa un jour à sept pas de Sa Majesté :

— En qualité d'historien, je vous prie, Sire, dit Boileau, de ne pas me faire sitôt mon histoire.

Si la poésie perdit tout à ce changement d'état, l'histoire n'y gagna rien. Un commis du trésor public disait des deux poètes, devenus les mieux rentés et les moins féconds des prosateurs :

— On n'a encore rien vu de la main de ces

(1) Racine convenait gaiement de son peu de courage. Il l'écrivait à Boileau le 25 mars 1692 : « Quoique je vous dise que j'aie été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril : les ennemis ne tiraient plus de ce côté-là, et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée. »

(2) Il avait du moins le courage qui sied à un historiographe faisant campagne avec le prince dont il écrit les annales. Louis XIV disait à Boileau, qui assistait avec Boileau au siège de Gand : « Je m'en souviens, c'est vous qui étiez le brave. » Du reste, comme on l'a observé, Louis XIV, en couvrant Despréaux de son estime, n'aurait pas souffert qu'il fût sérieusement entamé par les railleries de cour.

deux messieurs en leur qualité d'historiographes, si ce n'est leurs noms au bas des quittances.

Pradon s'empara du propos plus ou moins authentique et l'écrivit à Boileau.

... Pour peindre des faits d'un si fameux monarque,
Il faut être du moins ou Salluste ou Plutarque ;
J'espère que tu peux unir leurs agréments,
Bonne ou non, reçois-en de bons appointements ;
C'est ce que dit un jour un commis des finances :
Nous n'avons encor vu rien d'eux que leurs quit-
[tances.

Avaient-ils donc, comme il arrive parfois, transformé leur emploi en sinécure ?

Le zèle ne leur manquait pas ; leur correspondance que nous possédons, de 1686 à 1697, en fait foi (1) ; ils avaient même écrit, paraît-

(1) Le 16 mai 1682, Boileau, malade et retenu loin de son service, écrit à Racine : « Quelque insensible que mon abattement m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent sur ce qui regarde la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage, puisque *tous ses pas sont historiques...* »

De son côté, Louis XIV rendait bien à Boileau af-

il, plusieurs chapitres dont certains morceaux ont été lus par eux à Sa Majesté (1). Le tout a péri en 1726, dans l'incendie de la maison de Valincourt, leur successeur et dépositaire de leurs manuscrits (2).

V

Racine entra, dix ans plus tôt que son ami, à l'Académie française.

A quarante-sept ans, en 1683, ayant produit déjà tous ses chefs-d'œuvre, Boileau n'était point encore académicien.

Le roi s'en impatientait, mais, remarque

fection pour affection. Racine le manda à son ami, le 1^{er} août 1687 : « Le roi me demanda avant-hier au soir si vous étiez revenu ; je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avaient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : « Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire ; la voix lui « reviendra lorsqu'il y pensera le moins. » Tout le monde a été charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous.

(1) Entre autres, ce morceau où les historiographes avaient employé ce mot de *rebrousser* qui déplaisait au roi.

(2) Cfr. AUBERTIN, *Vie de Boileau*, p. XIII et XIX.

d'Olivet, il n'avait laissé qu'à peine entrevoir son inclination, « parce qu'il s'était fait une loi de ne prévenir jamais les suffrages de l'Académie ».

Boileau portait la peine de ses satires. Nombre de poètes académiciens, ses justiciables et ses victimes, lui donnaient l'exclusion. En vain, le désir du roi devenait-il de plus en plus explicite, la vindicative compagnie faisait la sourde oreille.

Enfin, Colbert étant mort, Louis XIV dit ouvertement qu'il lui serait agréable de voir Boileau succéder à son ministre. Mais, Benserade, haineux et rancunier, suscita la candidature de La Fontaine à la traverse. Boileau n'eut que sept voix, tandis que seize suffrages élisaient le fabuliste. Louis XIV refusa de sanctionner l'élection, tant que Boileau ne serait pas élu. Il le fut enfin six mois après, et le roi dit, quand on vint le lui apprendre :

— Ce choix m'est très agréable, il sera généralement approuvé.

Il ajouta :

— Vous pouvez recevoir incessamment La Fontaine ; il a promis d'être sage !

La séance de réception fournit au nouvel académicien (1), l'occasion de prononcer un discours, comme dit Bayle, « digne de son esprit et de sa réputation ».

Le discours, ou, comme on le disait alors, le remerciement, ne dura qu'un petit quart d'heure.

En commençant, le récipiendaire ne manqua pas de faire spirituellement allusion aux motifs qui rendaient cet honneur bien inespéré pour lui :

« Messieurs, dit-il, l'honneur que je reçois

(1) S'il faut en croire Louis Racine, Despréaux fut pendant longtemps assez exact aux séances de l'Académie, où il comptait beaucoup d'ennemis et de contradicteurs. En ces disputes, la majorité était ordinairement contre lui ; un jour cependant, il fut victorieux ; et quand il racontait cette victoire, il ajoutait, en élevant la voix : « Tout le monde m'approuva, ce qui m'étonna, car j'avais raison, et c'était moi. » Peu après son admission à l'Académie française, Louvois l'adjoignit, avec Racine, aux quelques membres dont se composait alors la *Petite Académie*, fondée par Colbert en 1633, chargée de retracer l'histoire de Louis XIV à l'aide de médailles : cette compagnie savante devint l'*Académie des Inscriptions* et reçut ce nom sous le ministère de Pontchartrain. (AUBERTIN, *ibid.*)

aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, et tant de sortes de raisons semblaient devoir pour jamais m'en exclure, que, dans le moment même où je vous en fais mes remerciements, je ne sais pas encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai que vous m'ayez enfin jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie?... »

L'abbé de La Chambre, qui présidait et se réservait de lui répondre avec quelques épigrammes, faisait grise mine, en voyant le sourire malin de son nouveau collègue gagner tous les auditeurs ou à peu près, car certains, furieux d'assister à un triomphe qu'ils avaient dû subir, allongeaient leur physionomie, quand ils entendaient le spirituel satirique leur demander s'ils l'avaient reçu en qualité d'homme de lettres.

— Serait-ce un faible recueil de poésies, qu'une témérité heureuse et quelque adroite imitation des anciens ont fait valoir, plutôt que la beauté des pensées, ni la richesse des expressions?... Non, Messieurs, vous connaissez trop bien la juste valeur des choses,

pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi médiocres que les miens, et pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainsi dire, sur un si léger fondement, un honneur que la connaissance de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

L'auditoire applaudit à outrance, il avait envie de rire.

Boileau reprit :

— Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir, et j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eue le plus grand prince du monde, en voulant bien que je m'employasse avec un de vos plus illustres écrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en leur faveur. Oui, messieurs, quelque sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir qu'un homme,

destiné à parler de si grandes choses, fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre école que la vôtre.

Les auditeurs continuaient de sourire et d'applaudir.

Boileau reprit :

— Permettez pourtant que je vous désabuse, si vous êtes persuadés que ce grand prince, en m'accordant cette grâce, ait cru rencontrer en moi un écrivain capable de soutenir en quelque sorte, par la beauté du style et par la magnificence des paroles (1), la grandeur de ses exploits. C'est à vous, messieurs, c'est à des plumes comme les vôtres, qu'il appartient de faire de tels chefs-d'œuvre ; et il n'a jamais conçu de moi une si avantageuse pensée. Mais, comme tout ce qui se fait sous son règne tient beaucoup du miracle et du prodige, il n'a pas trouvé mauvais qu'au milieu de tant d'écri-

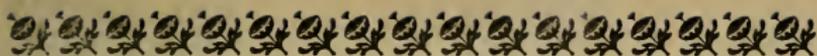
(1) Au sortir de la séance, un des mécontents crut s'en venger en publiant ce quatrain, qui a la prétention d'être malicieux :

Boileau nous dit dans son écrit
Qu'il n'est pas né pour l'éloquence ;
Il ne dit pas ce qu'il en pense,
Mais je pense ce qu'il en dit.

vains célèbres qui s'apprêtent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat et avec tous les ornements de l'éloquence la plus sublime, un homme sans fard et accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuât de son travail et de ses conseils à bien mettre en jour, et dans toute la naïveté du style le plus simple, la vérité de ses actions, qui, étant si peu vraisemblables d'elles-mêmes, ont bien plus besoin d'être fidèlement écrites que fortement exprimées.

C'était s'en tirer en homme d'esprit.

Louis XIV fut ravi.



CHAPITRE IX

AUTEUIL

SOMMAIRE. — Un pèlerinage à Auteuil. — Ce qu'est devenue la maison de Boileau. — Souvenirs d'Antoine et de son maître. — L'Épître XI. — Solitude ou plutôt hôtellerie. — Gaîté d'humeur. — Les petits vers de société et les impromptus demandés par le Père Bourdaloue. — Plançon, le valet de chambre jaloux des succès poétiques de son maître. — Les hôtes assidus. — Charms qu'ils trouvaient à Auteuil. — Témoignage mélancolique de Brossette. — Une réplique à Bourdaloue. — Influence de Boileau sur ses amis, d'après M. Nisard.

I



DAIGNE le lecteur pardonner à l'auteur de ce livre un souvenir personnel.

Il y a plus d'un quart de siècle, celui qui écrit ces pages sous l'impression d'un culte de converti aux services rendus à la littérature française par Despréaux, avait, comme la foule entraînée à la suite des maîtres d'alors, laissé

s'affaiblir, dans une injuste réaction, les premières admirations de sa jeunesse écolière. Pour lui, comme pour bien d'autres, hélas ! à cette époque d'entraînement irréfléchi contre le bon sens et le bon goût, Boileau, ou comme on disait en riant, « Nicolas » tendait à devenir « un type d'étroitesse et de misère poétique ». Victor Hugo avait parlé :

Boileau grinça des dents ; je lui dis : *Ci-devant*,
Silence (1) !

Et cependant, le vieux satirique hantait, malgré tout, nos esprits, et nous avions beau détourner le regard, la « perruque indéfrisable (2) » continuait à le poursuivre, comme

(1) *Contemplations*, liv. I, 7. Et cependant, comme le rappelle le R. Père Delaporte (*Etudes religieuses*, n° d'avril 1888, p. 569), Hugo, tout jeune, naïf encore, appelait Boileau « un génie créateur » (préface des *Odes et Ballades*). Mais, plus Victor Hugo devient *Lui* ! plus il méprise Boileau et l'exècre. Qu'il ait loué Despréaux (on disait *Nicolas* en 1830), dans le tête à tête de la causerie et d'un déjeuner, c'est possible, mais, devant le public, quand il pontifie, le poète d'Hernani n'a pas assez d'anathèmes à déverser sur la tête de Nicolas.

(2) *Contemplations*, liv. I, 26.

cet œil fixe des vieux portraits d'ancêtres qui vous suit partout où on espère lui échapper.

Tandis donc qu'en public il était de bon ton d'en plaisanter, en secret nous lui gardions un souvenir, sinon tendre ou ému, du moins admirateur.

L'auteur de ce livre, se rendant vers ce temps-là pour la première fois à Paris, subit l'attrait et se ressouvint de ce qu'avait dit Sainte-Beuve dans un article de 1829, destiné pourtant à aider à l'œuvre révolutionnaire du romantisme acharné à la destruction de l'idole surannée :

— C'est en suivant Boileau dans sa solitude d'Auteuil qu'on apprend à le mieux connaître !

Il se rendit à Auteuil.

Hélas ! les ruines elles-mêmes ont péri ! Mais, les noms restent avec les souvenirs : rue Racine, rue Molière, rue Boileau.

Presque en face de l'hôtel Praslin, voici la propriété que Racine habita longtemps. C'est là que la gaîté de Chapelle inspira au grand tragique sa comédie des *Plaideurs*. C'est là que Boileau critiquait *Bérénice* et louait *Athalie*.

Racine le lui rendait, en épluchant avec une sévérité inouïe la propriété des termes employés par Boileau, qui lui disait, en riant, par allusion à une comédie de Plaute :

— *Tu es mihi Patruus patruissimus* (1).

(1) *Tu es pire pour moi que Patru*. Patru, excellent grammairien, qui contribua à épurer la langue au grand siècle, spécialement celle du barreau. Boileau en faisait grand cas et le redoutait. Il écrit d'Auteuil à son ami Brossette, le 2 août 1703 : « Feu M. Patru, mon illustre ami, était non seulement un critique très habile, mais un très violent hypercritique et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que, lorsque M. Racine me faisait sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : « *Ne sis patruus mihi*, n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle, » je lui disais : « *Ne sis Patru mihi*, n'ayez point pour moi la sévérité de Patru. » Ce Patru fournit à Despréaux l'occasion de montrer ce qu'il cachait de bonté sous ses habitudes railleuses : « Le célèbre Patru, dit de Boze, se trouvait, à la honte de son siècle, réduit à vendre ses livres, la plus agréable et presque la seule chose qui lui restât. M. Despréaux apprit qu'il était sur le point de les donner pour une somme assez modique, et il alla aussitôt lui offrir près d'un tiers davantage; mais, l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna M. Patru, ce fut qu'il garderait ses livres comme auparavant, et que sa bibliothèque ne serait qu'en survivance à l'acquéreur. »

Là vint, au commencement de ce siècle, habiter M^{me} Récamier. Chateaubriand y régna en fondateur de l'école qui devait obscurcir un instant la beauté sereine et douce du grand siècle.

Mais, le visiteur cherchait la maison de Boileau.

La maison n'existait plus. On lui en fit seulement distinguer la façade, formant maintenant le mur de clôture, où l'œil attentif finit par reconnaître la trace des croisées par où le satirique regardait la campagne, sans en goûter tout le charme. « Chose étrange, inouïe ! avait dit le critique romantique. Pendant ce long séjour aux champs, en proie aux infirmités du corps qui, laissant l'âme entière, la disposent à la tristesse et à la rêverie, pas un mot de conversation, pas une ligne de correspondance, pas un vers qui trahisse, chez Boileau, une émotion tendre, un sentiment naïf et vrai de la nature et de la campagne. »

Du moins, il s'y attacha, sinon par le sentiment délicat des charmes mystérieux que les champs offrent aux âmes rêveuses, du moins par cet attrait reconnaissant du cœur

qui se fixe là où il a goûté un peu de bonheur. Aussi, quand il lui fallut la vendre à Le Verrier, l'acheteur, qui l'aimait et l'admirait, eut la touchante attention de réserver la chambre de Boileau. Le vieillard y revint d'abord souvent. Mais, un jour, il perdit l'illusion que le nouveau propriétaire s'était d'abord appliqué à lui garder. Ce fut, dit-on, son plus grand chagrin de vieillesse.

Il se promenait, comme autrefois, à travers les espaliers, l'if et le chèvrefeuille qu'il avait célébrés en 1695, quand tout à coup il trouva une clairière, là où il avait créé une retraite ombreuse :

— Qu'est devenu mon berceau ? dit-il, tout peiné, à Antoine, le vieux jardinier, héros de sa onzième épître. Antoine, non moins triste que son ancien maître, répondit :

— Je l'ai abattu, par ordre de M. Le Verrier !

Boileau comprit, son rêve tombait à terre.

— Cela est vrai, fit-il tristement, je ne suis plus le maître ici. Qu'y viens-je faire ?

Il partit et ne revint plus.

Achetée plus tard par Gendron, médecin

du Régent, la maison de campagne de Boileau reçut la visite de Voltaire.

Aujourd'hui, il ne restait plus de ce logis, autrefois si joyeux, qu'un souvenir. A quoi bon persister à vouloir faire revivre ce que le temps avait détruit ? Le visiteur déçu s'en allait, quand un bruit de gaîté fraîche et pure emplît soudain l'espace, derrière le mur, aux croisées qui ne s'ouvriront plus. Un pensionnat de jeunes filles avait envahi le terrain où Boileau a fait tant de doctes promenades, occupé à converser gaîment ou à chercher laborieusement la rime rebelle. De jeunes mémoires s'appliquaient à retenir les vers péniblement éclos, ici même où Boileau apprit à son jeune ami Racine l'art de faire difficilement des vers faciles.

Volontiers, plus hardi et moins discret, il eût demandé à ces joyeuses enfants de réciter tout haut les rimes du vieux poète, dont les saillies et les éclats de rire avaient tant de fois animé ces lieux. Mais le guide l'avait déjà entraîné vers le « hameau Boileau, » pittoresque et confortable, où le poète vint si souvent, avec Riquié, « laborieux valet du plus

commode maître », Antoine, « gouverneur de son jardin d'Auteuil », surveiller ses fruits et cultiver ses fleurs. Les avenues Corneille, Racine, Molière et Voltaire, conduisaient le promeneur vers ce vieux souvenir, où se passa la scène amusante qu'un éditeur de l'*Ode sur la prise de Namur* a plaisamment contée :

« Il (Boileau) tâchait d'exciter son feu et s'abandonnait à l'enthousiasme. Un jour, il s'aperçut que son jardinier l'écoutait et l'observait au travers des feuillages. Le jardinier surpris ne savait à quoi attribuer les transports de son maître, et peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le jardinier faisait de son côté parurent fort plaisantes au maître, de sorte qu'ils se donnèrent quelque temps la comédie l'un à l'autre sans s'en apercevoir. Cela fit naître à Despréaux l'envie de composer son *Épître XI* », cette épître où la scène est rappelée en vers si gais et si finement railleurs :

Quand, du matin au soir,
Chez moi poussant la bêche ou portant l'arrosoir,
Tu fais d'un sable aride, une terre fertile,
Et rends tout mon jardin à tes lois si docile ;

Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées,
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées ?...

II

Suivons Boileau dans sa solitude d'Auteuil, puisque, nous assure-t-on, c'est là qu'on apprend à le mieux connaître.

— Il est heureux comme un roi, dans sa solitude ou plutôt son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi à tout le monde; pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison.

C'est Racine, le doux Racine, qui écrivait cela du redouté satirique, en 1698. N'entraît-il pas un peu de jalousie inconsciente dans la boutade de l'ami, chagrin de se voir trop souvent enlever la jouissance plus exclusive de l'ami qui « s'accommode à tout le monde » et se fait tout à tous, au détriment des plus intimes ?

Chose singulière en effet et qui contredit la légende issue du caractère même de ce génie essentiellement railleur, ce n'est pas Racine, le doux et tendre Racine, qui était le plus aimable des deux, c'est Boileau, le satirique Boileau (1).

Les échos d'Auteuil, si gais et si franche-

(1) Peu d'hommes, dit M. Aubertin, ont été, dans leurs relations, plus aimables, plus faciles et plus sûrs que Boileau. Il appelait la fierté des manières « le vice des sots », et la fierté du cœur « la vertu des honnêtes gens ». Ce fut, dit Sainte-Beuve, « le plus vif des esprits sérieux et le plus agréable des censeurs. Plein de verve, en conversation, il parlait avec feu sur les sujets qui l'intéressaient, et réjouissait ses auditeurs par ses improvisations, ses saillies, ses gestes et un rare mérite d'acteur. » La bonté du cœur, chez lui, s'alliait à l'originalité de l'esprit. Il s'est représenté comme un homme « doux, simple, ami de l'équité, plein de candeur », et ses contemporains n'ont pas démenti ce témoignage. M^{me} de Sévigné disait de lui : « Il est cruel en vers et tendre en prose. » Saint-Simon exprime la même opinion : « Il excellait dans la satire, quoique ce fût un des meilleurs hommes du monde. » On ne peut pas mieux commenter le vers où Boileau a dit de lui-même qu'« il fit, sans être malin, ses plus grandes malices ». Dangeau parle comme Saint-Simon : « Quoiqu'il eût fait plusieurs satires, c'était à peu près le meilleur homme du monde. » Que cette opinion, si souvent répétée et dans les mêmes termes, reste comme le jugement du siècle sur le caractère de Despréaux.

ment enjoués durant les vingt années que Boileau y passa, tenant tête à tout venant, en rendirent témoignage.

Il avait acheté, en 1685, au prix de huit mille livres, cette « hôtellerie », où s'écoula, sinon la plus brillante, du moins la plus douce et la plus heureuse période de sa vie. Il y jouissait de sa gloire maintenant établie, et des charmes de l'amitié, au milieu des distractions de la vie des champs.

Pas un ne le dépassait en habileté au jeu, surtout au jeu des quilles, qu'il aimait à la folie et où il devint si adroit qu'il abattait souvent les neuf d'un seul coup. Quand le coup réussissait ainsi, c'étaient des transports de joyeux éclats à n'en plus finir.

— Il faut avouer, disait-il alors avec plus de vérité que de feinte modestie, que j'ai deux grands talents, aussi utiles l'un que l'autre à la société, l'un de bien jouer aux quilles, et l'autre de bien faire des vers.

Des vers ! on en faisait beaucoup à Auteuil, mais, sans hâte, sans forcer l'inspiration, lorsqu'elle fuyait, comme une capricieuse qu'elle est.

— Je ne fais pas de vers, ni même de prose, quand je veux, disait-il quelquefois. Apollon est pour moi un dieu bizarre qui ne me donne pas, comme à vous, audience à toutes les heures ; il faut que j'attende les moments favorables (1).

Il plaisantait Molière sur la diversité de leur génie :

— Le sien, disait-il, ne se plierait pas, comme celui du grand comique, aux ouvrages de commande à terme fixe.

C'était un poète de verve, mais d'une verve courte et saccadée, non continue, et dont on distingue les pauses (2). Quand ses admirateurs le pressaient, regrettant sa lenteur au travail :

— Le public, répondait-il, ne me demandera pas quel temps, mais quel talent j'aurai mis à mes ouvrages.

Pour cela, il ne se refusait pas à l'impromptu, surtout quand c'était un jésuite — car il

(1) Lettre au comte d'Ericeyra (1697), qui lui avait écrit en prose et en vers.

(2) SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 338.

recevait beaucoup de jésuites à Auteuil (1) — qui le lui demandait, car il tenait fort à leur estime et les cultivait volontiers (2), spéciale-

(1) C'est Boileau lui-même qui le mande au grand Arnault, qui ne les aimait guère. « Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance (Juin 1694). »

(2) Lorsque, en 1703, il eut avec les rédacteurs du *Journal de Trévoux* cette querelle à propos du gros livre de son frère le chanoine sur *les Flagellants*, il s'efforçait, dans sa correspondance avec Brossette sur ce sujet, de persuader la Compagnie tout entière de son estime et de son dévouement. « Voilà toutes nos querelles finies, écrivait-il à la date du 7 décembre 1703, et vous pouvez assurer MM. les jésuites de Lyon que je ne dirai plus rien contre aucun de leur compagnie, dans laquelle, quoique extrêmement ami de la mémoire de M. Arnault, j'ai encore d'illustres amis, et entre autres le père de la Chaise, le P. Bourdaloue et le P. Gaillard. Car, ajoutait-il plaisamment, pour ce qui regarde le démêlé sur la grâce, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sentiment et tantôt d'un autre ; de sorte que, m'étant quelquefois couché janséniste tirant au calviniste, je suis tout étonné que je me réveille moliniste approchant du pélagien. » La plaisanterie est bien un peu forcée, mais elle témoigne du fond des intentions.

ment le père La Chaise (1) et le père Bourdaloue, dont la gravité austère (2) ne se refusait pas à se déridier auprès du joyeux campagnard d'Auteuil et de Bâville.

(1) Que je révère de bonne foi, dit-il à Arnould lui-même, et à qui j'ai en effet, tout récemment encore, une très grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de Sa Majesté pour mon frère le doyen de Sens.

(2) Parlant à Brossette de sa chanson *Trois Muses en habit de ville*, Boileau en racontait comme suit l'amusante origine : « Pour la chanson, elle a été effectivement faite à Bâville, dans le temps des noces de M. de Bâville, aujourd'hui intendant de Languedoc. Les trois muses étaient madame de Chaluat, mère de madame de Bâville, une madame Hélyot, espèce de bourgeoise renforcée, qui avait acquis une assez grande familiarité avec M. le premier président, dont el le était voisine à Paris, et qui avait une terre assez proche de Bâville; la troisième était une madame de La Ville, femme d'un fameux traitant. Celle-ci ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air était fort joli, mais les paroles fort méchantes, tous les conviés et le père Bourdaloue entre autres, qui était de la noce aussi bien que le père Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles, et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont question. Ils réussirent fort, à la réserve des deux derniers, qui firent un peu renfrogner le P. Bourdaloue. Pour le P. Rapin, il entendit raillerie, et obligea même le P. Bourdaloue à l'entendre aussi. » (*Lettre du 15 juillet 1702.*)

Comme plus d'un Précieux, mais avec un bien autre respect pour la langue (1), Boileau se prêta donc quelquefois à faire de petits vers de société, montrant ainsi que la lenteur que lui reprochaient certains invités d'Auteuil, tenait encore plus à son système de composition qu'à une véritable impuissance d'aller plus vite (2).

(1) Boileau, on ne saurait trop le répéter pour en venir à lui assigner la place qui lui revient entre les illustrations de grand siècle, est un des auteurs de cette grande période littéraire et grammaticale qui ont écrit le français avec le plus de pureté.

(2) Un soir, il soupa chez Félix, premier médecin du roi, avec Racine, La Fontaine et quelques autres. L'un d'eux fait voir un sonnet de Boileau l'académicien et l'homme de Colbert :

Par quel art merveilleux sais-tu dans l'opulence
Et jusque dans la cour du plus puissant des rois,
De l'austère vertu soutenir tous les droits
Et du faste insolent réprimer l'insolence ?
Mais, par quel coup heureux, etc...

La Fontaine, qui veut sans doute amener Despréaux à se mettre en colère, prend le sonnet, le relit avec une satisfaction trop exagérée pour être réelle, et, malgré les fautes que les autres convives y relèvent, soutient qu'il est fort bon. Le satirique s'impatiente, bondit de son siège, et s'écrie avec animation :

— Quoique je ne me pique pas d'impromptu, je gage que je m'en vais sur-le-champ, et sur le même

Cette facilité même finit par rendre Planson rêveur et... jaloux.

Planson est un valet de chambre, dont il est souvent question dans les lettres de Brossette et qu'on n'a pas suffisamment remarqué dans les biographies de Boileau. Il avait quitté le service de Boileau, pour chercher fortune à Lyon, où il visitait assidûment

sujet, faire un sonnet, qui sera meilleur que celui-là, et afin que vous ne croyiez pas que j'aie un sonnet tout préparé, donnez-moi la première rime.

On lui propose le mot *monde*, il se retire à l'écart, et revient quelques instants après, avec ce sonnet:

Ministre sans pareil du plus grand roi du monde,
Qui, sans cesse veillant au repos des François,
Fais régner les vertus et reflleurir les lois.
Et qui rends en beaux arts la France si féconde,

Le commerce établi sur la terre et sur l'onde,
Le Batave à l'abri des fureurs de l'Anglois,
Et Byzance tremblant au bruit de nos exploits
Trouvent de tes conseils la force sans seconde.

En vain mille envieux qu'offense ta vertu,
En voyant à tes pieds leur orgueil abattu,
De tes fameux projets veulent souiller la gloire

L'univers, qui les sait, n'a qu'à les publier ;
Contre tes ennemis laisse parler l'histoire,
C'est au ciel qui te guide à te justifier.

Certainement, ce n'est pas là un sonnet sans défaut, mais Félix, Racine et La Fontaine lui-même, n'eurent pas de peine à le trouver meilleur que celui de Gilles Boileau. (G. Bizos, *op. cit.* 4^e leçon.)

Brossette toujours avide de détails sur la vie intime et le menu des œuvres de son idole littéraire. Un jour, raconte l'admirateur de Boileau, « étant entré dans mon cabinet, il me demanda de vos nouvelles à son ordinaire, et me dit ensuite avec cet air naïf que vous lui connaissez :

— Je m'en vais vous faire voir un ouvrage qui vous donnera bien du dégoût pour ceux de M. Despréaux.

En même temps, il tira de sa poche une demi-feuille de papier sur laquelle étaient ces vers qu'il me pria de lire. »

Dans cet « ouvrage », le malheureux valet, jaloux du talent de son ancien maître, faisait rimer *accusez* avec *pensées*, *causent* avec *chose*, *prétendre* avec *indifférence* ! Mais, à quelque chose jalousie fut bonne, puisque Brossette pouvait ainsi fournir à Boileau un témoignage à la décharge du grand satirique :

— Vous ne serez plus en peine maintenant de prouver que vous avez un valet (1) poète :

(1) Boileau s'intéressa à ce valet peu fidèle, avec sa bonté de cœur ordinaire : « Il m'a suivi plus de quinze années, et c'est un assez bon homme, mandait-

et, quand les vers de Planson ne seraient bons qu'à cela, toujours seraient-ils bons à quelque chose.

III

La société était nombreuse, à Auteuil. Tout servait de prétexte à un écot.

— Dites à Madame Racine que mes abricots sont mûrs, mandait un jour le maître de

il à Brossette. Je croyais qu'il dût me fermer les yeux, mais une malheureuse femme, qu'il a épousée, sans m'en rien dire, a corrompu en lui toutes ses bonnes qualités. » Brossette, charmé de cette occasion de faire sa cour, manda de son côté à Boileau : « Vous savez apparemment, Monsieur, que Planson, votre ancien valet de chambre, est à Lyon depuis quinze jours. Il m'est venu voir dans un temps auquel je ne l'attendais plus ; car, quoique vous me l'eussiez recommandé dans une de vos lettres, il y avait si longtemps de cela que je n'avais garde de penser encore à lui. Sa présence m'a fait un plaisir extrême, parce que je le regarde comme une personne qui vous a appartenu. J'ai employé tout mon crédit pour le placer, et j'ai lieu de croire que bientôt il aura un établissement raisonnable. Ce n'est pourtant pas encore tout ce que je prétends de faire pour lui, mais, en attendant mieux, je lui donne la table et le couvert, et vous pouvez être assuré qu'il ne souffrira pas. » (25 novembre 1706.)

« l'hôtellerie » à son meilleur ami, et que je l'attends demain pour faire mes confitures.

Mais on s'observait en parlant, même au plus fort de la plaisanterie. C'est que chaque convive qui faisait une faute de français, était condamné à lire une page de la *Pucelle*, et, pendant que l'infortuné lisait sa pénitence les autres de rire à plaisir !

Les hôtes les plus assidus étaient d'Aguesseau, le voisin du satirique devenu campagnard, Racine, Molière, La Fontaine, Chapelle, Lulli, Lamoignon, de Maurepas, de Thermes, de Pontchartain, de Cavois, le duc et le prince de Conti, etc.

Ceux qui s'en allaient en emportaient un regret cuisant, comme Brossette à qui le souvenir de ce temps toujours trop vite passé arrachait cette plainte mélancolique :

— Vous renouvelez tous mes plaisirs et toutes mes douleurs, en m'apprenant que vous êtes dans votre belle et savante solitude d'Auteuil. Une journée entière passée avec vous, dans votre jardin ou dans le bois de Boulogne, est une chose pour laquelle il n'est rien au monde que je ne donnasse volontiers. Que je

porte envie à M. Le Verrier, à M. l'abbé de Chateauneuf, à tous vos amis enfin, qui peuvent vous voir et vous entretenir aussi souvent et aussi longtemps qu'ils le veulent (1) !

On y disputait plaisamment, comme il convient entre gens d'esprit et poètes. Un jour, Bourdaloue, ne voulant pas rire d'une saillie un peu trop forte, s'écria :

— Il est bien vrai que tous les poètes sont fous !

Sur quoi, Despréaux de répliquer :

— Je vous l'avoue, mon Père; mais pourtant, si vous voulez venir avec moi aux Petites Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poète, vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs discours en trois points.

Et chacun de rire, le Père Bourdaloue tout le premier.

(1) Lettre du 14 juin 1703.

IV

M. Nisard (1) s'est plu à mettre en lumière l'influence de Boileau sur ses amis, avec qui furent débattues les doctrines de *l'Art poétique*, dans les joyeuses réunions qui charmaient en instruisant et laissaient des traces lumineuses dans les esprits comme de bons souvenirs dans les cœurs.

Ces doctrines, dit M. Nisard à qui nous cédon's maintenant la parole, avaient été débattues entre les grands poètes de ce siècle, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, dans des entretiens dont la tradition est demeurée. La Fontaine parle de quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse et qui avaient lié une sorte de société « d'où l'on avait banni, dit-il, les conversations réglées et tout ce qui sent la conférence académique. L'envie, la malignité ni la cabale n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à

(1) *Op. cit.*, liv. III, chap. VI, par. 8.

ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères, lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle et faisait un livre, ce qui arrivait rarement.

Ces quatre amis ne sont autres que Molière qui y est désigné sous le nom de Gélaste (*γελαστός*, plaisant); Boileau (Ariste) qui était sérieux sans être incommode; Racine (Acante) et la Fontaine (Polyphile). Ces quatre amis, et Chapelle leur égal par le goût, se réunissaient deux ou trois fois la semaine, à souper, pour causer de leurs écrits.

Les entretiens roulaient sur toutes les parties de l'art. Chacun donnait, ou son sentiment, comme auteur, sur le genre qu'il cultivait, ou son jugement, comme lecteur, sur les genres que traitaient ses amis. Molière et Racine révélaient les réelles beautés du poème dramatique. L'amateur de toutes choses (Polyphile), La Fontaine, indiquait le délicat de tous les genres; Boileau ramenait tout à la raison (1) et au vrai.

(1) L'histoire des littératures n'offre peut-être pas un second exemple d'une telle sûreté de jugement

Le contrôle amical qu'ils exerçaient les uns sur les autres ne s'arrêtait pas aux écrits ; il s'étendait jusqu'à la conduite. Ainsi Molière, Racine et Boileau grondaient Chapelles sur sa faiblesse pour la table, en présence de La Fontaine, qui se taisait, n'ayant guère qualité pour faire la morale à autrui ; ainsi Boileau et Racine engageaient, pour réconcilier La Fontaine avec sa femme, des négociations dont on comprend trop bien que Molière ne se mêlât point.

Des griefs qui laissèrent l'estime intacte, les misères des amitiés humaines, rompirent ces douces réunions, si utiles à tous. Molière et Racine se brouillèrent à cause de *l'Alexandre*, que Racine eut le tort de retirer à la troupe de Molière. Ils cessèrent de se voir sans cesser de se rendre justice. Ce fut ensuite Boileau et La Fontaine qui se refroidirent. La sévérité de mœurs de Boileau, ses scrupules, sa probité, le gênaient devant La Fontaine, qui pratiquait de plus en plus la morale de ses Contes. Leurs relations en deviennent moins intimes, mais

dans un auteur qui apprécie les ouvrages d'esprit de son époque.

il n'y eut pas brouille. Nous voyons, vers la fin de la vie de La Fontaine, Racine et Boileau le décider à mettre au feu un conte qu'il songeait à adresser au grand Arnauld, qui l'avait loué de ses fables. Entre Racine et La Fontaine l'amitié subsista sans nuage, et qui donc aurait pu brouiller La Fontaine et Molière ?

Quand la séparation ou le refroidissement arriva, tout le bien qui pouvait sortir de leur union était déjà fait. Ils s'étaient entendus sur toutes les conditions de l'art, et comme engagés à la fois par l'émulation et par l'amitié à les remplir. Nous devons à ces liaisons illustres non leurs grandes qualités, mais l'unité de direction et d'objet qui leur fit chercher et atteindre, dans les genres très divers où chacun d'eux est le premier, la perfection, c'est-à-dire le vrai par la raison.



CHAPITRE X

LA FIN

SOMMAIRE. — La dernière audience du roi. — L'invitation royale. — Pourquoi Boileau n'y répondit plus jamais. — Onze années de tristesse et de souffrances. — L'ami des derniers temps. — Ce qui vaut le mieux d'être sourd ou aveugle. — Chagrins de la fin de la vie. — Douleur patriotique. — L'abbé Boileau annonce à Brossette la mort de Despréaux. — Comment mourut Boileau. — Une dernière saillie de son génie satirique. — Il avait donc bien des amis!

I

LE 8 mai de l'année 1699, Boileau, l'âme plus triste encore que le visage, se présentait à l'audience du Roi, comme lui vieilli et attristé par les malheurs qui commençaient à marquer la fin de ce règne trop glorieux pour ne pas connaître l'épreuve. Le soleil couchant dans les nuages

est bien plus beau encore que le déclin dans un ciel banal.

Racine, l'ami de cœur, la grande passion de Despréaux qui n'en eut pas de plus tendre, Racine était mort la veille (21 avril 1699). Le survivant restait seul chargé d'écrire l'histoire du grand roi, qu'il n'avait plus vu, depuis longtemps déjà. Le roi lui fit l'accueil le plus affectueux. Il affectionnait de prédilection « l'exalté, le solide, le laborieux, l'élégant Despréaux. »

On parla longtemps du défunt, en termes tels que, racontant plus tard cette entrevue suprême, l'historiographe disait :

— Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyaient qu'il parlât d'eux de la sorte, après leur mort.

Il ajoutait, avec une tristesse d'accent qui achève de nous révéler un Boileau inconnu :

— Cependant, cela m'a très peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers.

Cette mort rompait des liens de plus de quarante ans, elle laissa Boileau inconsolable.

En vain, le roi, au moment du départ, dit, en levant la longue audience :

— Souvenez-vous que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner quand vous voudrez venir !

Boileau ne profita point de cette royale invitation.

A ceux qui l'exhortaient à y répondre, du moins de temps en temps, il répondait, non sans brusquerie :

— Qu'irais-je y faire ? Je ne sais plus louer.

Il rentra dans sa solitude studieuse (1) pour n'en plus sortir.

(1) En 1698, Boileau avait publié, avec une préface, ses trois dernières Epîtres, composées en 1696, et la XI^e satire, sur l'*Honneur*. Trois ans après, en 1701, il donna une nouvelle édition complète de ses Œuvres, la dernière qui ait paru de son vivant. La triste satire sur l'*Equivoque*, qui est la XII^e, se rapporte à l'année 1705. Le *Dialogue sur les héros de roman*, œuvre de sa jeunesse (1664), fut imprimé pour la première fois en 1710, avec trois *Réflexions* finales de Longin : de toutes ces nouvelles publications, c'est la seule qui ne soit pas « l'un des derniers fruits de sa verve ». Ainsi se termine l'histoire des Œuvres de Boileau ; l'édition de 1713, dont il avait commencé mais ne put finir la préparation, résuma et réunit, deux ans après sa mort, tout ce que son génie poétique avait produit depuis 1660. (AUBERTIN, *Vie de Boileau*, § IV.)

II

Les onze années qui suivirent furent pour Boileau, raconte Louis Racine, onze années d'infirmité et de retraite. Sa santé, qui n'avait jamais été très florissante, s'affaiblissait et empirait de jour en jour.

En 1687, les médecins l'avaient envoyé à Bourbon prendre les eaux : remède assez bizarre, remarque assez naïvement Racine le fils, pour une extinction de voix. Il l'avait perdue entièrement et tout à coup, à la fin d'un vilain rhume ; et, se regardant comme un homme inutile au monde, il s'abandonnait à son affliction ; mon père le consolait en l'assurant qu'il retrouverait la voix comme il l'avait perdue, et qu'au moment qu'il s'y attendrait le moins elle reviendrait(1). La prédiction fut véritable : les remèdes ne

(1) Nous avons déjà vu que la prédiction était de Louis XIV lui-même.

firent rien, et la voix, six mois après, revint tout à coup (1).

Mais, bien d'autres incommodités et infirmités non moins graves ne tardèrent pas à fondre sur lui. Il s'en laissait accabler.

Dès 1706, ses biographes nous le représentent tourmenté de rhumes et de tourne-ments de tête, attaqué de surdité et presque aveugle, perclus des jambes, perdant la mémoire, et de plus en plus misanthrope.

Dans sa correspondance avec Brossette, cet accablement se fait jour, quasi à chaque lettre. Il écrit le 7 janvier 1709 :

— Vous êtes, Monsieur, l'ami du monde le plus commode et envers lequel on peut le plus impunément faillir. Dans le temps que je m'épuise à chercher vainement dans mon esprit des raisons pour excuser ma négligence à votre égard, c'est vous-même qui vous déclarez le négligent, et peu s'en faut que vous ne me demandiez pardon de tous mes crimes. Je vois bien ce que c'est, vous me regardez

(1) Lettres de Boileau à Racine et de Racine à Boileau. *Avertissement de Louis Racine*, p. 88.

comme un malade qu'il ne faut point chagriner, et vous ne vous trompez pas, Monsieur ; je suis malade, et vraiment malade. La vieille m'accable de tous côtés. L'ouïe me manque, ma vue s'éteint, je n'ai plus de jambes, et je ne saurais plus ni monter ni descendre qu'appuyé sur le bras d'autrui. Enfin, je ne suis plus rien de ce que j'étais, et pour comble de misère, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été...

III

Ce Brossette, que nous avons déjà rencontré dans le cours de ce récit, fut certainement une des rares consolations de la triste vieille du poète. Il fut comme l'ami de la dernière heure.

Avocat au parlement de Dijon, il n'avait pas vingt-sept ans, lorsque, en 1698, épris d'une passion sincère pour les poésies de Boileau, il vint le voir à Paris, lui faire hommage de son admiration et solliciter l'honneur de commenter ses vers.

C'est le premier en date des « Saumaises futurs » que Despréaux s'était prédit à lui-même (1), et celui qui a épargné le plus de « tortures » à ses successeurs.

Il visita son « grand homme » deux fois seulement, et la seconde fois en 1702 ; mais il emporta du moins, de ces deux visites, une impression qui suffit à entretenir jusqu'à la fin, dans son âme, le feu sacré de l'enthousiasme. Il supplée du mieux qu'il peut aux irréparables lacunes de l'éloignement : il envoie à Boileau des cadeaux de jambons, de fromage, de vin de Condrieu, et, ce qui vaut mieux que ces effusions d'une amitié un peu provinciale, il lui écrit force lettres, dont nous possédons une bonne partie (2). La correspondance de Boileau avec Brossette est au pre-

(1) Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures,
Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Claude Saumaise était surnommé le prince des commentateurs. Il a laissé 80 ouvrages imprimés et plus de 60 manuscrits.

(2) Elle a été publiée en 1858, sur les manuscrits originaux, chez Techener, par les soins d'un érudit consciencieux, M. Auguste Laverdet, avec une curieuse introduction de Jules Janin.

mier rang des documents intéressants à consulter sur la vie et les ouvrages du poète (1).

Le jeune admirateur s'y montre aussi dévoué à la gloire qu'au bonheur de son illustre ami. Le voyant préoccupé de la perte de l'ouïe, il s'ingénie à l'en consoler, de la façon la plus ingénieuse et la plus touchante :

— Je me trouvai, il y a quelque temps, lui écrit-il à la date du 31 décembre 1708, dans une assemblée de gens distingués par leur rang et par leur esprit, dans laquelle on vint insensiblement à raisonner sur une question que je fis naître, au sujet de l'état d'un homme qui serait sourd, et de celui d'un homme qui serait aveugle : savoir laquelle de ces deux infirmités est la moins incommode. On disputa longtemps là-dessus, et je vis une chose à laquelle je vous avoue que je ne m'attendais pas, je veux dire que les avis furent partagés, sur une chose qui ne me semblait pas susceptible de contestation. Les uns furent pour la surdité, les autres préférèrent la cécité ; et l'on poussa si loin les réflexions que je crus voir

(1) Cf. AUBERTIN, *op. cit.*

revivre les éloges ridicules que l'on a faits, autrefois, de la goutte et de la folie. Cependant la question demeura non seulement indécise, mais elle se répandit de telle sorte, qu'elle fait présentement, à Lyon, le sujet de plusieurs entretiens. Je ne vous dirai point le parti que j'ai soutenu, ni les raisons dont je me suis servi pour l'appuyer ; mais enfin hier je me trouvai dans l'occasion de les faire valoir de nouveau, et après bien des paroles perdues, nous convînmes tous que je prendrais la liberté de vous exposer simplement la question, et que la décision que vous m'enverriez nous servirait de règle pour terminer cette longue dispute.

Le malheureux vieillard ne semble pas avoir vu là un piège, innocemment tendu à son esprit pour lui suggérer des motifs de consolation. Il répond, avec une candeur parfaite, le 7 janvier 1709 :

— Je viens maintenant à votre dernière lettre. Vous m'y proposez une question qui a, dites-vous, agité beaucoup de gens habiles dans votre ville, et qui pourtant, à mon avis, ne souffre point de contestation. Car, qu'est-ce

que l'ouïe au prix de la vue ? Vivre et voir le jour sont deux synonymes. Les yeux au défaut des oreilles entendent ; mais les oreilles ne voient point. J'ai vu un sourd-né à qui, par la vue, on faisait entendre jusqu'au mystère de la Trinité....

Ravi de son succès, le bon Brossette (1) ne se tient plus de joie :

— Que je vous sais bon gré, Monsieur, de préférer les avantages de la vue à ceux de l'ouïe ! Quelle comparaison y a-t-il entre l'un

(1) Dans le transport de son admiration, Brossette imagina, en 1709, de la traduire en vers :

Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
L'ambitieux désir de voir et de connaître
L'arbitre, le censeur du Parnasse François,
Le digne historien du plus grand de nos rois.

Je te vis, je t'aimai. Mon heureuse jeunesse,
Boileau, ne déplut point à ta sage vieillesse,
Tu souffris que j'allasse écouter tes leçons,
Tu daignas m'enrichir de tes doctes moissons.
Tu m'instruisis à fond de tes divins ouvrages,
Et tes écrits pour moi n'eurent plus de nuages.

Tu fis plus : secondant ma curieuse ardeur,
Tu commis à ma foi les secrets de ton cœur,
Souvent tu m'entretins de tes mœurs, de ta vie,
Des puissants ennemis que t'opposa l'envie,
Des honneurs éclatants où tu fus appelé :
Tes chagrins, tes plaisirs, tout me fut révélé.
Mon esprit, enchanté de toutes ces merveilles,
Occupait tout entier mes avides oreilles,

et l'autre de ces sens ? Entre le son et la lumière ? Les objets qui frappent nos yeux sont infiniment plus prompts, plus variés, plus étendus et plus touchants, que les objets qui frappent nos oreilles. Le ciel, la terre, le divin spectacle de la nature, le grand théâtre de l'univers, tout se manifeste à nous, en un instant, par un simple mouvement des yeux. Ajoutez à tout cela que le plaisir de la vue nous est propre, et ne dépend, pour ainsi dire, que de nous seuls, au lieu 'que celui de l'ouïe

Et dans les traits naïfs de ce vivant tableau
Je vis à découvert l'âme du grand Boileau.
Mais, dans quelque haut lieu que ta muse te mette,
Je vis l'homme d'honneur au-dessus du poète.

O toi, qui peux transmettre à la postérité
Des vers marqués au coin de l'immortalité ;
Toi qui, dans tes écrits chantés sur le Parnasse,
Es moins l'imitateur que le rival d'Horace ;
Toi dont le dieu des vers prend le nom et la voix
Pour régler son empire et dispenser ses loix ;
Vois le comble de gloire où mon esprit aspire,
Quand tu dis qu'Apollon en ma faveur t'inspire,
Boileau, tu me promets un bonheur éternel.
Le moindre de tes vers peut me rendre immortel.
Fais qu'un long avenir de mon nom s'entretienne,
Qu'il connaisse ma gloire en admirant la tienne,
Et que ma renommée, emplissant l'univers,
Puisse aller aussi loin que le bruit de tes vers.

Le vœu de Brossette a été exaucé, et son nom est inséparable de celui de Boileau.

nous est moins particulier. Nous n'avons besoin que de nous-mêmes pour y voir ; mais pour entendre nous avons besoin du secours d'autrui ; il faut que quelqu'un nous parle.

IV

Aux souffrances et aux infirmités s'ajoutaient les ennuis que lui attirait son attachement aux personnes et aussi aux choses du jansénisme. Son *Epître sur l'amour de Dieu*, vers 1703, lui valut des attaques auxquelles il fut extrêmement sensible, et la triste satire sur *l'Equivoque* lui suscita jusqu'à sa mort mille tracasseries. « Mais, dit M. Aubertin, ce qui, chez lui, dominait tout, même les chagrins personnels, c'était le sentiment irrité du déclin où d'indignes successeurs de Racine et de Molière laissaient momentanément toutes les lettres françaises : c'était aussi la douleur dont son âme était navrée, à la vue des désastres de la France ».

Sous cette impression de douleur patrioti-

que, il écrit à Brossette, non sans quelque humeur, à la date du 5 mai 1709 :

— Je ne saurais assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler des funérailles des anciens, qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philosophe, et marcher sur les pas d'Archimède, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenait d'assaut la ville de Syracuse où il était enfermé.

Puis, à quelque temps de là, le 11 décembre 1710 :

— Je m'en vais demain envoyer quérir votre vin de Condrieu. Peut-être me réjouira-t-il un peu le cœur, qui est franchement ce que j'ai de plus malade, jusque-là que mes valets me trouvent souvent sur mon fauteuil, dans mon cabinet, ayant perdu toute connaissance.

Ce fut sa dernière lettre.

V

Le 27 mars 1711, ce fut l'abbé Boileau qui écrivit à Brossette :

— Je ne suis nullement en état, Monsieur, de faire une réponse aussi ample que je devrais à l'obligeante lettre qui vient de m'être rendue de votre part, du 24 de ce mois. L'affliction que j'ai dans le cœur de la perte que j'ai faite de mon frère, dont j'étais l'aîné de presque deux ans, ne me laisse pas la tête assez libre, pour satisfaire, comme je voudrais, à ce désir.

Permettez-moi donc, Monsieur, de vous dire seulement que sa mort a été très chrétienne, et qu'il a donné la plus grande partie de ses biens (1) aux pauvres. Il est passé en

(1) Voici l'analyse que M. Daunou a donnée du testament de Boileau, qui fut publié pour la première fois en 1821, par M. de Saint-Sernin : « Boileau laissait à son frère Jacques une somme de 25.000 livres ; à sa sœur du premier lit, M^{me} de Boissinat, 10.000 livres ; à M^{me} Mauchon, sa sœur, 10.000 livres ; à sa nièce, M^{lle} Boileau-Despréaux, 10.000 ; à son neveu, le greffier Dongois, 5.000 ; à M^{me} La Chapelle, sa nièce, 5.000 ; à M. Boileau, son cousin, payeur des rentes du clergé, une pension viagère de 500 livres ;

l'autre vie à dix heures du soir, le 11 de ce mois, âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois, étant né le 1^{er} de novembre en l'année 1636. Il avait été baptisé à la Sainte Chapelle Royale de Paris, où il est enterré avec ses parents, dans le tombeau de notre famille, plusieurs desquels ont été chanoines et trésoriers de la Sainte Chapelle.

Le 13 (et non le 11 comme le dit par erreur l'abbé Boileau) mars 1711, Boileau mourut, à Paris, au cloître Notre-Dame, d'une hydro-pisie de poitrine.

à son valet de chambre, Jean Beurest, 6.000 livres, outre les gages qui se trouveraient lui être dus, et, de plus, les habits, hardes, linges servant à la personne du testateur ; à sa servante, 4.000 livres ; à son petit laquais, 1.500 livres ; à son cocher, 500 livres ; à *Antoine*, ci-devant son jardinier d'Auteuil, 500 livres ; et tout le surplus de la valeur de ses biens meubles et immeubles, aux pauvres. — Toutes les sommes énoncées dans ce testament forment un capital de 87.500 livres, et comme Boileau suppose qu'il se trouvera un surplus dont il dispose en faveur de six paroisses de la cité, on a lieu de conclure qu'il laissait environ 90.000 francs. Or, il avait hérité de son père, en 1657, d'une somme de 12.000 écus ou 36.000 livres, dont il avait placé le tiers à fonds perdus. Le capital restant s'était donc sensiblement accru, et le poète du bon sens, pourvu d'ailleurs de solides pensions, avait été un très sage économiste de son bien. (AUBERTIN, *op. cit.*).

C'est là qu'il demeurait, chez son confesseur, le chanoine Le Noir, depuis qu'il avait vendu sa maison d'Auteuil, en 1705.

« Malgré sa vive piété, un peu austère sous la direction qu'il avait choisie, il conserva jusqu'au dernier moment, dit Louis Racine, le caractère du poète. »

Son ami Le Verrier crut l'amuser par la lecture d'une tragédie qui, dans sa nouveauté, faisait beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte, il s'écria :

— Eh ! mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement ? Les Pradons, dont nous nous sommes moqués dans notre jeunesse, étaient des soleils auprès de ceux-ci.

Le satirique restait fidèle à son tempérament et à son goût, qui ne devaient pas connaître de défaillance, même dans la mort.

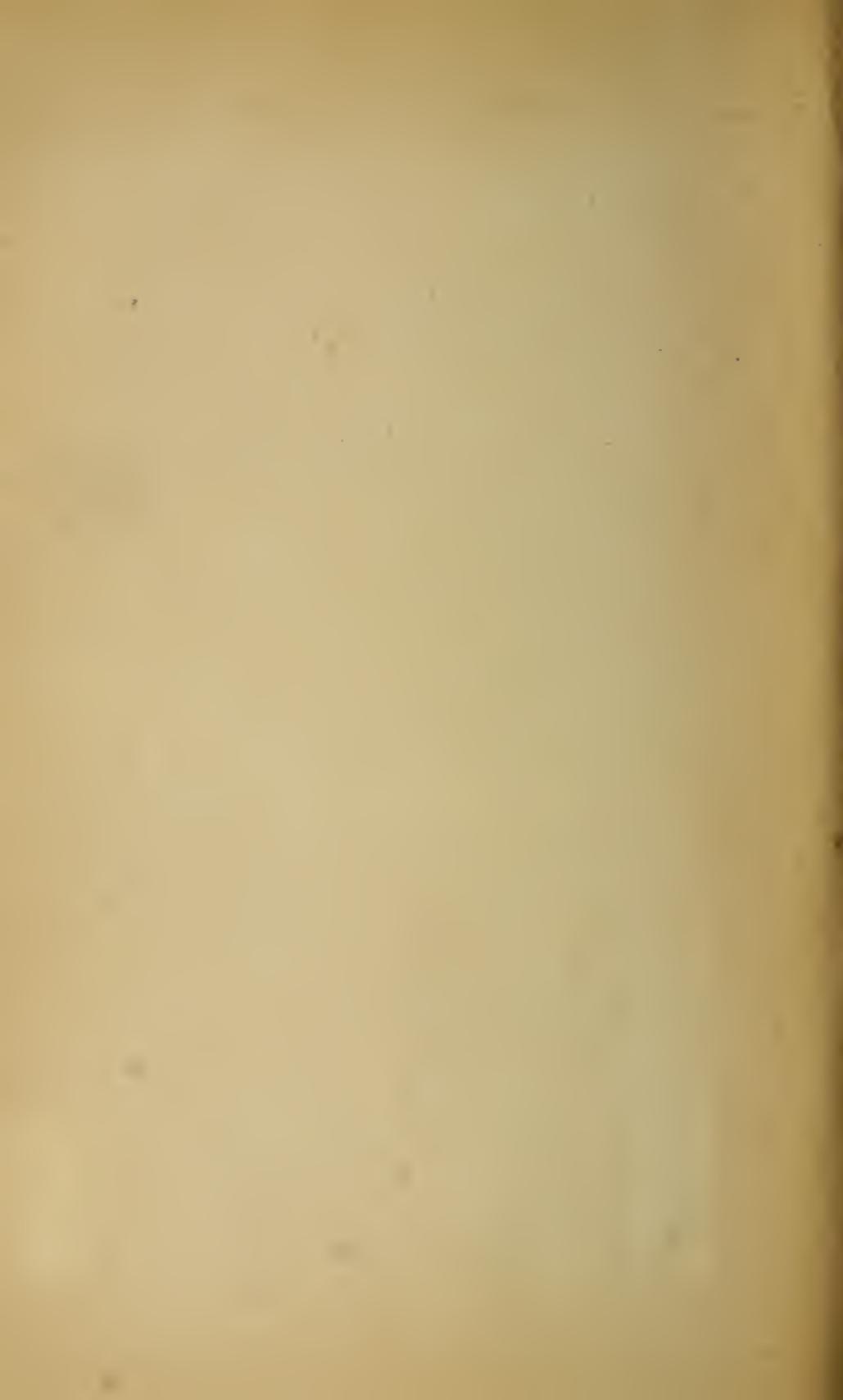
Comme il l'avait recommandé dans son testament, on l'inhuma (1) « sans pompe et sans

(1) Ses restes, exhumés de la Sainte-Chapelle en 1800, reposèrent jusqu'en 1819 dans le jardin des Petits-Augustins. Ils en furent extraits le 14 juillet de cette même année et transférés, en présence de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, à l'église de Saint-Germain des Prés.

faute ». Tandis que le nombreux cortège de ses funérailles défilait, une femme du peuple ne put s'empêcher de s'écrier :

— Il avait donc bien des amis, cet homme qui disait du mal de tout le monde !...

C'est que, s'il fut un critique inexorable pour le mauvais goût, Boileau avait toujours été un ami sûr, un caractère intègre et un noble cœur.



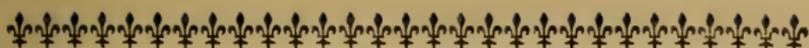
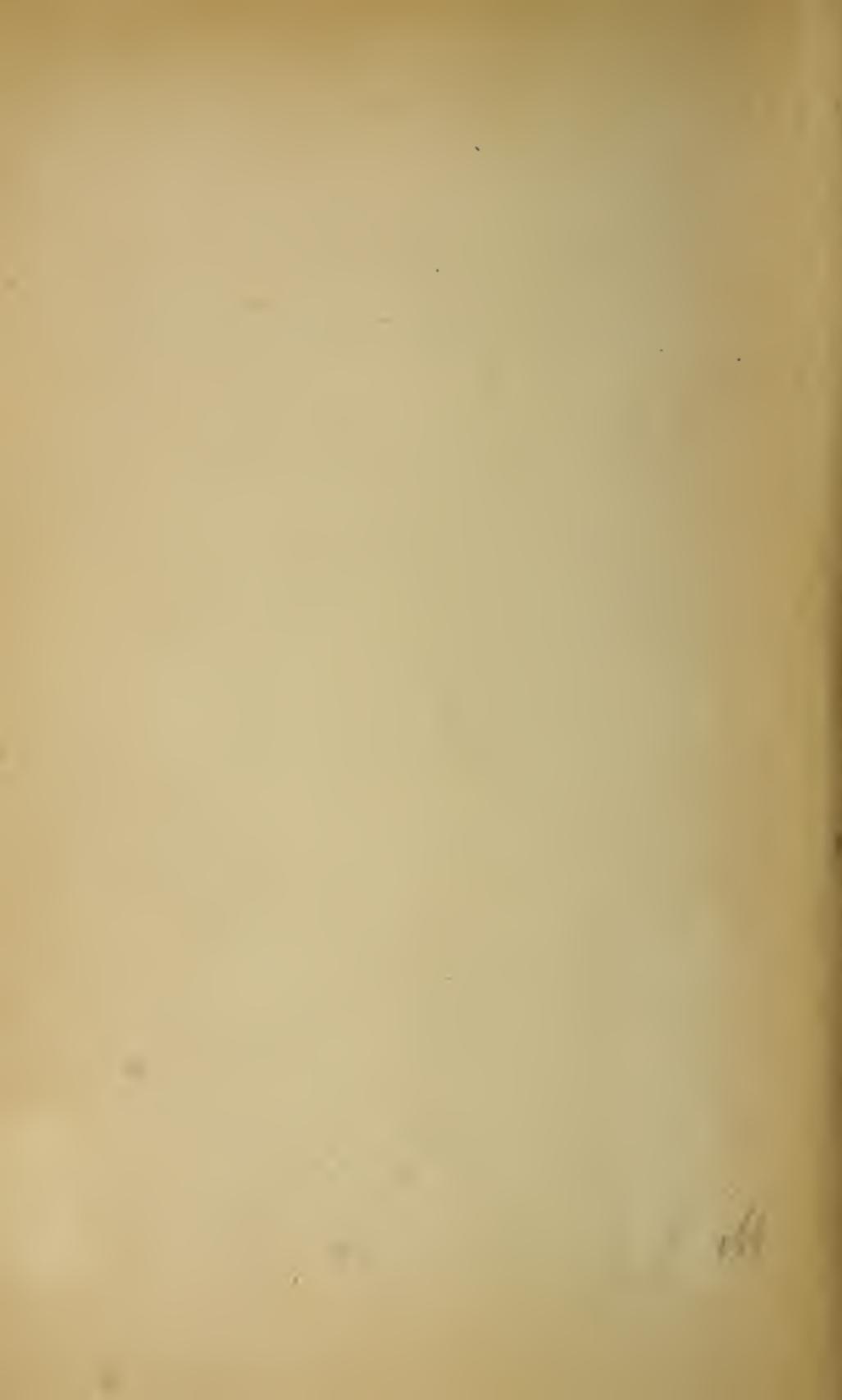


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.	v
I. Les Origines.	I
II. Les Frères de Boileau	42
III. Les premières Satires	86
IV. Chapelain décoiffé	129
V. Le Fouet du Satirique	154
VI. Les Epîtres	188
VI. Le Maître du Chœur.	210
VII. Le Lutrin	253
VIII. Le Roi	269
IX. Auteuil	297
X. La Fin.	321



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003



002371440b

CE PQ 1722

.R5 1890

COO RICARD, ANTO BOILEAU PAR

ACC# 1215971

